Gouvernement du Canada
Projet de recherche sur les politiques
Government of Canada
Policy Research Initiative

DÉCEMBRE 2007

VOLUME 9 NUMÉRO 4

HORIZONS

PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES

La population en 2017

Les diverses facettes du vieillissement de la population

Le Canada célèbrera son 150e anniversaire en 2017. Bien qu'il soit difficile de prédire les occasions et les défis auxquels notre pays fera face à ce moment-là, nous savons néanmoins qu'il sera lourdement influencé par la vague montante du vieillissement de la population. Les puissants courants et tensions qui composent cette vague méritent d'être analysés.

On a accordé beaucoup d'attention aux baby-boomers grisonnants et, alors que les actions de cette tranche de population auront de fortes répercussions sur la prochaine décennie, les jeunes générations connaîtront un changement sans précédent. Des possibilités inconnues des trois générations précédentes pourront se faire jour, mais celles-ci s'accompagneront de nouvelles contraintes pour lesquelles il nous est difficile de prévoir les conséquences. Par exemple, le pays se diversifie toujours plus d'un point de vue ethnique, culturel, religieux, linguistique et familial. De plus, nous vivons en plus grand nombre dans les villes. Étant donné ces changements, les jeunes sont confrontés à des défis différents que les générations précédentes n'ont pas connus lors du passage à l'âge adulte.

Le Projet de recherche sur les politiques (PRP) a récemment lancé un projet horizontal visant à brosser le tableau d'ensemble de la population en 2017 en tenant compte de ses nombreux aspects. Bien entendu, le projet offrira des projections démographiques de base illustrant le changement de profil d'âge de la population en tenant compte des recensements et des recherches sur la population menées par d'autres organisations. Il prendra en outre appui sur la précédente recherche du PRP, *Vieillissement de la population et flexibilité des parcours de vie*, qui évaluait l'incidence du vieillissement sur les politiques sociales et le marché du travail.

TABLE DES MATIÈRES

3 **Les changements démographiques au Canada d'ici 2017 et après : un défi en matière de politiques publiques**
Roderic Beaujot, Zenaida Ravanera, Université de Western Ontario
Kevin McQuillan, Université de Calgary

13 **Les dynamiques inter-reliées des processus liés aux variations démographiques et aux parcours de vie**
Paul Bernard, Université de Montréal

17 **Population et travail en 2017**
Alain Denhez, Projet de recherche sur les politiques

24 **Des régimes de travail flexibles pour tous**
Yung-Ping Chen, Université de Massachusetts

26 **Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie, 2006-2015**
Mario Lapointe *et al.*, Ressources humaines et Développement social Canada

32 **Notre population en 2017 : diversité des diversités**
Katherine Antal, Projet de recherche sur les politiques

42 **Un second regard sur la deuxième génération**

44 **Statistiques du Nord, nature du Nord : Population et environnement au Canada**
Robert Engelman, Institut Worldwatch

51 **L'état de santé des Canadiens âgés de demain : Une application du modèle de microsimulation *LifePaths* de Statistique Canada**
Jacques Légaré, Marc-Antoine Busque, Samuel Vézina, Université de Montréal
Yann Décarie, Université de Sherbrooke

www.recherchepolitique.gc.ca

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATION
NO 40560504

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
Projet de recherche sur les politiques
56, rue Sparks, 1er étage
Ottawa (Ontario) K1P 5A9

Canada

HORIZONS
PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES

L'équipe *Horizons* du PRP

DIRECTEUR EXÉCUTIF
Thomas Townsend

COMITÉ DE RÉDACTION
André Downs
Terrance Hunsley
Thomas Townsend

RÉDACTEUR ADJOINT
Alain Denhez

PRODUCTION
Marissa Martin
Julie Saumure
Élisabeth Vu

CONCEPTION ET MISE EN PAGE
Zsuzsanna Liko Visual Communication Inc.

ISSN 1487-7090

Horizons est publié par le PRP à l'intention des chercheurs en politiques du gouvernement fédéral. L'objectif premier du PRP est d'approfondir, de rassembler et d'intégrer les connaissances sur des questions de recherche intersectorielles pertinentes pour la planification des politiques à moyen terme du gouvernement du Canada. *Horizons* présente les travaux de chercheurs de ministères fédéraux et d'experts externes sur des sujets liés aux activités de recherche du PRP. Pour de plus amples informations sur le PRP ou pour consulter les anciens numéros d'*Horizons,* veuillez visiter <www.recherchepolitique.gc.ca>.

En novembre 2007, l'existence des sites web cités dans le présent numéro a été confirmée.

Pour les commentaires, les questions, les demandes d'abonnement et les changements d'adresse, voici nos coordonnées :

Courriel : horizons@prs-srp.gc.ca
Téléphone : 613-947-1956
Télécopieur : 613-995-6006

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de tout organisme lié à l'auteur ou à *Horizons.*

Population 2017 vise à offrir le panorama le plus large possible de la composition de notre population future compte tenu de données précises sur la population actuelle et des tendances clés observées lors des dernières décennies. Ce projet portera également sur les éléments moteurs qui influenceront la prochaine décennie et l'avenir plus lointain. L'établissement de ce panorama est possible grâce aux outils dont nous disposons, à savoir les puissants modèles de microsimulation *LifePaths* (voir *Horizons*, volume 6, numéro 2) et *PopSim*, tous deux issus de Statistique Canada.

Population 2017 constitue le fondement sur lequel reposent d'autres aspects du programme de recherche du PRP. Nous avons lancé des initiatives complémentaires dans les domaines de la jeunesse et de l'identité multiculturelle. L'initiative sur la jeunesse sera axée sur les changements auxquels seront confrontés les jeunes Canadiens, l'accent étant mis sur les implications en politique d'intérêt public. Un volet de cette recherche concerne les jeunes autochtones, qui constituent sans doute la portion dont la croissance est la plus forte. Ce thème fera l'objet d'une édition spéciale d'*Horizons* qui sera publiée au printemps prochain. L'autre aspect majeur du changement démographique est la diversité. Multiculturalisme, multilinguisme et pluralité religieuse, les trois éléments croissants de la société canadienne, sont à l'étude dans notre projet sur la diversité et l'identité culturelles. En outre, comme la vague démographique aura des conséquences sur la consommation d'énergie, notre nouveau projet vise à apporter quelques éclaircissements sur les conséquences possibles.

La présente édition d'*Horizons* constitue un jalon important pour le projet Population 2017. On y trouve le fruit des recherches des experts dans leurs domaines respectifs ainsi qu'une analyse de la vague démographique, des marchés du travail, des diversités au sein de la diversité et de la consommation d'énergie. On décrit également l'importance du cadre d'analyse basé sur le parcours de vie pour appuyer ces analyses.

Thomas Townsend
Directeur exécutif

© Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2007.

Les changements démographiques au Canada d'ici 2017 et après

Un défi en matière de politiques publiques

Roderic Beaujot
Professeur de sociologie
Université de Western Ontario

Kevin McQuillan
Doyen, Faculté des sciences sociales
Université de Calgary

Zenaida Ravanera
Chercheure associée
Centre des études sur la population
Université de Western Ontario

Les auteurs remercient Juyan Wang pour son travail soigné dans la conception des tableaux utilisés dans cet article.

La petite aiguille de la montre est la plus importante, mais elle paraît immobile. La lenteur des phénomènes démographiques les charge de conséquences, tout en les dérobant à l'attention des contemporains.

Alfred Sauvy
Démographe, anthropologue et historien

L'économiste John Maynard Keynes a dit que les événements historiques d'importance sont le résultat d'une lente évolution démographique (Nations unies, 1989). Au cours du siècle précédent, la population mondiale a été multipliée par quatre, passant de 1,6 milliard à 6,1 milliards. En comparaison, la population canadienne était six fois plus nombreuse en 2001, à 31 millions, qu'en 1901, à 5,4 millions. Si le XX^{e} siècle a connu une croissance démographique soutenue, le XXI^{e} siècle sera caractérisé par un vieillissement « par le haut » de la population (Vienna Institute of Demography, 2007, p. 11). En effet, au cours des prochaines décennies, les Nations unies (2007) prédisent un vieillissement de la population remarquable, durable et irréversible, plus important que jusqu'à ce jour.

La démographie n'explique pas tout. Son objet d'étude, la population, constitue néanmoins, selon la formule de Marx, la base matérielle de la société. On doit tenir compte de la démographie dans la prestation de services à la population, notamment pour la santé, l'éducation, les pensions, le soutien aux familles ainsi que pour une foule d'enjeux de société liés à l'État, à l'économie, aux ressources humaines, à l'environnement, aux ressources naturelles, au transport et même aux missions culturelles et à la gouvernance (Pellegrin, 2007).

Dans le cadre de l'évaluation des tendances démographiques et du niveau de population souhaitable effectuée

FIGURE 1
Population observée (1981 à 2005) et projetée (2006 à 2056) selon six scénarios, Canada

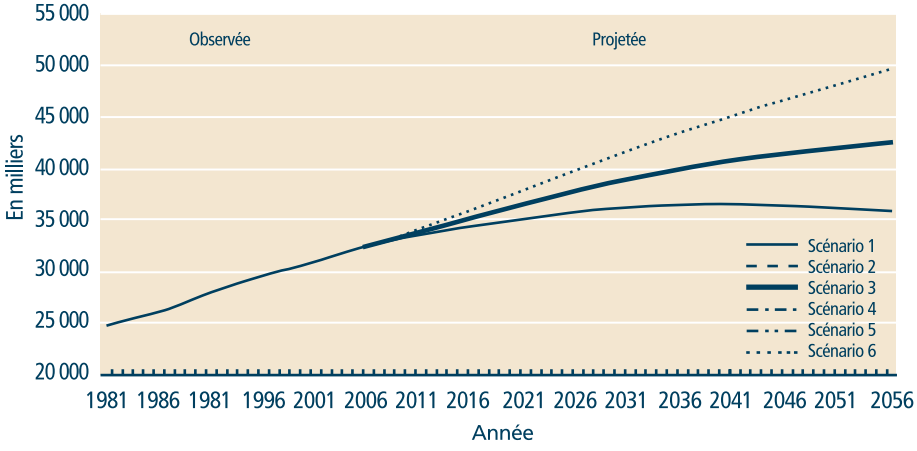

Source : Statistique Canada, Division de la population.

FIGURE 2

Croissance naturelle observée (1981 à 2004) et projetée (2005 à 2056) selon six scénarios, Canada

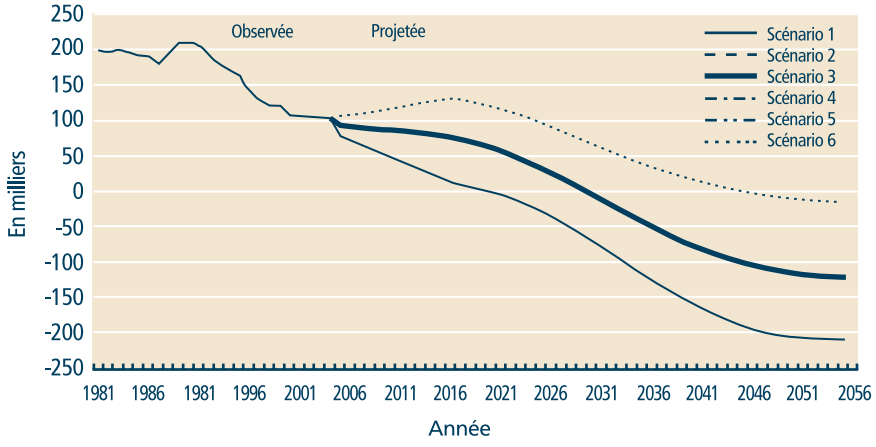

Source : Statistique Canada, Division de la population.

par les Nations unies auprès de tous les pays membres, le Canada a reçu les mentions suivantes : « satisfaisant » pour la taille et la croissance de sa population, « très préoccupant » pour la structure par âge de la population, « trop faible » pour la fécondité, « acceptable » pour le niveau de santé et la mortalité, « changement mineur souhaitable » pour la répartition géographique de la population et la migration interne, et « trop faible » pour la migration internationale (Nations unies, 2006, p. 150).

Cet article analyse différents aspects des changements démographiques, soit la taille et la croissance de la population, la fécondité, la mortalité, la migration, la composition de la population et sa répartition géographique, de même que les inégalités sociales et les enjeux liés à la famille et leur impact sur la santé, les pensions et la société en général. Enfin, nous explorons différentes options en vue de l'élaboration d'une politique démographique qui tient compte de la migration de remplacement, du faible taux de fécondité et de la famille.

Changements démographiques : d'hier à demain

La taille et la croissance de la population

En 2006, la population totale du Canada était de 32,6 millions. Selon les projections du scénario de croissance moyenne de Statistique Canada, la croissance démographique se poursuivra en 2051 (Statistique Canada, 2005a). Le taux de croissance devrait diminuer dans l'avenir, tout en restant positifs (0,25 %) en 2051. Autrement dit, la population totale continuera d'augmenter en 2051, mais à un rythme très lent. Si elle s'est accrue de 122 % entre 1951 et 2001, la population du Canada augmenterait de 35 % au cours des 50 prochaines années (voir la figure 2 pour les prévisions forte et faible).

Selon le scénario de croissance moyenne, l'accroissement naturel (le nombre de naissances moins le nombre de décès) deviendrait négatif en 2030. Après cette date, la croissance démographique est attribuable entièrement à la migration internationale nette. Même négatif, l'accroissement naturel entraîne, en raison des naissances, un renouvellement de la population. D'ailleurs, le scénario de croissance moyenne prévoit un nombre de naissances supérieur au nombre d'immigrants pour l'ensemble de la période. En 2030, lorsque l'accroissement naturel deviendrait négatif, on prévoit tout de même 346 000 naissances contre 280 000 immigrants.

La dynamique démographique sera dans l'avenir bien différente de celle que nous avons connue. Elle sera marquée par une croissance plus lente, un accroissement naturel négatif et, en fin de compte, par une croissance attribuable uniquement à la migration internationale nette. Au nombre des autres changements importants, notons le vieillissement de la population, une croissance relativement plus importante de la population autochtone et des minorités visibles et, selon les scénarios de migration interne, une variation importante dans la répartition de la population à travers les provinces.

La fécondité

Le concept des « deux transitions démographiques » permet de mieux saisir la tendance à long terme de la fécondité. La première transition s'articule autour de changements de nature économique qui réduisent la valeur et augmentent le coût d'avoir des enfants, et de changements culturels qui justifient le contrôle des naissances et favorisent les familles de petite taille. La seconde transition comporte des changements familiaux qui amènent une plus grande flexibilité dans la formation de nouvelles unions et dans la possibilité d'y mettre fin, une variation et une diversité accrues des trajectoires familiales, de même qu'un délai dans les transitions liées aux rôles familiaux. Cette dernière transition s'appuie sur un

contexte culturel qui prône des valeurs d'individualisme, de diversité et de pluralisme, qui ont modifié le contexte de procréation.

Les plus récentes projections de Statistique Canada proposent des scénarios fondés sur des hypothèses d'indice synthétique de fécondité (ISF) de 1,3, 1,5 et 1,7 naissance par femme. Si l'hypothèse d'un ISF de 1,5 équivaut à la situation actuelle, il n'est pas impossible que le Canada rejoigne le scénario dont l'ISF est le plus élevé. À l'instar de nombreux pays d'Europe, comme la France, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni, le taux de fécondité du Canada a légèrement augmenté, passant de 1,50 en 2000 à 1,54 en 2005. Le Québec et l'Alberta sont les deux provinces qui ont enregistré la plus forte progression, ce qui indique que la présence de perspectives d'emploi (Caldwell, 2005) et de politiques sociales avantageuses pour les jeunes familles (Roy et Bernier, 2006) favorisent la fécondité.

La mortalité

Depuis le début de la Confédération, l'espérance de vie est passée de 42 à près de 80 ans (Beaujot et Kerr, 2004, p. 45), grâce aux progrès réalisés dans divers domaines dont l'alimentation, les conditions de vie, la santé publique et la médecine (Bourbeau et Smuga, 2007). Si la diminution du taux de mortalité a d'abord profité aux bébés et aux enfants, depuis les années 1970, elle a grandement profité aux adultes et aux personnes âgées. L'espérance de vie plus élevée au Canada qu'aux États-Unis s'explique en partie parce que que les inégalités dans l'accès aux soins de santé sont moins prononcées au Canada (Boyle et Haub, 2007).

Cela dit, plusieurs indices laissent présager d'autres augmentations de l'espérance de vie. D'abord, le domaine de la santé recrute des gens de talent et la population est déterminée à investir dans la santé. Ensuite, si les styles de vie nuisibles à la santé, l'obésité et les problèmes environnementaux inquiètent, la recherche peut apporter une contribution et provoquer des changements de comportement et de conditions sociales. D'ailleurs, selon Statistique Canada (2005a, p. 23-24), l'espérance de vie passera de 79,7 ans en 2002 à 84,0 en 2031 selon le scénario de croissance moyenne, une augmentation de 1,43 an par décennie (voir aussi Bongaarts, 2006).

La migration internationale

Établir des théories dans le domaine de la migration est beaucoup plus difficile que pour la mortalité ou la fécondité. Dans le cas de la migration internationale, les facteurs en jeu touchent les relations entre les pays

TABLEAU 1
Paramètres de la population au Canada pour la période de 1901 à 2051

Paramètres \ Années	1901	1951	1967	2001	2006	2017	2051
Taille de la population (en milliers)	5 371	14 009	20 378	31 021	32 624	35 538	42 003
Nombre de naissances	146 000	381 092	370 894	333 744	342 418	356 300	358 800
Nombre de décès	87 000	125 823	150 283	219 538	226 584	284 200	476 200
Immigrants (moyenne sur 5 ans)	73 947	139 377	181 976	230 581	240 026	252 600	279 600
Émigrants (moyenne sur 5 ans)	55 000	42 000	70 000	42 607	43 226	54 720	58 020
Espérance de vie	48,6	68,58	71,99	79,6	80,2	82	84
ISF	4,808	3,503	2,597	1,511	1,543	1,51	1,51
Nombre d'immigrants pour 1 000 habitants (moyenne sur 5 ans)	13,67	9,89	8,94	7,43	7,36	7,05	6,66
Nombre d'émigrants pour 1 000 habitants (moyenne sur 5 ans)	10,24	3,00	3,44	1,37	1,32	1,53	1,38

Note : Les sources sont disponibles sur demande. Les données de 2001 et 2006 proviennent des estimations de population. Pour l'année 2006, des données de 2005 sont utilisées pour le nombre de naissances et l'indice synthétique de fécondité et des données de 2004 pour le nombre de décès et l'espérance de vie. Ces projections sont fondées sur le scénario de croissance moyenne.

d'origine et de destination (Kim, 2007). Ces relations peuvent être analysées en fonction des différentes périodes où elles se produisent : une migration internationale accrue à la fin du XX^{e} siècle, une stagnation entre les deux guerres mondiales, période qui inclut la Crise des années 1930, et une période de mondialisation durant la seconde moitié du XX^{e} siècle (Boyd et Vickers, 2007; Simmons, 2007). En raison du phénomène de mondialisation continue qui s'accompagne de variations économiques et démographiques importantes entre les différents pays, on pourrait s'attendre au maintien d'une forte immigration au pays. Le Canada semble d'ailleurs bien positionné en raison de ses politiques d'admission et d'intégration visant différents types d'immigrants. Cependant, les difficultés rencontrées par plusieurs nouveaux arrivants suggèrent que leur nombre dépasse peut-être la capacité d'accueil du pays (Picot et Sweetman, 2007; Green, 2007).

Sur le plan de la migration internationale, le pays a reçu en moyenne 145 000 nouveaux arrivants pour 57 000 émigrants par année entre 1951 et 1991 (Beaujot et Kerr, 2004, p. 107), comparativement à 225 000 nouveaux arrivants et 42 000 émigrants par année entre 1991 et 2005 (Statistique Canada, 2005a, p. 28; Bélanger, 2007, p. 18), ce qui représente 6,0 nouveaux arrivants par 1 000 habitants de 1951 à 1991, et 7,5 de 1991 à 2005 (Statistique Canada, 2005a, p. 25). Selon le scénario de croissance moyenne de Statistique Canada (2005a, p. 37), qui utilise un taux d'immigration de 7,0 par 1 000 habitants et un taux d'émigration de 1,5 par 1 000 habitants, le nombre d'immigrants devrait atteindre 280 000 en 2031.

Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population, que l'on observe depuis plus d'un siècle, s'est déroulé en trois phases. Au cours de la première, une diminution des naissances et une réduction simultanée de la mortalité infantile ont entraîné une lente évolution de la structure par âge. La deuxième phase a été marquée par un « vieillissement par le bas » accompagné d'une diminution du nombre des naissances,

TABLEAU 2
Mesures de la structure par âge au Canada pour la période de 1901 à 2051

Paramètres \ Années	1901	1951	1967	2001	2006	2017	2051
Taille de la population (en milliers)	5 371	14 009	20 378	31 021	32 624	35 538	42 003
Nombre d'enfants âgés de 0 à 14 ans (en milliers)	1 847	4 251	8 517	5 855	5 645	5 480	5 702
Nombre de personnes âgées de 65 ans et + (en milliers)	271	1 086	1 581	3 923	4 314	5 988	11 110
Nombre de personnes âgées de 75 ans et + (en milliers)	---	338	598	1 762	2 041	2 517	6 170
Nombre d'enfants âgés de 0 à 9 ans (en milliers)	1 264	3 120	4 412	3 776	3 557	3 615	3 735
Nombre de personnes âgées de 30 à 39 ans (en milliers)	705	2 042	2 536	4 877	4 582	4 959	5 129
% des 0 à 14 ans	34,39	30,34	41,80	18,87	17,30	15,42	13,58
% des 65 ans et +	5,05	7,75	7,75	12,65	13,22	16,85	26,45
% des 75 ans et +	---	2,41	2,78	5,68	6,26	7,08	14,69
ratio des 0 à 9 ans pour 100 personnes de 30 à 39 ans	179,29	152,79	173,97	77,42	77,64	72,89	72,82
Âge médian	22,23	27,19	25,16	36,61	38,8	41,40	45,04

Note : Les sources sont disponibles sur demande. Les données utilisées pour 2001 et 2006 proviennent des estimations de population. Les projections sont fondées sur le scénario de croissance moyenne.

à l'exception de la période du baby-boom. Comme elle a fait augmenter le nombre de travailleurs adultes, cette phase est généralement perçue favorablement. La troisième phase, des années 1970 à aujourd'hui, résulte d'un faible taux de fécondité et d'une diminution de la mortalité chez les adultes. Elle entraîne non seulement un vieillissement aux deux extrémités de la pyramide des âges, mais également chez les baby-boomers, qui sont aujourd'hui d'âge moyen. Bien que le taux de fécondité soit en deçà du seuil de renouvellement de la population, le grand nombre d'individus en âge de procréer a permis au nombre de naissances de se maintenir.

Le pays entre actuellement dans une quatrième phase, où les baby-boomers passent de l'âge de la procréation à celui de la retraite, entraînant un important vieillissement par le haut. Chacune des phases du vieillissement affecte de manière différente des facteurs comme la main-d'œuvre et la productivité économique, le coût des régimes de pensions et ceux du système de santé. Comme les baby-boomers occupent toujours le marché du travail, nous ne ressentons pas encore toutes les conséquences de la faible fécondité.

L'analyse des taux de croissance relatifs par groupe d'âge révèle quant à elle une forte augmentation des 55-64 ans d'ici 2017 en raison du nombre croissant de baby-boomers entrant dans ce groupe d'âge. Le groupe des 65 ans et plus gagne 3,0 points de pourcentage, passant de 10,7 % à 13,7 % entre 1986 et 2006, contre une augmentation prévue de 7,5 points de pourcentage (de 13,7 à 21,2 %) entre 2006 et 2026. Durant cette période, la population âgée de 65 ans et plus augmentera de 87 %, contre 16 % pour la population totale.

La répartition géographique

Les projections démographiques par province sont plus incertaines en raison de l'influence des mouvements migratoires interprovinciaux. Selon le scénario de forte croissance de Statistique Canada (2005a, p. 52-58), toutes les provinces seront plus populeuses en 2031 qu'en 2005. Certains autres scénarios, cependant, laissent entrevoir une baisse démographique à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Cela dit, l'ensemble des scénarios prédisent une augmentation de la population dans les autres provinces ou territoires jusqu'en 2031, soit à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Nunavut. Cependant, les taux de croissance varient beaucoup d'une province à l'autre, comme en témoigne la répartition géographique de la population. Le scénario de croissance moyenne prédit une augmentation de la part relative de la population totale en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, et une diminution dans les autres provinces.

Des différences importantes sont également perceptibles selon l'axe urbain/rural (Malenfant *et al.*, 2007). Les régions métropolitaines et les régions rurales avoisinantes affichent la plus forte croissance démographique. Dans les trois plus importantes régions métropolitaines – Toronto, Montréal et Vancouver – cette croissance est attribuable à la migration internationale alors que, dans les régions rurales avoisinantes ainsi que dans les autres régions métropolitaines, c'est la migration interne qui joue un rôle prépondérant. Entre 1971 et 1986, et entre 1976 et 2000, ces trois régions métropolitaines ont enregistré une migration interne négative. Cette tendance migratoire a creusé l'écart au plan de la diversité ethnique et culturelle entre le groupement Toronto-Montréal-Vancouver et le reste du pays. Si les régions les plus fortement rurales du pays connaissent le plus haut taux de fécondité, elles sont par ailleurs aux prises avec une faible croissance démographique et une population en décroissance.

La composition démographique : le rôle des minorités visibles et des Autochtones

L'avènement d'une législation sur l'équité en matière d'emploi a favorisé l'essor de prévisions démographiques concernant les minorités visibles et la population autochtone. La population des minorités visibles est passée de 1,1 million en 1981 à 4,0 millions en 2001 et devrait atteindre 7,1 millions en 2017, représentant alors une personne sur cinq. Si environ 100 000 personnes étaient d'origine autochtone en 1900, un creux historique, elles étaient 1,1 million à s'identifier comme Autochtones en 2001 (Maynard et Kerr, 2007). Cette population devrait atteindre 1,4 million en 2017 (Statistique Canada, 2005b).

La démographie et la transformation de la notion de faible revenu

Si la notion de faible revenu s'est transformée avec les années, c'est lors du Recensement de 1961 qu'elle a été définie pour la première fois. À la fin des années 1960, la pauvreté liée au faible revenu n'était plus associée à tous les segments de la population, mais à des groupes particuliers (Podoluk, 1968). Selon les données du Recensement de 1961, les ménages à faible revenu se retrouvaient davantage dans les familles dont aucun membre n'avait travaillé durant l'année, dans les familles économiques dont le chef avait plus de 65 ans, et dans les familles monoparentales dirigées par une femme. Habiter en milieu rural ou dans la région de l'Atlantique, ne pas avoir terminé son secondaire et ne pas faire partie d'une famille économique étaient autant de facteurs associés au faible revenu. Depuis cette époque, on a remarqué certaines

améliorations, comme une diminution des disparités économiques entre les différentes provinces et entre les niveaux de scolarité. De plus, le nombre de personnes âgées à faible revenu a diminué, du moins parmi celles vivant dans des familles économiques (Picot et Myles, 2005).

Si le pourcentage de personnes à faible revenu nées au Canada a diminué entre 1980 et 2000, cette proportion est passée de 24,6 à 35,8 % pour les immigrants des cinq dernières années.

À l'aube du XXIe siècle, on cerne cinq groupes à risque de persistance d'un faible revenu : les parents seuls, les personnes seules âgées de 45 à 64 ans, les nouveaux arrivants, les Autochtones vivant hors réserve et les personnes présentant un handicap qui limite leur capacité de travailler (Hatfield, 2004). Le Recensement de 2001, qui ne relevait pas les personnes présentant un handicap, a confirmé la forte prévalence d'un faible revenu dans les quatre premiers groupes qui, ensemble, représentent 22,5 % de la population, mais 45,5 % des personnes à faible revenu. Par ailleurs, la part relative de chacun des cinq groupes par rapport à la population totale augmente. Par exemple, des changements dans la structure familiale se traduisent par un nombre accru de familles monoparentales et de personnes seules et qui sont plus âgées qu'avant. Aussi, le pays accueille davantage d'immigrants en raison des niveaux élevés d'immigration, la population autochtone augmente en raison d'un taux de fécondité relativement élevé, et le vieillissement de la population active hausse le nombre de personnes qui présentent un handicap limitant leur capacité de travailler.

Les nouveaux arrivants et le faible revenu

Les conditions de vie des nouveaux arrivants ont profondément changé au cours des dernières décennies. Les immigrants arrivés après la Deuxième Guerre mondiale ont profité d'une longue période de faible immigration entre 1915 et 1945 (Massey, 1995). Ces immigrants, notamment ceux arrivés avant 1960, ont profité d'une faible concurrence puisque peu les avaient précédés. Depuis le début des années 1980, ils sont défavorisés économiquement. Si le pourcentage de personnes à faible revenu nées au Canada a diminué entre 1980 et 2000, cette proportion est passée de 24,6 à 35,8 % pour les immigrants des cinq dernières années (Picot et Sweetman, 2007). Cette détérioration au fil des cohortes ne s'applique pas aux immigrants de toutes origines. La situation empire surtout chez les immigrants provenant de pays qui représentent une part croissante de l'immigration (Picot et Sweetman, 2007). En comparaison, la situation économique moyenne s'améliore dans le cas des immigrants provenant de régions du monde dont la taille relative de l'immigration dans la population totale diminue. C'est le cas de l'Asie du Sud-Est, des États-Unis, de l'Amérique centrale et du Sud, et des Antilles.

Les caractéristiques familiales et le faible revenu

Certaines caractéristiques familiales sont de plus en plus fortement associées à un faible revenu. Les femmes monoparentales, les personnes ne vivant pas au sein d'une famille économique, les familles comptant trois enfants ou plus, les familles dont les conjoints ont moins de 25 ans et les familles dont un seul membre travaille présentent le plus grand risque d'avoir un faible revenu (Beaujot *et al.*, 2007). En 2004, les familles biparentales à revenu unique avec enfants présentaient le troisième taux d'incidence le plus élevé de faible revenu, derrière les familles monoparentales dirigées par une femme et les personnes seules. Chez les personnes seules, on observe deux tendances opposées : une réduction de l'incidence de faible revenu chez les personnes âgées, mais une forte augmentation de cette incidence chez les personnes seules âgées de moins de 65 ans (Feng *et al.*, 2007).

La situation s'est grandement améliorée pour certaines catégories de familles monoparentales. Entre 1980 et 2000, l'évolution des caractéristiques sociodémographiques, notamment une scolarité accrue et un report de la procréation, a fait augmenter la proportion des mères monoparentales occupant un emploi et disposant de revenus moyens plus élevés (Myles *et al.*, 2007). Par contre, la situation des jeunes mères monoparentales à faible revenu, notamment celles qui ont eu des enfants à l'adolescence, n'a pas progressé.

Les implications pour les secteurs des ressources humaines, de la santé et des pensions de vieillesse

Les ressources humaines

Les changements démographiques du XXe siècle ont eu des incidences positives sur les ressources humaines, qui ne se répéteront pas forcément (Livi-Bacci, 2000). Au siècle dernier, si les enfants et les jeunes adultes ont bénéficié de fortes réductions du taux de mortalité, augmentant ainsi la taille de la population active, c'est une population plus âgée, qui ne fait plus partie de la population active, qui profitera des prochaines réductions du taux de mortalité. De la même façon, si la diminution du taux de fécondité a augmenté les occasions d'emploi des adultes dans le passé, elle réduit maintenant l'entrée de jeunes adultes sur le marché du travail. Les

avantages habituellement associés à la migration interne risquent eux aussi de ne plus se matérialiser dans l'avenir, puisque la population vit déjà dans des espaces concentrés et qu'on pourrait assister à une dépopulation des grandes régions du pays, ce qui provoquerait une baisse de la valeur des infrastructures (Matthews, 2006). La migration internationale a quant à elle contribué dans le passé à l'établissement d'une population permanente dans l'Ouest canadien, à l'industrialisation du pays et à la croissance économique d'après-guerre. Même si elle continuera de contribuer à l'essor du pays, le niveau de scolarisation élevée de la main-d'œuvre canadienne réduit les avantages liés à l'importation de main-d'œuvre qualifiée.

Après un demi-siècle de croissance, la participation des hommes plus âgés, des jeunes hommes et des femmes au marché du travail a diminué dans les années 1990 (Sunter, 2001). Cependant, au cours des dix dernières années, des signes laissent entrevoir un renversement de certaines de ces tendances, notamment une participation plus forte au marché du travail et à des âges plus avancés (Marshall et Ferrao, 2007; Stone, 2007). Martel et ses collègues (2007a) ont analysé l'augmentation du taux de participation entre 1996 et 2005 et ont construit deux scénarios pour l'avenir : le premier affiche des taux constants, utilisant les niveaux de 2005; et le deuxième propose des taux de participation qui prolongent les tendances observées en fonction de l'âge, du sexe et par province. Si l'on combine ces taux de participation avec les différents scénarios de croissance de Statistique Canada, on obtient une croissance de la population active jusqu'en 2017 pour l'ensemble des scénarios, et jusqu'à 2031 pour l'ensemble des scénarios à l'exception du scénario de faible croissance démographique jumelée à un taux de participation constant (Martel *et al.*, 2007a, p. 3). Si l'on compare à 2005, la population active en 2031 sera de 2 % plus nombreuse selon le scénario de faible croissance démographique (nº 1), 16 % plus nombreuse selon le scénario de croissance moyenne (nº 3) et jusqu'à 23 % plus élevée selon le scénario de forte croissance (nº 4). Au niveau des provinces, seules l'Ontario, l'Alberta et

TABLEAU 3

Mesures de la population active au Canada pour la période de 1901 à 2051

Paramètres \ Années	1901	1951	1967	2001	2006	2017	2051
Population de 15 ans et + (en milliers)	3 524	9 758	11 861	25 167	26 979	30 058	36 300
Taille de la population active (en milliers)	1 868	5 300	7 800	16 110	17 593	19 978	21 939
Croissance annuelle de la population active (moyenne sur 5 ans, en %)	---	1,54	2,63	1,70	1,19	0,16	0,09
Taux d'emploi (nombre de travailleurs divisé par la population de 15 ans et +) en %	50,60	52,23	52,8	61,1	63,0	---	---
Taux d'activité (population active divisée par la population de 15 ans et +)	53,00	54,31	65,76	65,9	67,2	63,0	58,95
Nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans	1 072	2 147	3 440	4 227	4 431	4 253	4 282
Nombre de personnes âgées de 55 à 64 ans	304	1 077	1 530	2 917	3 669	4 989	5 501
Ratio des 15 à 24 ans pour 100 personnes âgées de 55 à 64 ans	352,63	199,35	224,88	144,94	120,76	85,25	77,84

Note : Les sources sont disponibles sur demande. Les données pour 2001 et 2006 proviennent des estimations de CANSIM. Les projections démographiques sont fondées sur le scénario de croissance moyenne et les taux de participation à la main-d'œuvre sur « l'augmentation de la participation ». Les prévisions de taux de participation pour 2031 ont été appliquées par les auteurs en fonction de la projection de croissance démographique moyenne.

la Colombie-Britannique auront une population active plus importante en 2031 qu'en 2005.

Adoptant une approche différente, Hunsley (2006, p. 8) utilise un modèle qui tient compte des impacts d'une scolarité plus élevée sur les heures travaillées au cours de la vie. Selon ce modèle, la part relative de l'offre de main-d'œuvre en fonction de la taille de la population atteindra un sommet en 2013, puis diminuera par la suite.

Au moment du Recensement de 2001, la proportion de la population âgée de 15 à 24 ans (âge typique d'entrée sur le marché du travail) par rapport à la population âgée de 55 à 64 ans (âge typique de sortie du marché du travail) était de 1,4. En 2016, cette proportion était de 1,2 et elle devrait atteindre 1,0 en 2011, puis entre 0,8 et 0,9 en 2031. Selon le Recensement de 2006, c'est en 2016 que le nombre de personnes atteignant l'âge de travailler sera inférieur à celui des personnes en âge de prendre leur retraite (Statistique Canada, 2007, p. 12), situation qui devrait perdurer peu importe le scénario retenu.

Les soins de santé

L'augmentation prévue de l'espérance de vie de 1,5 année par décennie ne se produira pas par magie. Les responsables de l'élaboration des politiques doivent s'attarder aux facteurs qui contribuent à la santé publique et aux façons de maintenir l'accès aux soins de santé. Parfois, la solution passe par une augmentation des dépenses. Cependant, comme de meilleurs soins prolongent la vie des personnes, celles-ci nécessitent des soins sur une plus longue période, ce qui augmente les coûts. Par ailleurs, lorsque l'espérance de vie s'accroît, le nombre de décès de la population vieillissante augmente également. Et comme les coûts de la prestation de soins sont très élevés pour la dernière année de vie, une augmentation du nombre de décès signifie une augmentation importante des coûts de soins de santé (Légaré *et al.*, 2006).

Les personnes en mauvaise santé génèrent également des coûts. Le scénario de base utilisé par Légaré et Décarie (2007) prédit qu'en 2031, le nombre d'hommes âgés en mauvaise santé sera 3,3 fois plus élevé qu'en 2001, contre 2,7 fois pour les femmes âgées. Même selon le scénario le plus optimiste, dans lequel les années additionnelles en espérance de vie sont vécues sans handicap, le nombre d'hommes âgés en mauvaise santé sera 2,7 fois plus élevé, contre 2,3 fois pour les femmes âgées. Avec l'augmentation du nombre de personnes âgées dont la santé est précaire, les coûts augmenteront pour un grand nombre de services sociaux et de santé (Keefe *et al.*, 2007; Légaré, 2001; Légaré *et al.*, 2006, p. 307). Ces coûts sont essentiellement financés par l'entremise d'un système public de répartition à un seul palier, inévitablement inéquitable envers les générations moins nombreuses que celles qui les précèdent immédiatement.

Les pensions

L'analyse de l'évolution du nombre de personnes âgées à faible revenu révèle le rôle important du programme de Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada dans la réduction des inégalités au sein de cette population (Myles, 2000). Cependant, l'importance grandissante des régimes de pensions privés dans le revenu à la retraite et les taux de cotisations très variables pourraient renverser cette tendance.

Dans son analyse comparative de sept pays, Bongaarts (2004) révèle que le ratio des dépenses au titre des pensions de retraite (RDPR), soit les dépenses annuelles totales au chapitre des régimes de pensions publics divisées par les revenus annuels totaux avant impôts, compte pour environ 10 % des revenus par travailleur au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, contre environ un quart des revenus en France et en Allemagne, et un tiers en Italie. Ces projections suggèrent que les dépenses afférentes aux régimes de pensions publics ne seront pas viables dans le cas de l'Italie, de la France et de l'Allemagne et présentent des problèmes pour le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni. Pour le Canada, le RDPR devrait passer de 10 à 20 % entre 2001 et 2050. L'auteur suggère différentes approches pour réduire le coût des régimes publics de pensions. En plus d'une réduction des prestations de retraite, on peut envisager, au plan de la démographie, une hausse de la fécondité ou de l'immigration et, au plan du marché du travail, l'augmentation du taux d'activité ou de l'âge d'admissibilité à la retraite. Chacune de ces propositions mérite l'attention des décideurs publics.

Vers une politique démographique?

La migration de remplacement

L'immigration est souvent perçue comme une des clés aux enjeux démographiques du pays, notamment ceux touchant le vieillissement et le ralentissement de la croissance de la population de même que le ralentissement de la croissance de la population active. Cette avenue, connue comme la « migration de remplacement », utilise l'immigration pour combler le manque de naissances et retrouver une dynamique démographique du passé. Les Nations unies (2000) ont adopté trois définitions de la migration de remplacement.

Dans la première définition, la migration est vue comme une façon de prévenir le déclin démographique. Comme l'illustrent les projections

tirées du scénario de croissance moyenne de Statistique Canada, la migration permet d'éviter, à long terme, le déclin démographique. Cependant, comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique sont les seules provinces à recevoir relativement plus d'immigrants que leur poids démographique au sein de la population canadienne, l'immigration ne peut à elle seule prévenir le déclin démographique dans certaines régions du pays (Matthews, 2006).

Si la proportion de la population active sur le marché du travail semble idéale pour l'instant, il faut envisager des réformes permettant de répondre aux besoins des travailleurs plus âgés, d'accroître la sécurité des jeunes travailleurs, et de faciliter la conciliation travail-famille.

Dans la deuxième définition, l'immigration est utilisée pour prévenir le déclin de la population active. Ici encore, le Canada fait bonne figure même pour des niveaux d'immigration légèrement en deçà de ceux proposés dans le scénario de croissance moyenne. Selon Martel *et al.* (2007b), il suffirait de 165 000 immigrants par année pour empêcher le déclin de la population en âge de travailler.

Dans la troisième définition, la migration de remplacement sert à maintenir la taille relative de la population âgée de 15 à 64 ans par rapport à celle des 65 ans et plus. Les projections démographiques montrent que cet objectif est irréalisable puisque le vieillissement de la population est inévitable, peu importe le niveau d'immigration. Les immigrants sont en moyenne plus jeunes que la population du pays d'accueil. En conséquence, une immigration accrue abaisse légèrement la moyenne d'âge de la population. Cependant, cet impact est modeste puisque les immigrants d'une année donnée sont peu nombreux par rapport à la population totale et qu'ils vieillissent comme tout le monde.

Si l'augmentation du nombre d'immigrants peut répondre en partie au défi démographique, ce n'est pas une solution miracle. Tel que mentionné, l'immigration peut faire échec au déclin démographique, mais elle a peu d'impact sur le vieillissement de la population. Par ailleurs, on peut se demander si l'objectif d'augmenter de manière importante le nombre d'immigrants au pays est atteignable. En effet, contrairement à de nombreux pays européens, le Canada affiche déjà un taux élevé d'immigration et les difficultés liées à la relocalisation des nouveaux arrivants en dehors des grands centres comme Toronto, Vancouver et Montréal, et la difficulté croissante d'intégrer les cohortes récentes d'immigrants au sein du marché du travail canadien sèment le doute quant à la capacité du Canada d'accueillir un grand nombre d'immigrants additionnels. Par le passé, les fluctuations dans le niveau d'immigration ont permis d'intégrer les nouveaux arrivants lorsqu'ils étaient moins nombreux.

La faible fécondité

Une enquête sur les intentions en matière de fécondité en France révèle quatre facteurs susceptibles d'augmenter sensiblement la fécondité, soit la stabilité économique et l'accès à des ressources, des relations plus égalitaires entre les sexes, l'existence de politiques familiales et le refus de céder aux valeurs post-modernes associées à l'individualisme (Rossier, 2005). Une union conjugale stable et la présence de deux revenus d'emploi par famille entraînent également une hausse de la fécondité (Rossier, 2005; Testa et Toulemon, 2005).

Au cours des dernières années, les cohortes d'immigrants ont éprouvé beaucoup de difficultés à trouver un emploi et le revenu réel des jeunes mères a diminué. De plus, le coût d'élever un enfant a augmenté dans certains domaines, notamment l'éducation post-secondaire. Un soutien financier accru aux jeunes familles leur permettrait sans doute de s'établir plus rapidement et d'avoir plus d'enfants. Cela dit, mêmes les personnes les plus favorables à l'établissement d'incitatifs financiers admettent qu'il faut octroyer des prestations importantes pour qu'elles aient un véritable impact. D'ailleurs, s'ils sont utilisés seuls, les incitatifs financiers n'auront sans doute qu'un faible impact sur le taux de fécondité (Grant *et al.*, 2004).

Dans son étude de l'efficacité des politiques en matière de fécondité, McDonald (2006) conclut que les gouvernements doivent procurer une plus grande sécurité pour faire augmenter la fécondité. Le principal problème, selon l'auteur, est que la création d'une famille comporte plus de risques pour la femme. La solution passe par un changement de société, qui doit prioriser le soutien à la vie familiale afin d'indiquer aux jeunes qui veulent se marier et avoir des enfants qu'ils seront soutenus par la société. On trouve le plus faible taux de fécondité dans les pays adhérant à la vision traditionnelle de la famille et de l'État comme deux entités distinctes, et les taux les plus élevés dans les sociétés où l'on trouve des institutions de soutien à la famille et une plus grande équité entre les sexes au sein de la famille (voir aussi Roy et Bernier, 2006). Comme on retrouve plusieurs types de familles et que leur structure évolue, ces institutions doivent être variées elles aussi (Beaujot et Ravanera, 2007; McQuillan, 2006).

Les dimensions familiales et la mouvance de la base du soutien social

Il est important de s'attarder aux différentes dimensions familiales, notamment à la lumière des changements profonds qu'elles ont subis et de leurs impacts sur le rôle de la famille comme principal soutien des personnes à charge.

Même si le mode de vie familiale des baby-boomers ne constitue pas un modèle « naturel » ou forcément idéal, il peut être utile de comparer la situation d'aujourd'hui avec celle des familles ayant vécu dans les décennies suivant la Deuxième Guerre mondiale puisqu'un grand nombre de politiques sociales importantes touchant la famille ont été élaborées à cette époque. Ces politiques étaient fondées sur des hypothèses de croissance démographique continue et de prépondérance d'une structure familiale biparentale à revenu unique. De fait, les politiques sociales d'après-guerre conçues au sein d'États-providence sont souvent fondées implicitement sur un modèle traditionnel de famille intacte où le soutien familial dispose d'un emploi stable capable de garantir une sécurité de base à la grande majorité de la population (Esping-Andersen, 1999). En conséquence, les politiques sociales avaient pour but premier de fournir un soutien au nombre relativement restreint de personnes qui ne vivaient pas au sein de telles familles. Vers la fin du XX^{e} siècle, de nombreux risques sont apparus auxquels les politiques des États-providence modernes ne semblent pas pouvoir répondre convenablement. Ces nouveaux risques sont non seulement liés à l'évolution du marché du travail dans les sociétés industrialisées, mais aussi à l'évolution de la vie familiale, où les femmes et les enfants sont le plus à risque.

Si elles présentent leurs propres particularités, les politiques sociales des pays occidentaux s'articulent invariablement autour de trois fondements communs : l'autosuffisance des individus, le soutien familial et un filet de sécurité sociale. Dans leur forme actuelle et dans le contexte d'une société postindustrielle mondialisée, ces modèles sont inadéquats (Esping-Anderson, 1999).

Conclusions

À l'occasion du 150^{e} anniversaire de la Confédération, la situation démographique du pays sera fort différente de celle d'il y a 50 ans. Si la population augmentait au taux annuel de 1,8 % en 1967, ce taux serait de 0,8 % en 2017 selon le scénario de croissance moyenne. En 1967, le vieillissement de la population s'effectuait surtout par le bas, mais la proportion de la population âgée de 65 ans et plus est passée de 7,8 % en 1967 à 13,7 % en 2006. Cette augmentation de 6 points de pourcentage, qui indique une tendance au vieillissement par le haut, augmentera de 3,1 points de pourcentage additionnels d'ici 2017 et enfin de 4,4 autres points d'ici 2026. À cette date, la plupart des baby-boomers auront 65 ans ou plus.

En 1967, en dépit d'un faible taux de chômage, seulement 52,8 % de la population âgée de 15 ans et plus occupaient un emploi, contre 63,0 % en 2006. Avec l'entrée massive des baby-boomers et des femmes sur le marché du travail, la population active totale a fait un bond de 38 % entre 1967 et 1977. En comparaison, on prédit une augmentation d'à peine 2 % de la population active entre 2017 et 2027. De 1966 à 1976, la population âgée de 20 à 29 ans a augmenté de 53 %, alors que les 65 ans et plus ont augmenté de 30 %, et la population totale de 15 %. En comparaison, entre 2016 et 2026, nous assisterons à une diminution de 7 % de la population âgée de 20 à 29 ans, et à une augmentation de 39 % de la population âgée de 65 ans et plus, pour une augmentation totale de la population de 7 %.

On observe des différences importantes dans l'évolution démographique des régions canadiennes. Par exemple, au cours des 40 dernières années, la proportion conjointe des populations de l'Alberta et de la Colombie-Britannique par rapport à la population totale du pays est passée de 16,7 à 23,6 %, alors que l'Atlantique a enregistré une baisse de 9,9 à 7,1 % et la part du Québec est passée de 28,9 à 23,5 %. Même si une répartition démographique plus équilibrée entre les régions serait souhaitable, il faut s'attendre à ce que ces divergences se maintiennent, notamment en raison de la concentration de la croissance démographique en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario.

Sans aucun doute, une éventuelle politique démographique canadienne devra aller au-delà de l'immigration. Bien que celle-ci joue un rôle important dans la recherche d'un nouvel équilibre, il faut des politiques encourageant la procréation. Par ailleurs, si la proportion de la population active sur le marché du travail semble idéale pour l'instant, il faut envisager des réformes permettant de répondre aux besoins des travailleurs plus âgés, d'accroître la sécurité des jeunes travailleurs, et de faciliter la conciliation travail-famille. Si l'on prend en compte les intérêts des plus récentes générations post-baby-boom, toute modification aux régimes de soins de santé et aux régimes de retraite devra assurer une équité intergénérationnelle.

Les références sont disponibles sur le site web du PRP.

Les dynamiques inter-reliées des processus liés aux variations démographiques et aux parcours de vie

Paul Bernard
Professeur de sociologie
Université de Montréal

Cet article a bénéficié des nombreuses discussions entre l'auteur et les chercheurs ayant pris part à « l'Enquête par panel sur la dynamique des parcours de vie », maintenant appelée « Enquête par panel sur les ménages canadiens », et le « Réseau de recherche sur les changements démographiques et les parcours de vie » financé par le CRSH. Merci à Charles Beach, Paul Bélanger, Johanne Charbonneau, Céline LeBourdais, David Livingstone, Susan McDaniel, Lynn McDonald, Shelley Phipps, Louise Potvin, Amélie Quesnel-Vallée, Byron Spencer, J. Douglas Willms; ainsi qu'à Roderic Beaujot, Rosemary Bender, Kevin McQuillan, et Zenaida Ravanera.

La démographie est sans doute la science sociale qui prédit l'avenir avec le plus d'exactitude, surtout lorsque cet avenir se situe dans 10 ans. D'ailleurs, vers la fin du 20e siècle, Nathan Keyfitz pouvait annoncer aux dirigeants chinois les conséquences de leur politique d'un enfant par famille sur la population et sur le développement économique du pays. Il prédisait à court terme des occasions de croissance économique, résultat d'un très faible taux de dépendance (moins d'enfants et une proportion de personnes âgées encore relativement modeste). Cependant, avait-il prévenu, lorsque la jeune génération, nombreuse, atteindrait le troisième âge, le taux de dépendance remonterait en flèche, d'où l'importance que la croissance économique soit alors au rendez-vous.

Bien entendu, la situation au Canada apparaît beaucoup moins préoccupante. Une grande proportion des parents des enfants à naître au cours des dix prochaines années sont déjà parmi nous et on peut les dénombrer. Par ailleurs, à moins de catastrophes, l'espérance de vie devrait continuer d'augmenter légèrement et on peut prédire avec précision le vieillissement et le nombre de décès anticipés de la population actuelle. Seule la forte immigration prévue permettra une croissance nette de la population, qui sera toutefois insuffisante pour modifier les tendances démographiques nationales de façon marquée. Les Canadiens d'aujourd'hui constitueront la majorité de la population au pays en 2017, ce qui n'est pas nécessairement le cas de régions, villes ou quartiers en particulier.

À l'intérieur du pays, les migrations régionales amèneront de nombreuses personnes et familles à se déplacer vers des endroits qu'on ne peut prédire en raison des défis parfois soudains liés au développement des ressources naturelles et aux problèmes environnementaux auxquels nous serons sans doute confrontés. Si nous pouvons prédire assez facilement le nombre d'enfants à naître dans la prochaine décennie, les circonstances dans lesquelles ils grandiront sont plus difficiles à anticiper. Vivront-ils au sein de familles intactes, monoparentales, ou reconstituées? Et pendant combien de temps? Combien d'entre eux feront l'expérience de la pauvreté ou évolueront au sein de familles où le stress et l'incertitude liés à l'emploi et à la conciliation travail-famille sont omniprésents? Enfin, combien d'entre eux seront nés de familles immigrantes, et à quel point leur parcours de vie sera-t-il comparable à celui des enfants de parents nés ici?

Au-delà des chiffres de base, l'analyse des processus sous-jacents révèle une réalité plus complexe. Pour étudier des enjeux plus larges que les simples variations démographiques, tels que les conditions de vie futures de cette population, il faut élaborer des théories permettant d'analyser les processus socio-économiques, démographiques et culturels en jeu. Cet article vise à rendre compte de cette analyse partant des variations démographiques pour s'étendre aux parcours de vie.

L'étude des variations démographiques commence par des chiffres de base : le nombre de naissances, de décès, de nouvelles unions conjugales et de séparations, de migrations entre les différents territoires. Ces données de base impliquent une situation locale implicite, voire explicite. En effet, on compte les personnes selon l'endroit précis où elles se trouvent, ce qui devrait favoriser le dialogue (rendu plus nécessaire encore par la gravité des enjeux environnementaux) entre la démographie et la géographie.

La notion de *transitions* est étroitement liée à celle des chiffres de base. À preuve, si les naissances proviennent des unions, les cohortes se succèdent à l'intérieur d'un processus social et biologique de reproduction, les migrants altèrent la structure d'âge et la distribution territoriale de la population, et ainsi de suite. Autrement dit, les chiffres de base sont interdépendants, liés les uns aux autres dans ces transitions.

L'approche fondée sur les parcours de vie*, quant à elle, fournit un cadre d'analyse des interactions entre les différentes transitions et processus impliqués.*

Dans une large mesure, les recherches actuelles tentent de cerner les causes de ces transitions, c'est-à-dire, de comprendre les *processus* qui favorisent ou ralentissent ces transitions ou encore qui modifient les conditions dans lesquelles elles se produisent. C'est pourquoi la démographie se nourrit d'échanges interdisciplinaires avec l'économie, la sociologie et même l'anthropologie et la psychologie. La science politique est également interpellée, dans la mesure où les chiffres de base et les transitions sont influencés par les politiques publiques et vice-versa.

L'approche fondée sur les *parcours de vie*, quant à elle, fournit un cadre d'analyse des interactions entre les différentes transitions et processus impliqués. Ce cadre comprend quatre éléments qui, ensemble, permettent un dialogue interdisciplinaire fructueux et une meilleure communication entre la collectivité des politiques et celle de la recherche.

1. La vie *se déroule dans le temps* : les personnes, en tant qu'agents humains, bâtissent leur avenir sur la base des contraintes et occasions qui découlent de leur passé. À chaque étape de leur vie, ils analysent les conditions dans lesquelles ils évoluent à l'aide d'informations, d'idées et de croyances issues de leur expérience. Par la suite, ils entreprennent une série d'actions visant à maintenir ou modifier ces conditions. Comme celles-ci changent, notamment suite aux actions passées, ce processus est itératif. Bien sûr, les circonstances de la vie sont très différentes d'une personne à l'autre et la qualité de l'information dont elles disposent pour prendre leurs décisions varie également beaucoup. La recherche sur les parcours de vie démontre que les différences observées initialement dans les occasions, souvent faibles au départ, tendent à s'accroître avec le temps et que le moment et la séquence des événements et des transitions jouent également un rôle important. Les conséquences qui en découlent se font sentir à court mais aussi à moyen et long terme.
2. La vie *est faite de multiples aspects* : les particuliers ont des apports aux institutions qu'ils fréquentent, la famille, la collectivité, le marché, l'État, mais ils y puisent également des ressources. En effet, le parcours de vie des personnes est tributaire de leurs ressources en termes de santé, d'instruction et de sécurité économique. Ces trois ressources de base sont à la fois causes et conséquences les unes des autres, tout au long du parcours de vie. À l'occasion d'étapes déterminantes de leur vie, le sort des personnes dépend de leur santé, de leur instruction et de leur sécurité économique. À l'inverse, la santé, l'instruction et la sécurité du revenu dépendent en grande partie de ce qui se passe dans les étapes de vie. On comprend mieux pourquoi les discussions de politiques publiques mettent de plus en plus l'accent sur la formation continue, des connaissances en santé et le maintien de l'employabilité tout en insistant sur les conséquences négatives de la pauvreté sur la santé et l'instruction, particulièrement chez les enfants. À ce stade, il est utile d'énoncer les différentes sortes de capital qui sont interdépendantes les unes des autres : les ressources ne sont pas seulement utilisées, elles sont également accumulées (ou détruites) dans le parcours de vie, avec un impact cumulatif et interactif sur la condition sociale et les possibilités des personnes. En plus du capital économique, humain, culturel et de santé, le capital social occupe une place de plus en plus importante dans les débats de politiques publiques. À travers les réseaux sociaux, les personnes ont accès à d'autres ressources qu'elles utilisent pour elles-mêmes, leur famille ou la collectivité.
3. Les vies sont *interreliées* : les gens vivent des vies « *interreliées* », notamment par l'entremise des relations familiales et générationnelles. Nous sommes tous nés de parents habituellement soucieux de notre bien-être et qui s'attendent à recevoir affection et soutien en vieillissant. Des relations semblables existent entre les personnes d'âge moyen et leurs enfants, et ces relations évoluent dans un contexte de plus en plus diversifié et composé de familles intactes, monoparentales ou reconstituées. Ceci a des impacts importants sur

le parcours de vie des personnes, non seulement des jeunes, des personnes âgées et des personnes à charge, mais également sur celui des personnes d'âge moyen qui contribuent aux soins apportés aux personnes à charge dans leur famille, leur collectivité ou par l'entremise d'institutions sociales (p. ex., les régimes de retraite). Ainsi, les parcours de vie individuels sont profondément affectés par les parcours de vie des membres de la famille, et vice-versa, notamment à l'occasion d'événements majeurs comme la perte (ou l'obtention) d'un emploi, une maladie grave, la naissance d'un enfant, la mort d'un conjoint ou d'une conjointe, le décrochage scolaire d'un enfant, le départ d'un enfant du domicile familial, ou son retour.

4. Les vies se déroulent dans des *milieux sociaux* : les personnes vivent entourées de leur famille, mais aussi de leur collectivité. Celles-ci offrent un niveau variable de possibilités (emplois, qualité des écoles et des garderies, sécurité physique, qualité de l'environnement, accessibilité des commerces) et de soutien (organismes communautaires ou de socialisation). Ces ressources ont évidemment un effet sur les trajectoires des résidents, particulièrement pour les sous-populations à mobilité réduite, comme les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les pauvres. Les gouvernements provinciaux et nationaux jouent un rôle clé dans les parcours de vie par l'entremise de politiques régissant la santé, l'éducation, l'aide sociale, les affaires municipales, les transports, l'environnement, etc. La recherche fait ressortir des différences marquées dans les sociétés avancées, auxquelles viennent répondre les programmes d'aide sociale. Ces régimes présentent différents modèles globaux de production et de distribution du bien-être qui résistent au temps et s'articulent autour du marché, de l'État, de la famille et de la communauté. Les pays dits « libéraux » s'appuient avant tout sur le marché et les programmes sociaux qui restent. Les pays « sociodémocrates » offrent quant à eux une protection sociale universelle tout en encourageant la participation du plus grand nombre au marché du travail. Enfin, les pays « conservateurs » s'appuient davantage sur la famille et sur les régimes d'assurance sociale issus du milieu de travail. La recherche comparative sur les parcours de vie, qu'elle soit internationale ou, dans le cas du Canada, interprovinciale, permet de faire ressortir clairement les conséquences des différents types de politiques sur les parcours de vie des personnes et des familles.

Ce dernier élément élargit le champ des perspectives offertes par l'approche sur les parcours de vie, qui ne se limite plus à l'individu. Les trajectoires et transitions vécues par les personnes et les familles permettent de mieux saisir les conséquences des changements à plus grande échelle. Tout comme les variations économiques et culturelles, les variations démographiques jouent ici un rôle important. Le nombre de naissances, de nouvelles unions et de séparations, de décès et de migrations influence considérablement les conditions de vie des particuliers ainsi que le contexte dans lequel les décisions de politiques publiques sont prises. En effet, les chiffres de base et les transitions orientent les politiques gouvernementales concernant l'âge obligatoire de la retraite, les soins de santé, les transferts financiers et les services en soutien aux familles, les quotas d'immigration et les programmes de formation de la main-d'œuvre pour différents groupes démographiques tout au long de leur parcours de vie.

En résumé, nous pouvons dégager les deux propositions symétriques suivantes :

- les variations démographiques, de concert avec les variations économiques, influencent de façon importante les transitions, trajectoires et parcours de vie;
- à l'inverse, on peut affirmer que les différents processus au cœur des parcours de vie individuels sont, dans leur ensemble, à la base des variations démographiques.

Si nous voulons promouvoir l'égalité des chances pour tous au Canada, nous devrons mieux comprendre les variations dans la composition de la population et la façon dont ces variations interagissent avec les processus liés aux parcours de vie dans un contexte d'inégalités sociales croissantes.

L'analyse du phénomène des naissances, un processus démographique clé, permet de faire ressortir clairement cette interdépendance. En effet, la décision d'avoir un enfant est étroitement liée aux trajectoires matrimoniales, éducatives, professionnelles et financières des personnes et des familles, de même qu'à la santé de ces personnes et de leurs proches. À leur tour, ces trajectoires sont déterminées par des processus démographiques

qui ont amené un certain nombre de gens, répartis en différentes cohortes de Canadiens de souche et d'immigrants, à vivre sur un territoire donné.

Bien entendu, ces processus sont influencés fortement par les inégalités sociales croissantes que nous observons actuellement et vice-versa. Selon Heisz (2007), nos politiques fiscales et nos programmes sociaux n'arrivent plus à contrebalancer la tendance à une disparité toujours plus grande des revenus de même que les conséquences de l'homogamie éducationnelle croissante (ici encore une question de démographie). D'après Saez et Veall (2005) et Murphy, Roberts et Wolfson (2007) pour le Canada, le nombre de personnes disposant de revenus élevés est en forte progression, une situation qui devrait alimenter les débats publics et influencer les décisions de politiques publiques. Enfin, selon Myles (2005), la cohorte qui suit celle des baby-boomers accédera plus tardivement à la vie adulte, ce qui entraînera des problèmes de fertilité et modifiera la structure d'âge de la population.

Autrement dit, on ne peut étudier les variations démographiques et les parcours de vie sans faire référence aux inégalités sociales qui en découlent et qui les déterminent également. Nous ferons ressortir quelques-uns de ces liens multiples.

- Les défis de l'équité intergénérationnelle, notamment les différentes façons (privées et publiques) de transférer d'importantes ressources d'une cohorte à l'autre à la suite du vieillissement et du décès des baby-boomers.
- L'impact des changements familiaux sur l'inégalité sociale, incluant la tendance à l'homogamie éducationnelle mentionnée ci-haut et les conséquences de l'instabilité familiale sur les contextes économiques des enfants.
- L'intégration de plus en plus difficile des immigrants, notamment au sein du marché du travail et en raison des difficultés liées à la reconnaissance des compétences professionnelles.
- Les déséquilibres démographiques résultant de périodes d'expansion et de ralentissement économique au niveau régional et du besoin qu'auront les familles d'adapter leur parcours de vie en conséquence.
- Les difficultés à s'assurer que l'ensemble de la population, sans égard à l'âge et à l'origine ethnique, ait accès aux ressources nécessaires à une vie productive. Ceci nécessite non seulement des services de santé et d'éducation continus, mais aussi les ressources nécessaires à la conciliation travail-famille.

Autrement dit, si nous voulons promouvoir l'égalité des chances pour tous au Canada, nous devrons mieux comprendre les variations dans la composition de la population et la façon dont ces variations interagissent avec les processus liés aux parcours de vie dans un contexte d'inégalités sociales croissantes.

Les références sont disponibles sur le site web du PRP.

Population et travail en 2017

Alain Denhez
Directeur adjoint de projet
Projet de recherche sur les politiques

Notre pays célèbrera son 150e anniversaire dans 10 ans, en 2017. Plusieurs s'inquiètent de l'avenir économique du Canada, à l'aube de cet anniversaire, en raison notamment du vieillissement de la population et des défis particuliers relativement au départ des baby-boomers du marché du travail. Cet article fait le point sur notre compréhension des enjeux liés à ce défi démographique.

À l'image des clairvoyants qui lisent l'avenir avec une boule de cristal, notre vision de ce que sera la population en 2017 s'appuie sur quelques boules de cristal… scientifiques celles-là. Nos outils analytiques principaux sont les modèles de microsimulation *LifePaths*[1] et *PopSim* de Statistique Canada. Un autre article de cette édition de *Horizons* présente les résultats du modèle de prévision COPS, un modèle qui est aussi une « boule de cristal » fort utile pour évaluer les défis du marché du travail futur.

Le vieillissement de la population

Il y a des tendances démographiques lourdes, incontournables, et pour lesquelles il n'est nul besoin de boule de cristal; en 2017, par exemple, on peut affirmer sans l'ombre d'un doute que nous serons plus vieux de 10 ans! Cette apparente lapalissade cache cependant un phénomène démographique important : en 2017 les baby-boomers seront de 10 ans plus vieux, ce qui, en raison du poids démographique important de cette génération relativement à toutes les autres générations, entraînera une hausse généralisée de l'âge moyen des Canadiens. En effet, cette population des boomers qui a présentement entre 45 et 60 ans représente environ 22 % de la population totale, alors que le groupe de 15 ans et moins ne représente que 17 % de la population. Il n'y a tout simplement pas assez de jeunes pour compenser l'effet du vieillissement des boomers sur la moyenne d'âge globale de la population.

FIGURE 1

Augmentation récente de l'accroissement de la population en raison de l'immigration, alors que l'accroissement naturel de la population a chuté et ne représente qu'un tiers de l'accroissement

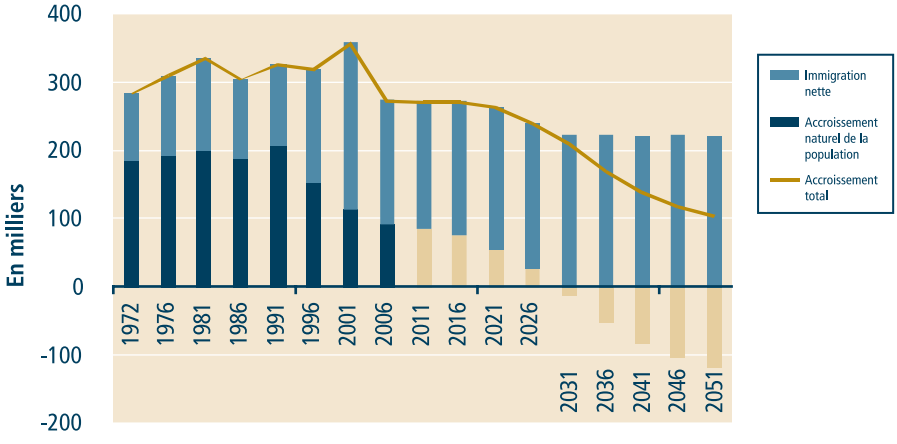

Source : Laurent Martel, 8 juin 2007.

TABLEAU 1
Croissance démographique, 2007-2017

2007				2017			
Âge médian	Naissances	Décès	Solde	Âge médian*	Naissances	Décès	Solde
41,6	4,3	4,5	-0,2	45,8	3,9	5,1	-1,2
38,9	1,4	1,2	0,2	42,3	1,4	1,3	0,1
41,2	8,4	8,5	-0,1	44,4	8,3	9,2	-0,9
41,1	6,7	6,4	0,3	44,5	6,4	7,2	-0,8
40,6	74,5	61,7	12,8	42,7	74,7	70,8	3,9
38,5	131,5	92,2	39,3	40,6	144,5	108,1	36,4
37,5	14,3	10,2	4,1	38,9	15,2	10,5	4,7
37,9	11,9	9,1	2,8	40,0	11,4	8,9	2,5
36,1	41,1	20,3	20,8	38,5	43,5	24,6	18,9
40,0	41,0	32,2	8,8	42,1	45,1	37,8	7,3
39,1	336,9	246,7	90,2	41,2	356,3	284,2	72,1

* en 2016
Source : Bélanger, Martel *et al.*, 2005, et *PopSim* (2007).

Si le poids démographique des boomers explique partiellement le vieillissement de la population, d'autres facteurs entrent aussi en jeu. Il y a d'abord le niveau de fertilité des Canadiennes qui est, depuis déjà quelques décennies, inférieur au niveau nécessaire pour simplement maintenir la population à un niveau stable. Ce faible taux de fertilité explique bien entendu le faible poids démographique actuel des jeunes dans notre société. En fait, sans immigration, le niveau de la population canadienne serait bientôt (vers 2030) en décroissance, avec plus de décès que de naissances. Il n'y aura alors pas assez de naissances au pays pour remplacer les baby-boomers (voir figure 1).

Un autre facteur qui explique le vieillissement de la population est la hausse de l'espérance de vie tant pour les femmes que pour les hommes. L'espérance de vie augmente d'environ 2,4 ans à chaque décennie, et une plus grande proportion de Canadiens atteint 65 ans – on prévoit que 88 % des femmes et 81 % des hommes nés en 1960 atteindront l'âge de 65 ans, comparativement à 74 % et 62 % des Canadiennes et Canadiens nés en 1920. Le poids démographique des personnes âgées s'en trouve renforcé d'avantage.

On le voit : tous les ingrédients sont là pour favoriser un vieillissement de la population : moins d'enfants, une génération vieillissante avec un poids démographique considérable, et qui vivra plus longtemps que les générations précédentes.

Il est important de noter que le vieillissement de la population sera inégalement réparti au Canada. L'Est du Canada vieillit plus rapidement que les provinces à l'ouest de la rivière Outaouais (voir tableau 1). Par exemple, l'âge médian à Terre-Neuve-et-Labrador augmenterait de plus de 4 ans dans les 10 prochaines années, alors que la hausse de l'âge médian pour l'ensemble du Canada ne sera que d'un peu plus de 2,1 ans. De plus, il y a dès maintenant plus de décès que de naissances à Terre-Neuve-et-Labrador ainsi qu'en Nouvelle-Écosse. À l'autre extrême, il y a encore deux fois plus de naissances que de décès en Alberta.

Vieillissement et travail

Le vieillissement de la population inquiète; le Canada aura-t-il la capacité économique de soutenir une fraction grandissante de sa population qui sera hors du marché du travail? Au Projet de recherche sur les politiques, nous avons développé une approche objective qui permet d'apporter des éléments de réponse à cette question.

Les boomers influenceront de façon déterminante l'évolution du marché du travail au cours des 10 prochaines années. En 2017, les plus vieux baby-boomers seront septuagénaires, et les plus jeunes seront près de la mi-cinquantaine. Les 10 prochaines années verront donc bien des boomers quitter ou être en processus de quitter le marché du travail. Après des décennies de croissance du nombre de personnes en âge de travailler, assurant aux employeurs un renouvellement et une croissance continue du nombre de travailleurs disponibles, la tendance s'inversera. La proportion de la population ayant 65 ans augmentera à 16,1 %, alors qu'elle n'est présentement qu'à 13,6 %, un bond de 2,5 points de pourcentage en seulement 10 ans.

Il n'est cependant pas question ici d'une crise majeure sur le marché du travail. Il n'y aura pas de pénurie

généralisée de main-d'œuvre en 2017[2]. Un facteur important de ce constat est le fait que la population qui remplacera les boomers sur le marché du travail est plus active, notamment en raison de la participation croissante des femmes sur le marché du travail (voir figure 2). Un autre facteur important est le niveau d'éducation élevé des jeunes cohortes qui arrivent sur le marché du travail, un facteur qui favorise tant la chance d'obtenir un emploi que de le garder plus longtemps (voir graphique 3)[3]. On serait tenté d'ajouter un troisième facteur, l'immigration, mais celle-ci, avec son niveau déjà élevé au Canada, n'aura que très peu d'influence (voir encart p. 21). L'immigration peut être un outil utilisé afin de réduire certaines pressions dans certains secteurs spécifiques, mais elle n'est pas une solution qui peut améliorer le niveau de vie des Canadiens (Denton, 2003), ni même compenser le vieillissement de la population[4].

La mesure, développée au PRP, de l'offre globale de travail (voir encart p. 21) permet de quantifier l'offre de travail relativement à l'ensemble de la population canadienne (population incluant les jeunes et les personnes âgées qui ne travaillent pas).

On prévoit que cette offre de travail, exprimée en heures de travail per capita (heures de travail relativement à la population totale), amorcera un déclin au tournant de la décennie (voir graphique 4), après une forte tendance à la hausse depuis au moins le début des années 1970, hausse correspondant à l'arrivée des baby-boomers à l'âge du travail et à la participation croissante des femmes sur le marché du travail.

Si ce scénario que nous envisageons pour l'offre de travail relativement à la population totale n'est pas catastrophique, il implique cependant un

FIGURE 2
Taux d'emploi des personnes en âge (15-64) de travailler

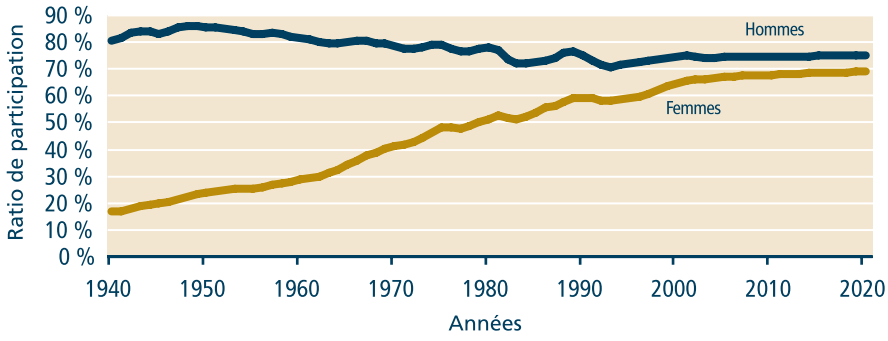

Source : *LifePaths*, Statistique Canada.

FIGURE 3
Nombre total d'années d'activité prévues pour la vie (hommes)

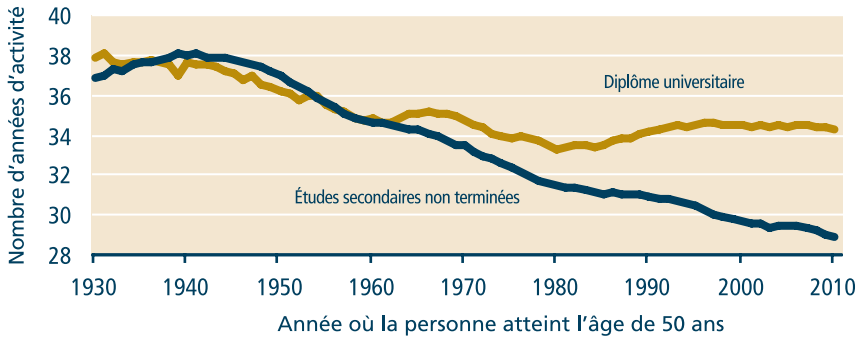

Source : *LifePaths*, Statistique Canada.

FIGURE 4
Heures de travail par personne

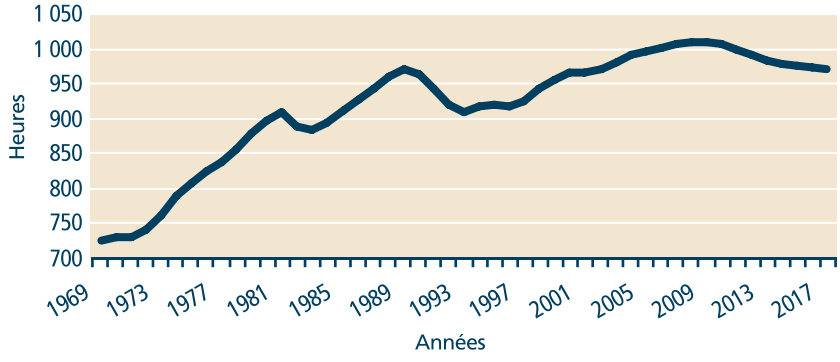

Source : *LifePaths* (juillet 2007), Statistique Canada.

TABLEAU 2
Répartition provinciale des heures de travail per capita

	Heures par personne		
	2007	2017	Variation de pourcentage
Terre-Neuve	740	621	-16,1 %
Î.-P.-É.	1042	954	-8,5 %
Nouvelle-Écosse	952	871	-8,5 %
Nouveau-Brunswick	891	790	-11,3 %
Québec	949	874	-7,9 %
Ontario	1043	1027	-1,6 %
Manitoba	1048	1012	-3,5 %
Saskatchewan	1033	989	-4,2 %
Alberta	1111	1090	-1,9 %
Colombie-Britannique	979	935	-4,5 %
Yukon	737	675	-8,5 %
T.-N.-O.	701	622	-11,4 %
Canada	1007	970	-3,7 %

Source : *LifePaths* (Juillet 2007), Statistique Canada.

TABLEAU 3
Proportion de la population selon le niveau d'éducation atteint en 2007 et 2017, groupe d'âge 25-44

	1997	2007	2017
Moins que secondaire	19,3 %	14,1 %	12,1 %
Secondaire	15,3 %	13,3 %	12,6 %
Étude ou diplôme post-secondaire	45,8 %	48,6 %	49,1 %
Université (baccalauréat et plus)	19,6 %	24,1 %	26,3 %

Source : *LifePaths* (Juillet 2007), Statistique Canada.

renversement important de la tendance à long terme observée jusqu'à maintenant sur le marché du travail. Alors que la capacité de travail était constamment à la hausse, il faudra s'ajuster à un marché où l'offre de travail sera plus limitée. L'âge d'or de la croissance économique, avec pour moteur principal la croissance de la main-d'œuvre, semble bien terminé.

La baisse relativement modeste des heures de travail per capita cache aussi de fortes différences provinciales, à l'image du vieillissement différencié au niveau provincial (voir tableau 2). À Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, la baisse des heures per capita sera d'environ 16 %, alors que la baisse ne sera que de 1,4 % en Ontario. En fait, toutes les provinces de l'Est, incluant le Québec, verront une baisse importante des heures de travail per capita, alors que la baisse sera moins marquée dans les autres provinces.

Le vieillissement peut freiner la croissance économique s'il n'y a pas d'effet compensateur sur la productivité. Or, un facteur important de la croissance de la productivité est la qualité de la main-d'œuvre. Si on se fie au niveau d'éducation comme indicateur de qualité de la main-d'œuvre, on peut être optimiste sur la capacité du pays à réaliser l'objectif d'une croissance plus rapide de la productivité. La main-d'œuvre est éduquée, et l'est de plus en plus. Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail atteignent des niveaux d'éducation plus élevés que leurs aînés. En 2007, environ 72,6 % de la population des 25-44 ans ont plus qu'un niveau d'éducation secondaire. Cette proportion passera à plus de 75 % en 2017[5](la plus élevée des pays industrialisés).

On a vu plus haut (voir figure 3) l'effet positif qu'a l'éducation sur la participation au marché du travail.

Vieillissement de la population et le travail

Les premiers baby-boomers, ceux nés en 1946, auront 65 ans en 2011. Le poids démographique des boomers sera alors encore une fois démontré, avec le début d'une hausse de la part de la population ayant plus de 65 ans. Cependant, le retrait du marché du travail des boomers sera déjà bien amorcé en 2011 puisque nombre de boomers auront déjà quitté le monde du travail. En soi, la proportion de la population ayant 65 ans ou plus ne se traduira pas par une baisse correspondante de la quantité de main-d'œuvre dont disposera l'économie canadienne. D'autres facteurs jouent, dont la hausse continue du taux de participation des femmes, le niveau d'éducation des travailleurs qui influence tant la probabilité d'avoir un emploi que la possibilité de garder cet emploi, l'âge d'entrée sur le marché du travail, l'immigration, etc.

Une façon plus juste de mesurer la quantité disponible de main-d'œuvre passe par le calcul du nombre réel d'heures travaillées par l'ensemble des membres de la population. Cet indicateur mesure l'effort global de travail relativement à la taille de la population. Au moyen du modèle de microsimulation *LifePaths*, nous avons mesuré cet effort de travail, et avons projeté les comportements des Canadiens sur le marché du travail afin d'estimer l'impact du vieillissement de la population (voir PRP, 2005).

Les projections de *LifePaths* prennent en compte l'immigration, la relation changeante entre travail, famille et éducation, et l'évolution de la participation des femmes tant dans le monde de l'éducation que du travail. *LifePaths* projette l'évolution de ces différents paramètres, mais ne peut bien entendu tenir compte de changements comportementaux possibles dans le futur. Par exemple, avec *LifePaths* on observe et projette dans le futur les valeurs des Canadiens qu'ils expriment présentement par leur participation au marché du travail, la création de familles, la stabilité des liens conjugaux, etc. Cependant, *LifePaths* ne pourrait pas, bien évidemment, prévoir l'influence que pourrait avoir des changements profonds de valeur, si une tendance observable n'est pas déjà présente. Un exemple d'un tel changement de valeurs pourrait être un changement d'attitude dans la relation entre marché du travail et famille. Par ailleurs, l'effet d'un tel changement d'attitude sur l'économie pourrait être modélisé à l'aide de *LifePaths* et son effet quantifié relativement à la projection de base.

Cette croissance du niveau d'éducation des jeunes cohortes explique donc en partie la baisse plus faible que prévue du nombre d'heures de travail per capita, en raison d'un nombre plus élevé d'heures de travail issu d'une participation plus forte au marché du travail. Mais si on suppose qu'une heure de travail réalisée par une personne mieux éduquée a une plus grande valeur[6], reflétant ainsi une productivité plus élevée, il y a lieu d'être encore plus optimiste pour l'avenir économique du pays. Le graphique 5 montre une projection des heures de travail, corrigée par la croissance potentielle de la productivité du travail liée à la hausse du niveau d'éducation. Avec une telle correction pour l'effet de productivité, il n'y aura pas de baisse de la valeur des heures travaillées per capita.

FIGURE 5
Heures de travail par personne

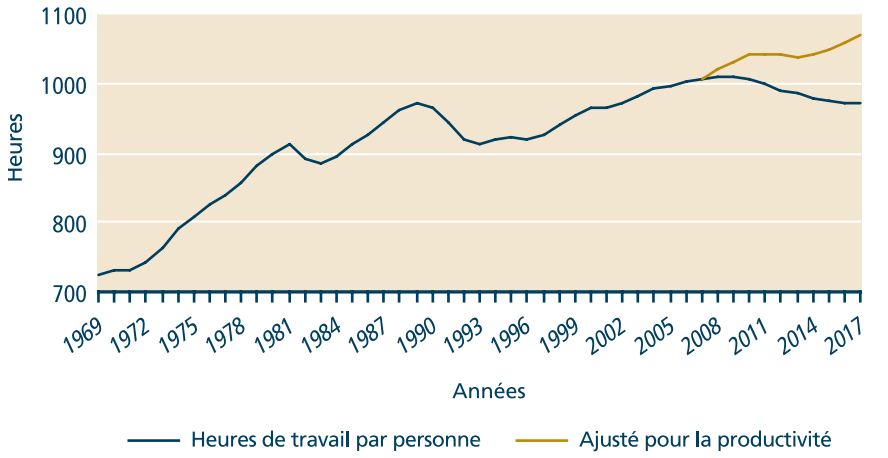

Source : *LifePaths* (Juillet 2007), Statistique Canada.

TABLEAU 4

Revenus annuels (en milliers de dollars de 2001) par personne – Hommes

Groupe d'âge	1970 (1950-55)	1975 (1955-60)	1980 (1960-65)	1985 (1965-70)	1990 (1970-75)	1995 (1975-80)	2000 (1980-85)	2005 (1985-90)	2010 (1990-95)	2015 (1995-00)
60-65	37 $	41 $	43 $	40 $	45 $	45 $	48 $	52 $	55 $	58 $
55-60	40 $	46 $	48 $	45 $	49 $	49 $	52 $	55 $	58 $	61 $
50-55	43 $	49 $	51 $	51 $	53 $	53 $	54 $	57 $	60 $	64 $
45-50	44 $	50 $	53 $	54 $	55 $	54 $	54 $	57 $	60 $	65 $
40-45	44 $	50 $	53 $	54 $	54 $	51 $	52 $	55 $	59 $	63 $
35-40	41 $	48 $	51 $	50 $	49 $	47 $	48 $	51 $	55 $	58 $
30-35	38 $	43 $	45 $	43 $	43 $	41 $	43 $	45 $	48 $	50 $
25-30	32 $	37 $	38 $	34 $	36 $	33 $	35 $	37 $	39 $	41 $
20-25	25 $	29 $	29 $	25 $	26 $	24 $	25 $	26 $	27 $	29 $
15-20	17 $	20 $	19 $	15 $	15 $	14 $	13 $	13 $	14 $	14 $

Année civile

Source : *LifePaths*, Statistique Canada. Les mesures correspondent aux revenus annuels par personne employée.

FIGURE 6

Série chronologique des revenus des jeunes travailleurs par niveau d'études et par sexe en dollars de 2001

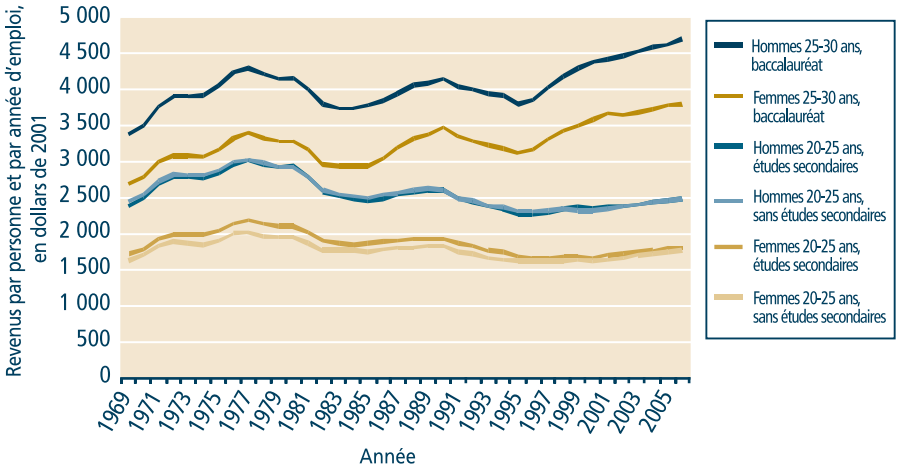

Source : *LifePaths*, Statistique Canada. Les mesures correspondent aux revenus annuels par personne employée.

Les jeunes et le revenu

Quel sera l'avenir économique des jeunes? On a vu qu'ils sont plus éduqués et qu'ils devraient être plus actifs sur le marché du travail que ne l'ont été leurs aînés. Cependant, plusieurs chercheurs ont montré que le revenu des jeunes qui arrivent sur le marché du travail est inférieur à celui des jeunes des cohortes précédentes. Ce phénomène pourrait même expliquer, partiellement du moins, la faible hausse observée de l'inégalité de la distribution du revenu.

Doit-on craindre que cette tendance aux bas salaires se poursuive jusqu'en 2017? Notre évaluation est nuancée. D'un côté, nous avons calculé qu'il devrait y avoir une légère hausse additionnelle de l'indice d'inégalité GINI[7] en 2017. Cependant, il est fort possible que cette tendance soit temporaire. Deux facteurs peuvent faire croire en cette possibilité. Il est probable que les jeunes « rattraperont » le retard qu'ils prennent en début de carrière, et même qu'ils surpasseront éventuellement la rémunération des travailleurs des cohortes plus âgées. Ce phénomène est déjà observé, tel qu'illustré dans le tableau 4. Ce graphique montre les gains de travail de différentes cohortes d'hommes. En prenant pour référence la rémunération de la cohorte née entre 1950 et 1955 pendant son parcours de vie au travail (première diagonale, en blanc), on peut examiner comment les trajectoires de carrière d'autres cohortes se comparent. Par exemple, la cohorte 1970-1975 a eu des gains de travail inférieurs (en orangé) jusqu'à ce qu'ils aient l'âge de 30-35 ans où leurs gains deviennent légèrement supérieurs (en bleu), et on prévoit que cette situation positive continuera dans le futur.

Il est aussi possible que les conditions du marché du travail changent de sorte que la situation salariale des jeunes sera améliorée en 2017. Toutefois, notre modèle ne permet pas d'évaluer l'effet sur les salaires d'un tel changement dans les conditions d'offre et de demande de travail, mais la théorie économique suggère qu'une baisse de l'offre de travail relativement à la demande devrait se traduire par une hausse des salaires.

Il faut étudier plus à fond ce phénomène de la baisse du niveau des salaires d'entrée au marché du travail. Nos analyses préliminaires montrent que cette baisse est surtout le résultat d'une détérioration marquée des conditions salariales des personnes ayant un niveau d'éducation faible. En fait, il y a même croissance des salaires d'entrée pour les jeunes ayant des niveaux d'éducation élevés (voir figure 6).

En utilisant à nouveau ce cadre d'analyse de parcours de vie, nous avons également calculé l'indicateur GINI de la distribution du revenu pour l'ensemble de la vie au travail des Canadiens[8]. Notre calcul donne un résultat étonnant : même s'il y a hausse du niveau d'inégalité des salaires au Canada, lorsqu'on compare une année relativement à une autre, il n'y a pratiquement aucune hausse de l'inégalité de la rémunération sur l'ensemble de la carrière des Canadiens. Par exemple, le coefficient GINI de la distribution de l'ensemble de la rémunération pendant toute leur carrière de la cohorte née en 1940 ainsi que celui de la cohorte de 1960 est de 0,31.

Il y a encore beaucoup de recherches à faire pour valider et comprendre ces résultats. Par exemple, la stabilité des GINI entre les différentes cohortes peut cacher une baisse ou une hausse de la rémunération globale des différentes cohortes. En d'autres mots, cette stabilité peut cacher des inégalités intergénérationnelles : la distribution du revenu reste stable, lorsque l'on compare la distribution du revenu parmi chacune des cohortes, mais le niveau de richesse disponible pour chacune des cohortes peut changer.

Conclusion

Le vieillissement de la population est causé à la fois par une baisse de la fertilité, une génération à la taille disproportionnée et un allongement de la vie. Ces trois phénomènes se renforcent mutuellement et entraînent un vieillissement rapide de la population. Ce vieillissement sera inégal; il sera plus rapide dans l'Est du Canada et au Québec.

Le changement de la structure démographique aura un impact sur le marché du travail. En 2017, la participation au marché du travail des boomers continuera à décroître, et vieillissement de la population aidant, la baisse de l'effort de travail relativement à la population totale sera amorcée. On devra compter sur un effort de travail important des jeunes générations.

Par ailleurs, malgré certaines inquiétudes actuelles sur le sort économique des jeunes, il y des raisons d'être optimiste. Les jeunes devraient rattraper le retard qu'ils ont relativement aux générations précédentes au début de leur carrière, et les conditions du marché du travail devraient leur être favorables.

Notes

1 Pour une description de *LifePaths*, voir l'article de Geoff Rowe dans *Horizons* volume 6, numéro 2.

2 Voir l'article de Lapointe *et al.*

3 Il est peu utile de montrer l'évolution du nombre d'années de travail rémunéré des femmes puisqu'un tel graphique serait fortement influencé par la hausse de la participation au marché du travail par les femmes des cohortes nées après 1950.

4 L'immigration a un effet mineur sur le ratio de dépendance puisqu'elle a un effet tant sur le numérateur que sur le dénominateur du ratio de dépendance. De plus, les immigrants arrivent souvent avec leurs familles qui incluent des personnes qui ne sont pas en âge de travailler, réduisant d'autant l'effet qui pourrait être positif sur le ratio de dépendance.

5 Source : *LifePaths*, Statistique Canada.

6 Cette hypothèse est plausible étant donné la rémunération en général plus élevée des personnes ayant un niveau d'éducation élevé. Nous avons évalué l'effet de l'éducation sur les heures travaillées en pondérant les heures de travail par la rémunération prévue selon les niveaux d'éducation. Cette mesure d'effet de productivité est incomplète en ce sens qu'elle ne tient pas compte de l'impact positif des changements de méthodes de production.

7 Un coefficient GINI de 0 indique une distribution des ressources parfaitement égalitaire, alors qu'un coefficient GINI de 1 indique une distribution des ressources parfaitement inégalitaire (avec un seul individu possédant toutes les ressources).

8 Nous avons restreint ici l'analyse au groupe d'âge 25-55 ans.

Les références sont disponibles sur le site web du PRP.

Des régimes de travail flexibles pour tous

Yung-Ping Chen[1]
Titulaire de la chaire en gérontologie
Frank J. Manning
Université de Massachusetts, Boston

Depuis janvier 2007, la US *Pension Protection Act* de 2006 permet aux régimes de retraite traditionnels de verser des rentes aux travailleurs de 62 ans et plus, même si ces derniers continuent à travailler. Cela permet aux employeurs d'offrir des horaires flexibles à ces travailleurs qui, au lieu de prendre une retraite complète, peuvent continuer à travailler tout en recevant une partie de leur rente. Certains pensent que cette réforme encouragera ces employés à travailler plus longtemps pour ainsi atténuer la pénurie de main-d'œuvre due à la retraite des baby-boomers. Cependant, nombre de ceux qui continuent à travailler le feraient à temps partiel. Ce type d'arrangement attire des travailleurs de tous âges et nécessite une stratégie de régimes de travail flexibles afin d'en attirer davantage et ainsi réduire la pénurie de main-d'œuvre annoncée.

Reconnaître la nécessité d'une stratégie inclusive n'entrave en rien la politique voulant encourager l'octroi d'une pension partielle à un travailleur à temps partiel. La retraite progressive demeure une stratégie gagnante. Un tel système permettrait aux travailleurs de prolonger leur vie professionnelle et d'obtenir un revenu supplémentaire, puisqu'il laisse du temps pour la prestation de soins, l'engagement social ou les activités personnelles, y compris la réadaptation en raison d'une incapacité.

Pour les employeurs, ce système atténue la pénurie de main-d'œuvre imminente tout en satisfaisant ceux qui doivent ou qui désirent travailler moins. Les employeurs pourraient également bénéficier de travailleurs plus enclins à un meilleur rendement dans le cadre d'un régime de travail réduit. L'offre de pensions partielles faciliterait également la gestion financière des régimes de retraite.

Ainsi, l'ensemble de la société pourrait bénéficier d'une production accrue puisque les employeurs profiteraient d'un bassin de main-d'œuvre plus vaste, rehausseraient le moral des travailleurs et amélioreraient, fort probablement, la productivité, tandis que les travailleurs auraient plus d'options en matière de travail et de retraite. En outre, vivant plus longtemps et plus sainement qu'auparavant, il est possible que les gens désirent ou doivent travailler plus longtemps.

C'est pourquoi de nombreux pays encouragent maintenant une philosophie « vivre plus longtemps, travailler plus longtemps ». Toutefois, bien qu'elle semble séduisante, cette idée sous-estime le fait que certaines personnes âgées ne peuvent, ou ne veulent, pas travailler plus longtemps. De plus, la majorité des aînés qui continue de travailler le ferait à temps partiel. Pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre, il faut donc utiliser une stratégie inclusive afin d'élargir l'offre de travailleurs au sein des autres groupes comme les jeunes, les personnes handicapées et les femmes, tout en encourageant les aînés à continuer de travailler.

Depuis 25 ans, le taux de participation au marché du travail a diminué énormément chez les personnes de 55 ans et moins, surtout chez les moins de 25 ans, ainsi que chez les personnes handicapées en âge de travailler. Chez les femmes, il a chuté au cours des 10 à 15 dernières années, après la croissance rapide des décennies précédentes. Le manque de conditions de travail flexibles constitue un des nombreux facteurs pouvant expliquer ces diminutions.

Une stratégie de régimes de travail flexibles pour tous permettrait de satisfaire ceux qui désirent combiner

le travail, la famille et d'autres activités, ou de répondre aux besoins de ceux dont la santé compromet capacité de travail.

On voit déjà les signes avant-coureurs de telles pratiques. Certaines écoles secondaires ont ainsi instauré des programmes d'alternance travail-études, permettant aux étudiants de payer leurs frais de scolarité. Des femmes de professions libérales ont créé des arrangements de partage d'emploi pour pouvoir travailler tout en élevant leurs enfants. Le gouvernement fédéral américain a récemment annoncé une importante initiative visant à trouver des emplois aux personnes souffrant d'incapacité grave et s'est efforcé de créer des horaires flexibles afin de garder les travailleurs plus âgés qui, autrement, prendraient bientôt leur retraite. De plus, l'American Association of Retirement Persons dispose depuis de nombreuses années d'un programme qui récompense les meilleurs employeurs de travailleurs de 50 ans et plus.

On ne saurait minimiser le défi que représente la gestion des ressources humaines. Les secteurs privé et public doivent s'efforcer d'élaborer une stratégie de régimes de travail flexibles. Par conséquent, l'industrie, les travailleurs, le gouvernement, les organisateurs communautaires et le milieu de la recherche doivent maintenir leur collaboration afin d'aider le milieu de travail à maximiser les avantages tout en diminuant les coûts d'une nouvelle façon d'utiliser la main-d'œuvre potentielle, indépendamment de l'âge et du sexe.

Une initiative non axée sur l'âge serait beaucoup plus intéressante sur les plans humanitaire et politique. De plus, elle offre un avantage supplémentaire : lorsqu'elle offre plus de possibilités en matière de services de garde et de congés pour raisons familiales, et d'autres accommodements aux nouveaux parents, une stratégie de régimes de travail flexibles pourrait contrer la baisse du taux de natalité, qui a beaucoup contribué au vieillissement de la population et de la main-d'œuvre dans de nombreux pays.

Note

1 Yung-Ping Chen est titulaire de la chaire en gérontologie Frank J. Manning, Université de Massachusetts, Boston, MA 02125, U.S.A. Il a été délégué à la Conférence de la Maison blanche sur le troisième âge en 2005 et a participé, à titre de délégué et (ou) de consultant aux Conférences de la Maison blanche sur le troisième âge de 1971, 1981 et 1995 et à la Conférence de la Maison blanche sur la sécurité sociale de 1998. Membre fondateur de la National Academy of Social Insurance, il a siégé au comité d'experts de l'Advisory Council on Social Security de 1979.

Dimensions of Inequality in Canada

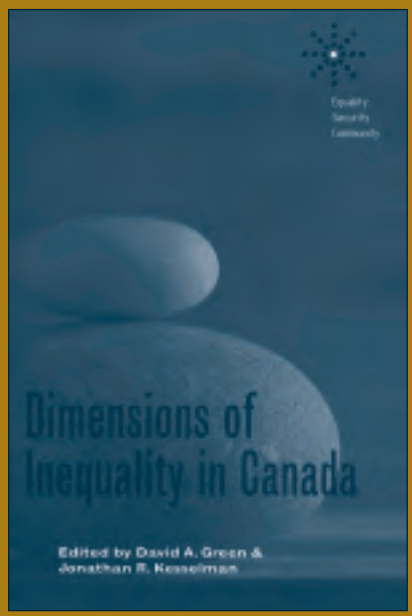

Cet ouvrage présente un survol des connaissances actuelles de diverses dimensions (p. ex. économique, politique, civique et ethnique) de l'inégalité au Canada. Rédigé par d'éminents chercheurs spécialistes de l'économie, de la sociologie, des sciences politiques et de la philosophie, ce livre publié par David A. Green et Jonathan R. Kesselman est une référence et le demeurera pendant des années encore pour quiconque s'intéresse aux inégalités.

Green, David A., et Jonathan R. Kesselman, éditeurs. 2006. *Dimensions of Inequality in Canada*. Vancouver : University of British Columbia Press.

Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie, 2006–2015

Mario Lapointe
Kevin Dunn
Nicolas Tremblay-Côté
Louis-Philippe Bergeron
Luke Ignaczak
Division de la prévision et de l'analyse du marché du travail et des compétences
Ressources humaines et Développement social Canada

Chaque année, une équipe d'analystes de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) produit des projections détaillées de l'évolution du marché du travail national sur dix ans. Ce rapport dégage les tendances probables, à moyen terme, des niveaux, de la composition et des sources de la demande et de l'offre de main-d'œuvre, ainsi que de la répartition industrielle et professionnelle de l'emploi. Le plus récent rapport, préparé en 2006, couvre la période 2006-2015.

Les données que livrent ces projections nous permettent d'évaluer des enjeux importants de politiques publiques, tels que le vieillissement de la population, le ralentissement prévu de la croissance de la population active ou les futurs besoins en compétences de l'économie. Aux yeux de nombreux observateurs, il importe également de savoir si les tendances générales de l'offre et de la demande observées ces dernières années vont se maintenir ou si on peut s'attendre à des transformations majeures. Enfin, ces perspectives permettent de cerner les professions qui risquent de connaître un déséquilibre plus ou moins persistant entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

> Les prévisions du rapport de RHDSC ne visent que le marché du travail national. La raison en est que les données disponibles permettent des prévisions de l'offre et de la demande de main-d'œuvre à l'échelle nationale, mais non des projections de l'offre par profession au niveau provincial. L'examen d'un seul côté du marché du travail peut mener à des interprétations très trompeuses. Par exemple, pour une province donnée, la prévision d'une forte croissance de la demande pour une profession ne signifie pas nécessairement qu'il y aura pénurie si l'offre correspondante croît également fortement au cours des années à venir.
>
> Les projections ci-dessous couvrent la période 2006-2015. Au moment de la préparation du rapport, les données les plus récentes dataient de 2005.

Faits saillants

Le marché du travail canadien est actuellement en bonne santé

Après avoir éprouvé des difficultés pendant la majeure partie des années 1990 à la suite de l'adoption de politiques monétaires et budgétaires restrictives visant à stabiliser l'inflation et à combattre les déficits budgétaires, le marché du travail canadien fonctionne bien depuis déjà plusieurs années, comme l'indiquent les principaux indicateurs : l'emploi augmente à un taux annuel moyen de 2,0 % au cours de la période 1996-2005, en 2006, le taux d'activité se situait à 67,2 %, soit près de son niveau record, et le taux d'emploi atteignait son point le plus élevé jusque là, soit 63,0 %. Par ailleurs, le taux de chômage est tombé à 6,3 % en 2006, le taux annuel moyen le plus bas jamais enregistré, et a poursuivi cette tendance depuis, atteignant même 6,0 % en juillet et en août 2007.

On s'attend à de bonnes performances au cours de la prochaine décennie

Au cours des dix prochaines années, le marché du travail canadien devrait demeurer vigoureux. L'emploi global devrait augmenter à un taux annuel moyen de 1,1 % de 2006 à 2015. Bien que ce soit là un ralentissement par rapport à la période 1996-2005 (alors que le taux était de 2 %), l'économie canadienne devrait quand même créer environ 1,9 million de nouveaux emplois d'ici dix ans (contre 2,9 millions de 1996-2005). La croissance globale de l'emploi sera limitée par un ralentissement de la croissance

de l'offre de main-d'œuvre au pays, due notamment à une augmentation démographique moins rapide et au départ à la retraite des baby-boomers. En conséquence, on prévoit une augmentation annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel du Canada de 2,8 % pour la période 2006-2015, légèrement en deçà des 3,3 % de la période 1996-2005.

L'évolution démographique et macroéconomique du Canada amènera des changements dans la structure industrielle du pays.

La croissance de l'offre de main-d'œuvre ralentira au cours de la décennie à venir

La population active au Canada (les personnes qui ont un emploi plus les chômeurs) devrait passer de 17,3 millions de personnes en 2005 à 19,1 millions en 2015. Le taux de croissance annuel de la population active serait en moyenne de 1,3 % pour la période 2006-2010 et de 0,7 % pour la période de 2011-2015. Par comparaison, le taux moyen entre 1996 et 2005 était de 1,7 % avec des sommets de 2,9 % en 2002 et de 2,3 % en 2003. Le ralentissement de la croissance de la population active au cours des dix prochaines années découle d'un ralentissement prévu de la croissance démographique combiné à un recul du taux d'activité lié aux départs à la retraite des baby-boomers.

Le taux d'activité devrait passer de 67,2 % en 2005 à 66,7 % d'ici 2015 (le même niveau qu'en 2002), en raison de l'augmentation du nombre de personnes âgées au sein de la population, lesquelles participent moins à la population active que les personnes du groupe d'âge principal (25 à 54 ans).

L'immigration contribue déjà grandement à la croissance démographique au Canada. Cette contribution devrait demeurer relativement stable entre 2006 et 2015, et représenter un ajout de 0,75 % à la population totale chaque année (près de l'apport moyen observé au cours de la dernière décennie). Par contre, l'émigration devrait retrancher 0,2 % de la population totale chaque année. En raison des faibles taux de fécondité dans la population canadienne, l'arrivée constante de nouveaux immigrants (total net après émigration) comptera pour une part de plus en plus grande de la croissance de la population totale et de la population active au cours de la décennie à venir.

La part relative des emplois dans le secteur de la production de services continuera de s'accroître

L'évolution démographique et macroéconomique du Canada amènera des changements dans la structure industrielle du pays. Tout d'abord, le ralentissement de la croissance démographique devrait se traduire par une diminution de la croissance de la production et de l'emploi dans la plupart des secteurs, tandis que la modification de la structure d'âge de la population entraînera un changement de la structure industrielle au profit du secteur des services, en particulier dans le domaine de la santé. Deuxièmement, la productivité de la main-d'œuvre affectée à la production de biens devrait continuer à croître plus rapidement que dans le secteur des services afin de maintenir sa compétitivité face à une vive concurrence internationale et à la forte valeur de la devise canadienne.

Par conséquent, au cours de la prochaine décennie, la croissance de l'emploi dans le secteur des services va dépasser celle du secteur de la production de biens, perpétuant ainsi la tendance qui a commencé à la fin des années 1980. Dans le secteur des services, on s'attend à une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 1,2 %, ce qui correspond à une augmentation de près de 1,6 million d'emplois au cours des dix prochaines années. Dans le secteur de la production de biens, ce taux n'atteindra que 0,8 %. Étant donné que le secteur de la production de biens ne compte que pour un emploi sur quatre, cela correspondra à une augmentation de 0,3 million d'emplois au cours des dix prochaines années.

La croissance de l'emploi devrait être forte dans les secteurs de la santé, de la conception de systèmes informatiques et des services professionnels

Du côté des services, la croissance de l'emploi devrait être particulièrement vive dans les secteurs de la santé, de la conception de systèmes informatiques et des services professionnels, en raison notamment de l'augmentation des besoins en matière de soins de santé liés au vieillissement de la population, du maintien de la transition vers l'économie du savoir et de la hausse des investissements en recherche et développement.

Dans les industries des biens, les prix élevés de l'énergie continueront à stimuler l'investissement et la production dans le secteur des hydrocarbures, tandis que les industries de fabrication de produits informatiques et électroniques, de matériel de transport (pour l'aérospatiale, notamment) et de produits métalliques profiteront de la fermeté de la demande mondiale et des niveaux élevés des bénéfices des entreprises. Par contre, on prévoit que l'industrie des véhicules et des pièces souffrira du fléchissement de la demande en Amérique du Nord. De même, l'exploitation forestière et la fabrication de produits du bois subiront les effets du ralentissement de la construction résidentielle.

Certains secteurs de la « vieille économie » afficheront un bon rendement

Ces dernières années, certains secteurs de la *vieille économie* ont repris de la vigueur, principalement la construction et les secteurs liés à l'exploitation pétrolière et gazière.

L'importante progression de l'emploi enregistrée depuis 2001 dans le secteur de la construction s'explique par l'effervescence du marché du logement. Cependant, le rythme de la construction résidentielle devrait ralentir considérablement au cours des prochaines années en raison de la faible demande accumulée et de la baisse du nombre de personnes dans le groupe d'âge le plus susceptible d'acheter une première maison. En dépit du ralentissement de la construction résidentielle, la construction non résidentielle dans le secteur de l'énergie donnera un coup de fouet à l'industrie grâce aux grands projets dans le domaine de l'électricité, du pétrole et du gaz.

Les industries liées au pétrole et au gaz sont en pleine effervescence depuis plusieurs années en raison de l'augmentation considérable du prix du pétrole et de la forte demande mondiale. Ainsi, les sociétés pétrolières et gazières ont commencé à investir massivement dans l'exploration de nouveaux gisements de pétrole et de gaz, surtout dans la préparation des zones d'extraction des sables bitumineux. Ces investissements ont contribué à la forte augmentation de l'emploi dans le domaine de l'extraction du pétrole et du gaz depuis 2001 (moyenne annuelle de 8,2 %) et au regain d'activité dans les secteurs connexes, comme les industries de soutien aux activités minières et à l'extraction pétrolière et gazière, certains secteurs de l'industrie de la machinerie et de l'équipement et le secteur de la construction non résidentielle. La forte activité observée dans ces secteurs devrait se maintenir au cours des prochaines années, en particulier dans les provinces de l'Ouest.

FIGURE 1
Ouvertures d'emplois : départs à la retraite et demande d'expansion, 1995-2015

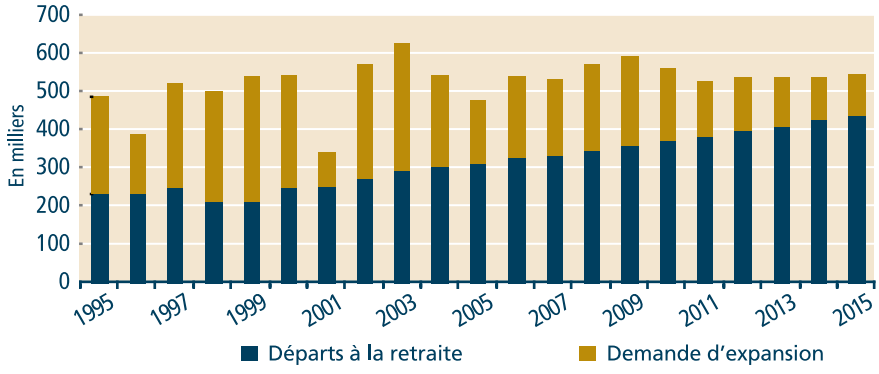

Sources : (1995-2005) Statistique Canada, Enquête sur la population active (demande d'expansion) et RHDSC, DRPS, Division de la prévision et de l'analyse du marché du travail et des compétences, Scénario de référence 2006 (retraites). (2006-2015) RHDSC, DRPS, Division de la prévision et de l'analyse du marché du travail et des compétences, Scénario de référence 2006.

Dans les prochaines années, la majorité des emplois à combler découleront des départs à la retraite

La demande de main-d'œuvre ne dépend pas seulement des nouveaux emplois créés par la croissance de l'activité économique, c'est-à-dire des nouveaux emplois exigeant de nouveaux travailleurs. Il y a également un grand nombre d'ouvertures d'emplois qui résultent des départs à la retraite (besoin de trouver de nouveaux travailleurs pour des emplois existants).

On prévoit une augmentation importante du nombre de départs à la retraite au cours de la prochaine décennie en raison du vieillissement des premières cohortes de baby-boomers. Les ouvertures consécutives à ces départs se répartissent sur l'ensemble des secteurs et des professions, et non seulement dans les secteurs de l'économie où la croissance est la plus rapide. Le taux annuel de retraite, soit le nombre de départs à la retraite divisé par le nombre d'emplois non étudiants, devrait passer progressivement de 2,1 % en 2005 à 2,6 % en 2015.

On prévoit que près de 3,8 millions de postes seront libérés en raison de départs à la retraite au cours des dix prochaines années, soit plus de deux fois le nombre d'emplois créés par l'augmentation de l'activité économique. Autrement dit, près de 70 % des emplois disponibles découleront de la nécessité de remplacer les travailleurs partant à la retraite, une augmentation par rapport à la moyenne d'environ 51 % des dix dernières années.

Les deux tiers des ouvertures d'emplois se trouveront dans les professions exigeant normalement un niveau d'éducation post-secondaire ou dans les postes de gestion

Selon les projections, près des deux tiers (65,9 %) de toutes les ouvertures d'emplois (celles qui découlent de la création de nouveaux emplois, plus

FIGURE 2

Nouveaux entrants sur le marché du travail : sortants du système scolaire et immigrants, 1985-2015

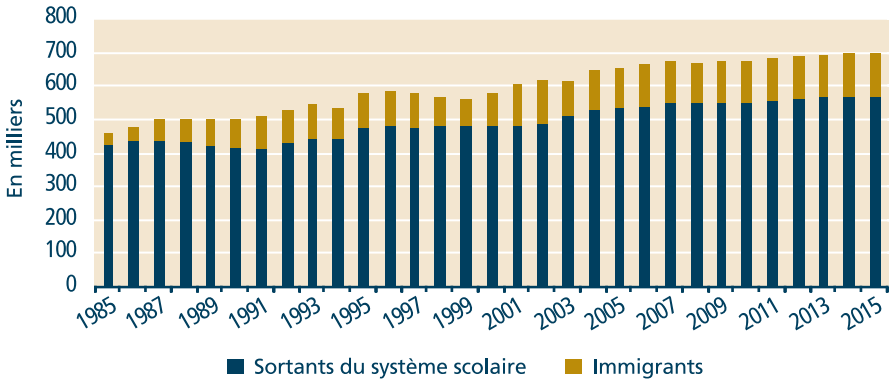

Source : (1985-2005) Statistique Canada, Données administratives sur l'éducation (sortants du système scolaire) et Statistiques démographiques annuelles (immigrants). (2006-2015) RHDSC, DRPS, Division de la prévision et de l'analyse du marché du travail et des compétences, Scénario de référence 2006.

celles qui proviennent des départs à la retraite) au cours des dix prochaines années se trouveront dans les professions exigeant normalement une éducation post-secondaire (université, collège ou formation d'apprenti) ou dans les postes de gestion (pour lesquels il faut souvent, mais pas toujours, une éducation post-secondaire). Il s'agit d'une légère augmentation par rapport au chiffre de 63 % enregistré au cours des dix dernières années.

On s'attend à ce que le taux de croissance de la demande d'expansion le plus élevé se retrouve dans les professions exigeant un diplôme universitaire (taux annuel moyen de 1,6 %), stimulé par l'évolution constante vers une économie du savoir et les pressions exercées par le vieillissement de la population sur le secteur des soins de santé p. ex., les ingénieurs et techniciens en génie, les professionnels en informatique, les professeurs d'université, les médecins et les infirmières). Par contre, le rythme de croissance de l'emploi dans les professions peu qualifiées (n'exigeant qu'une formation en cours d'emploi) devrait être beaucoup plus faible (taux annuel moyen de 0,6 %).

La pression exercée par les départs à la retraite sera la plus forte dans les professions où l'âge de la retraite est généralement plus bas et où une forte proportion de la main-d'œuvre approche de cet âge, comme c'est le cas dans de nombreuses professions exigeant une éducation post-secondaire. Parmi les principales professions qui subiront cette pression, mentionnons les enseignants du primaire et du secondaire et les infirmières, ainsi que les gestionnaires du secteur de l'administration publique, de la santé, de l'éducation et des services sociaux et communautaires.

Le niveau de scolarité de la population active continuera de s'accroître au cours de la prochaine décennie, bien qu'à une cadence moins rapide que par le passé

Les travailleurs qui ont terminé des études post-secondaires (collège ou université) constitueront le groupe à la croissance la plus rapide au sein de la main-d'œuvre canadienne, traduisant le fait qu'une plus grande proportion des jeunes adultes possèdent une éducation post-secondaire (environ 66 % de la main-d'œuvre âgée de 25 à 29 ans en 2006) comparativement aux travailleurs qui quittent la population active (environ 56 % des personnes ayant entre 55 et 64 ans en 2006).

Le nombre de participants au marché du travail possédant un diplôme universitaire devrait croître à un taux annuel moyen de 2,2 % au cours des dix prochaines années, une croissance plus rapide que pour les autres niveaux de scolarité. Les diplômés universitaires devraient représenter 24,4 % de la population active d'ici 2015, comparativement à 21,8 % en 2005 et à 13,8 % en 1990 (le nombre de participants au marché du travail ayant un diplôme universitaire a augmenté en moyenne de 4,4 % par année au cours de la période 1990-2005, comparativement à 1,3 % pour la population active en général).

En comparaison, le nombre de participants au marché du travail sans diplôme d'études secondaires devrait diminuer de 1,0 % en moyenne chaque année au cours de la décennie à venir. Ce groupe représenterait 11,8 % de la population active en 2015 (contre 14,6 % en 2005 et 28 % en 1990). Les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou d'études collégiales devraient constituer des parts relativement constantes de la population active, soit 30 % et 34 % respectivement.

Le niveau de scolarité moyen au sein de la population active continuera d'augmenter, mais à un rythme moins rapide qu'au cours des dernières décennies. Les baby-boomers étaient beaucoup plus instruits que leurs parents; leurs enfants sont également plus instruits qu'eux, mais la différence est moindre.

Les sortants du système scolaire constitueront, de loin, la principale source de nouvelle offre de main-d'œuvre dans l'économie

On dit souvent que la croissance nette de la population active canadienne sera entièrement imputable

à l'immigration au cours des prochaines décennies. Il est vrai, tel que mentionné précédemment, que les immigrants constitueront une part relativement plus importante de la croissance de la population totale et de la population active au cours des dix prochaines années. Cependant, le nombre d'étudiants qui sortent du système d'éducation canadien, que ce soit avant d'avoir terminé leurs études secondaires ou après avoir obtenu un doctorat, demeurera la principale source de nouvelle main-d'œuvre pour le marché du travail canadien, représentant environ 550 000 nouveaux entrants sur le marché du travail chaque année au cours de la prochaine décennie, plus qu'au cours des années 1980 et 1990. Les « sortants du système scolaire » compteront pour les *quatre cinquièmes* du total prévu de nouvelles personnes s'ajoutant chaque année à la main-d'œuvre canadienne.

L'offre de main-d'œuvre croîtra plus rapidement dans les professions qui exigent habituellement une formation universitaire

Conformément aux prévisions du nombre de participants à la population active par niveau d'éducation, le nombre de participants à la population active devrait connaître la croissance la plus rapide au sein des professions qui exigent habituellement une formation universitaire, avec une croissance annuelle moyenne prévue de 1,6 %. En comparaison, le nombre correspondant pour les professions qui n'exigent habituellement pas de diplôme d'études secondaires connaîtra la croissance la moins rapide, à un taux annuel de 0,6 %.

L'offre et la demande globales de main-d'œuvre devraient croître de façon relativement comparable

Les projections de RHDSC montrent que l'offre et la demande de main-d'œuvre augmenteront plus ou moins au même rythme au cours des dix prochaines années. Cela est dû en grande partie à l'hypothèse que la Banque du Canada réussira à garder la demande globale de biens et de services généralement au même niveau que la capacité de production, afin de maintenir l'inflation dans les limites prévues.

L'offre de main-d'œuvre augmentera au même rythme que la demande dans les différents niveaux de compétence

Selon les indicateurs du marché du travail, l'offre de main-d'œuvre a augmenté au même rythme que la demande au cours des vingt dernières années dans la plupart des niveaux de compétence. Ces niveaux correspondent à un groupement des professions qui exigent habituellement le même niveau d'éducation (université, collège, école secondaire ou formation en cours d'emploi). La croissance de l'emploi a été plus rapide dans les groupes professionnels plus qualifiés, ceux qui exigent habituellement une formation universitaire, et plus lente dans les groupes qui exigent moins de compétences. Malgré tout, il semble que la forte croissance de l'emploi dans les professions exigeant un niveau de compétence plus élevé au cours des vingt dernières années ait été comblée par une offre croissante de travailleurs qualifiés au Canada. Les taux de chômage de la plupart des différents niveaux de compétence, comparativement à la moyenne des autres niveaux, n'ont pas montré de tendance perceptible depuis 1987, tandis que les salaires réels par niveau de compétence ont été plutôt constants depuis 1997.

Selon les projections de RHDSC, l'offre de main-d'œuvre continuera à croître parallèlement à la demande dans les différents niveaux de compétence au cours des dix prochaines années.

À l'heure actuelle, plusieurs professions font face à des pénuries de main-d'œuvre, et d'autres à un surplus d'offre de main-d'œuvre

Lorsque la demande et l'offre de travail sont en équilibre à l'échelle nationale, il subsiste toujours des professions qui font face à des pénuries, et d'autres à un surplus d'offre de main-d'œuvre. Cela est dû aux grandes variations de l'économie qui font que personne, ni les gouvernements, ni les employeurs, ni les travailleurs, ni les étudiants, ne peut prévoir avec certitude quel sera le marché de l'emploi dans plusieurs années. De plus, il est difficile pour les gens d'ajuster leurs compétences rapidement : les travailleurs forestiers ne deviennent pas technologues médicaux et même les ingénieurs chimistes ne deviennent pas ingénieurs mécaniciens sans formation.

Dans plusieurs professions, l'offre de travail est surabondante alors que d'autres présentent une demande excédentaire. C'est parmi les gestionnaires et dans le secteur de la santé qu'on relève le plus grand nombre de professions montrant des signes de pénuries de main-d'œuvre à l'échelle nationale.

Les pressions sont particulièrement fortes chez les médecins, les infirmières, les pharmaciens, les technologues et techniciens médicaux et le personnel de soutien des services de santé (aides-infirmières et assistantes dentaires). L'augmentation de la demande dans ces professions a été forte en raison des besoins croissants liés au vieillissement de la population, à l'accroissement du financement gouvernemental pour les soins de santé et à un nombre élevé de départs à la retraite. De plus, la croissance de l'offre pour plusieurs de ces professions a été relativement faible.

On observe également des pénuries dans plusieurs professions de gestion

(p. ex. haute direction, gestionnaires des ressources humaines) où les travailleurs, plus âgés, prennent leur retraite en plus grand nombre.

Les autres catégories professionnelles qui montrent présentement des signes de pénurie comprennent notamment :

- les professions liées au secteur pétrolier et gazier, surtout en raison des investissements importants dans ce secteur;
- certains métiers, particulièrement les constructeurs et rénovateurs en construction domiciliaire, en raison d'une forte croissance au cours des dernières années dans les activités de construction et de rénovation de résidences;
- certaines professions du secteur des technologies de l'information, comme les ingénieurs informaticiens et les ingénieurs en logiciels, ce qui reflète la reprise de ce secteur après l'effondrement de 2001 alors que les effectifs scolaires dans ces secteurs demeurent insuffisants;
- certaines professions des sciences sociales, de l'enseignement et des services gouvernementaux, comme les professeurs d'université, en raison des départs à la retraite et de la nouvelle demande provoquée par un financement gouvernemental accru des études post-secondaires.

Les professions actuellement considérées comme étant en offre excédentaire se situent pour la plupart dans des catégories de main-d'œuvre peu qualifiée où la demande est à la baisse. Par exemple, les restructurations organisationnelles, l'automatisation et les progrès informatiques auront tendance à réduire la demande de commis en bureautique et en éditique. Les progrès technologiques dans les domaines de la navigation, des communications et de la localisation des poissons, ainsi que les quotas d'exploitation, ralentissent la croissance de l'emploi parmi les patrons de bateaux de pêche et les pêcheurs. Quant aux opérateurs de machines dans le domaine du textile et aux opérateurs de machines à coudre industrielles, c'est surtout la concurrence internationale qui contribue à la baisse de la demande. Enfin, les difficultés qu'ont connues les secteurs forestier et agricole ainsi que le secteur du matériel électrique et électronique ont eu un effet négatif sur certaines professions.

La plupart des pénuries de main-d'œuvre devraient persister au cours des dix prochaines années

La plupart des professions pour lesquelles il y a actuellement des pénuries à l'échelle nationale devraient demeurer dans cette situation au cours des dix prochaines années, car on prévoit plus d'ouvertures d'emplois que de nouveaux chercheurs d'emplois pour ces professions. Par exemple, les nouveaux besoins en matière de soins de santé liés au vieillissement de la population contribueront à la croissance de la demande pour plusieurs professions du secteur de la santé jusqu'à des niveaux nettement plus élevés que ceux auxquels l'offre prévue à l'heure actuelle pourra répondre. L'excédent de demande prévu dans leur cas tient généralement à des facteurs qui restreignent la croissance de l'offre de main-d'œuvre : longues années de formation (jusqu'à sept ans et plus pour la formation universitaire des médecins, par exemple) et incapacité des établissements d'enseignement à composer avec une forte augmentation des inscriptions. Les pénuries devraient également se poursuivre pour les foreurs et le personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction pétrolière et gazière en raison des importants projets de développement des sables bitumineux en Alberta.

Cependant, certaines professions pour lesquelles il y a des pénuries à l'heure actuelle devraient atteindre un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Elles comprennent les professions des secteurs de la construction de résidences et de l'immobilier, en raison d'un ralentissement prévu des investissements résidentiels après l'essor récent qui aurait maintenant atteint son sommet.

Défis liés à l'appariement de l'offre et de la demande pour certaines professions

Certaines professions connaissent une pénurie de main-d'œuvre importante. Comme ces professions présentent généralement des taux de chômage très faibles dans une perspective historique et par rapport aux autres professions, les chômeurs ne constituent pas réellement une source de main-d'œuvre potentielle. Les immigrants et les sortants du système scolaire représentent une autre source potentielle de main-d'œuvre. Dans certaines professions à risque de pénurie, un afflux massif de nouveaux immigrants et de sortants du système scolaire serait nécessaire à combler la demande anticipée, quoique ce soit difficilement réalisable.

Les incertitudes inhérentes à l'évolution du marché du travail rendent impossible l'atteinte d'un équilibre parfait entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Cette recherche d'équilibre peut cependant bénéficier de meilleures données sur les pénuries et surplus anticipés par profession, et d'un système d'éducation post-secondaire qui réponde mieux aux besoins changeants du marché du travail.

Notre population en 2017

Diversité des diversités

Katherine Antal
Agente principale de recherche en politiques
Projet de recherche sur les politiques

Dans 10 ans, le style de vie des Canadiens continuera de se diversifier. En plus de notre diversité ethnoculturelle, cet article présente la diversité au sein des familles et au travail. Tous ces facteurs influencent le style de vie des ménages, la participation à la vie sociale et les attentes concernant la famille, le travail, la communauté et les gouvernements qui les représentent.

La diversité ethnoculturelle

La composition ethnoculturelle du Canada a changé considérablement ces dernières décennies et la tendance devrait se maintenir. L'immigration au Canada retrouve des sommets historiques, mais avec un tournant marqué vers une immigration asiatique et moyen-orientale depuis les années 1970 (voir figure 1). Durant la même période, le nombre de groupes ethniques répertoriés au Canada s'est multiplié par cinq, avec plus de 200 groupes au dernier recensement[1].

Nous notons visuellement cette diversité dans la part croissante occupée par les minorités visibles[2], particulièrement à Toronto ou à Vancouver, où elle représentait 37 % de la population en 2001 et où elle augmentera respectivement à 51 et 49 % d'ici 2017[3]. L'accroissement de la diversité se traduit également par le nombre grandissant des groupes suivants au sein de la population : immigrants; allophones (qui ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais); membres de religions non chrétiennes (voir les annexes)[4]. Pour mesurer combien de Canadiens sont différents par rapport à l'expérience ethnoculturelle canadienne traditionnelle, le PRP a évalué la population dominante touchée par *au moins une* des quatre caractéristiques mentionnées ci-dessus. Cette sélection représentait *au moins* 27 % de la population en 2001 et devrait se chiffrer à environ 35 % d'ici 2017 (voir l'encadré p. 33)[5].

Ces chiffres donnent à penser qu'il existe déjà une diversité ethnoculturelle importante au sein de la population canadienne. La diversité se traduit également par l'augmentation rapide de la population autochtone (voir plus loin), le déclin de la prédominance des croyances chrétiennes partout au Canada et le contexte bilingue du

FIGURE 1
Changements dans la provenance des immigrants

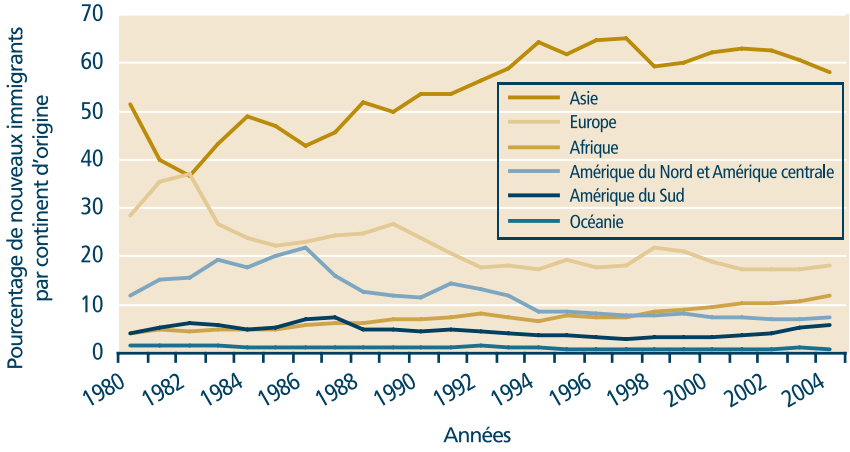

Source : « The Changing Face of the Canadian Population », présentation de Laurent Martel, Division de la démographie, Statistique Canada, 8 juin 2007.

Mesurer la « diversité ethnoculturelle »

Le PRP mesure la diversité ethnoculturelle grâce à *PopSim*, un modèle de microsimulation de la projection démographique de la Division de la démographie de Statistique Canada. En se basant sur les répondants du long formulaire de recensement de 2001, le modèle projette les caractéristiques ethnoculturelles et démographiques des Canadiens jusqu'en 2031.

Au sein de la population « diversifiée » de 2001, on a compté les résidants canadiens qui possèdent un ou *plusieurs* attributs suivants : immigrant; minorité visible; allophone; appartenance à une religion non chrétienne. Si ces qualificatifs semblent refléter les « nouveaux arrivants », qu'on supposerait d'emblée plus jeunes que la population en général, les traits de diversité sont en fait mieux représentés chez les Canadiens plus âgés (voir les résultats de 2001 dans la figure 2). C'est là un reflet des immigrants les plus vieux. Les populations plus âgées comprennent des immigrants arrivés à plusieurs périodes, dont la plus importante, de 1911 à 1931. En revanche, la population de moins de 25 ans est sous-représentée chez les immigrants; les enfants des immigrants appartiennent souvent à la deuxième génération (nés au Canada).

Le modèle *PopSim* ne retrace pas explicitement les générations; nos estimations ne tiennent pas compte des Canadiens de deuxième génération qui n'avaient pas été identifiés par les indicateurs de diversité. Cela signifie que nous ne pouvons pas considérer les enfants caucasiens des immigrants francophones ou anglophones et de croyance chrétienne ou d'aucune croyance. Cette omission ne paraît peut-être pas importante selon notre concept de « diversité ». Toutefois, nous devons considérer que ces personnes puissent avoir des liens plus serrés avec le pays de leurs ancêtres non canadiens (que les Canadiens de troisième génération et les suivantes), en plus de posséder plusieurs nationalités. D'autres caractéristiques peuvent également les différencier, comme les valeurs. L'Enquête sur la diversité ethnique a révélé qu'en 2002, quelque 17 % de la population canadienne de 15 ans et plus était représentée par des Canadiens de deuxième génération dont la majorité (82 %) était de souche européenne ou canado-européenne[6]. Étant donné la restriction concernant les Canadiens de deuxième génération dans nos mesures, nous considérons ces résultats comme une *sous-estimation* de la diversité ethnoculturelle réelle du Canada.

D'ici 2017, le modèle prévoit une augmentation considérable de la « diversité » au sein de la population jeune. Cette situation naîtrait en partie de la nouvelle immigration, mais surtout de la part grandissante des jeunes de la deuxième génération qui sont des minorités visibles.

FIGURE 2
Diversité ethnoculturelle* par groupe d'âge, 2001 et 2017

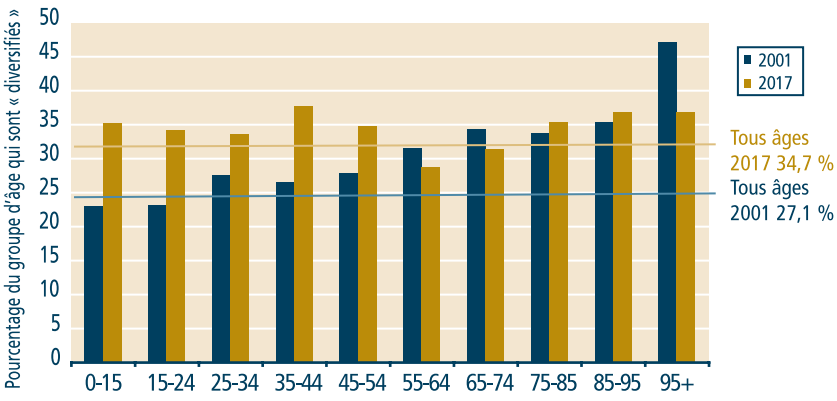

* Se rapporte à la population qui se définit par au moins une des caractéristiques suivantes : immigrant, minorité visible, allophone, membre d'une religion non chrétienne.

Source : *PopSim*, Division de la démographie, Statistique Canada.

pays, en soi une forme fondamentale de diversité.

La nouvelle diversité verra une augmentation rapide des minorités visibles, dont plus du tiers devraient naître au Canada[7]. Le PRP examine l'expérience des Canadiens de deuxième génération[8], y compris les minorités visibles, et poursuivra son exploration des autres incidences de la diversité ethnoculturelle grandissante au Canada.

FIGURE 3
Diversité ethnoculturelle* dans les villes canadiennes, 2001 et 2017

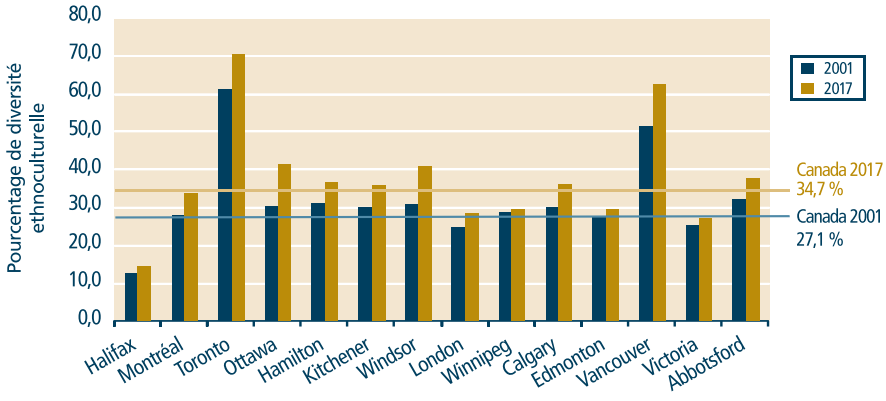

* Se rapporte à la population qui se définit par au moins une des caractéristiques suivantes : immigrant, minorité visible, allophone, membre d'une religion non chrétienne.

Source : *PopSim*, Division de la démographie, Statistique Canada.

FIGURE 4
Croissance des populations autochtones

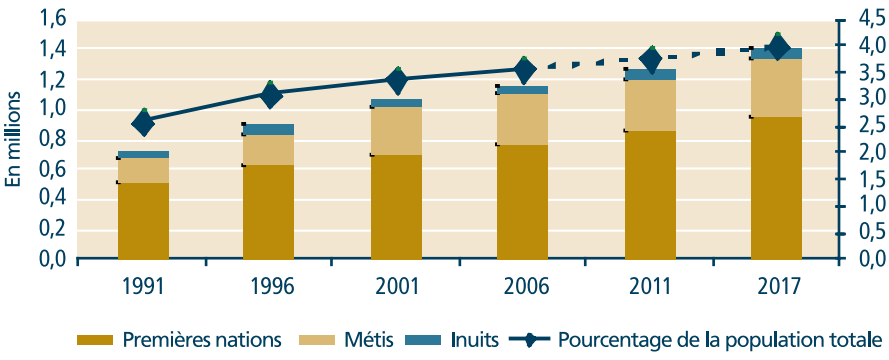

Source : « The Changing Face of the Canadian Population », présentation de Laurent Martel, Division de la démographie, Statistique Canada, 8 juin 2007.

La figure 6 présente nos mesures de la diversité ethnoculturelle à travers le pays : dans les villes, cette mesure est généralement très supérieure à la moyenne canadienne, et elle croîtra considérablement d'ici 2017. C'est le cas dans les grands centres urbains, notamment Toronto et Vancouver, mais aussi, progressivement, Ottawa et Windsor.

Une mobilité plus grande à travers le monde affectera vraisemblablement le contexte ethnoculturel du Canada de plusieurs manières. Les déplacements vers des destinations toujours plus éloignées rapportent au pays des influences culturelles plus lointaines et suscitent davantage l'intérêt des Canadiens envers ces régions. Cette mobilité laisse aussi entrevoir que le mélange d'identités devient la réalité puisqu'un nombre croissant de Canadiens possèdent des origines ethniques variées ou ont plusieurs nationalités. Les doubles ou multiples nationalités (cas d'environ 2 % de la population[9]) sont des options qu'adoptent de plus en plus d'immigrants récemment arrivés[10] ou qui représentent des possibilités pour les enfants des immigrants ou des Canadiens émigrants. Ces Canadiens ont des droits et des obligations envers plus d'un pays. La multiethnicité est une réalité de plus en plus présente vu le nombre grandissant d'unions interethniques[11], ce qui engendre une complexité identitaire due aux multiples combinaisons de religions, de langues et de traditions que peuvent adopter les enfants nés d'un tel type d'union.

Les Autochtones

Si notre population reflète de plus en plus d'autres nationalités, nous observons une croissance supérieure à la moyenne chez les Autochtones (Premières nations, Inuits et Métis). La fertilité élevée et l'espérance de vie à la hausse de cette population laissent entrevoir que sa croissance annuelle (1,8 %) multipliera au moins par deux la moyenne canadienne (0,7 %) d'ici la prochaine décennie[12]. De 3,4 % en 2001, la part représentée par les Autochtones grimperait à 4,1 % en 2017 (voir figure 4).

La population autochtone vieillit, mais elle resterait nettement plus jeune que la population en général en 2017 (voir figure 5). Entre 2001 et 2017, l'âge médian des populations autochtones devrait augmenter : de 27 à 31,9 ans chez les Métis; de 24 à 26,6 ans chez les Premières Nations; de 20,9 à 24 ans chez les Inuits. L'âge médian de la population canadienne totale passerait de 37,1 à 41,3 ans pour la même période.

La forte représentation autochtone au Manitoba, en Saskatchewan et

dans les territoires signifie que la jeune population autochtone, en particulier les moins de 15 ans et les 20-29 ans, sera très représentée dans ces régions en 2017. La proportion des enfants autochtones ayant entre 0 et 14 ans pourrait s'élever de 24 % en 2001 à 31 % en 2017 au Manitoba, et de 26 à 37 % en Saskatchewan. La proportion des jeunes adultes autochtones ayant entre 20 et 29 ans devrait aussi augmenter de façon considérable durant cette période : elle se multiplierait presque par deux en Saskatchewan (17 à 30 %) et elle passerait de 17 à 23 % au Manitoba.

Ces tendances semblent indiquer qu'en 2017, les régions à forte représentation autochtone seront particulièrement concernées par des enjeux liés à l'éducation et au passage à l'âge adulte. Parmi ces problèmes, notons la lutte contre le décrochage au secondaire, l'accès aux études postsecondaires, l'intégration au marché du travail, la santé et le logement.

La diversité au sein des familles et des ménages

Nous prévoyons que, les familles[13] et les ménages[14] seront très diversifiés en 2017, vu les tendances des dernières décennies et celles qui émergent depuis quelques années. Étant donné que l'attitude de la société change par rapport au divorce, au remariage, au mariage entre conjoints de même sexe, à l'adoption et aux couples sans enfants, beaucoup de familles ne sont plus à l'image de la famille nucléaire traditionnelle.

La base traditionnelle de la famille, le couple, est moins stable qu'avant comme le démontre la hausse du nombre moyen d'unions au cours d'une vie (voir figure 6). En outre, on observe de plus en plus d'unions de fait. Durant les cinq dernières années, le nombre de conjoints de fait a augmenté de 18,9 %, comparativement à 3,5 % pour les couples mariés[15]. Les

FIGURE 5

Distribution de la population canadienne et de la population autochtone par groupe d'âge, 2001 et 2017

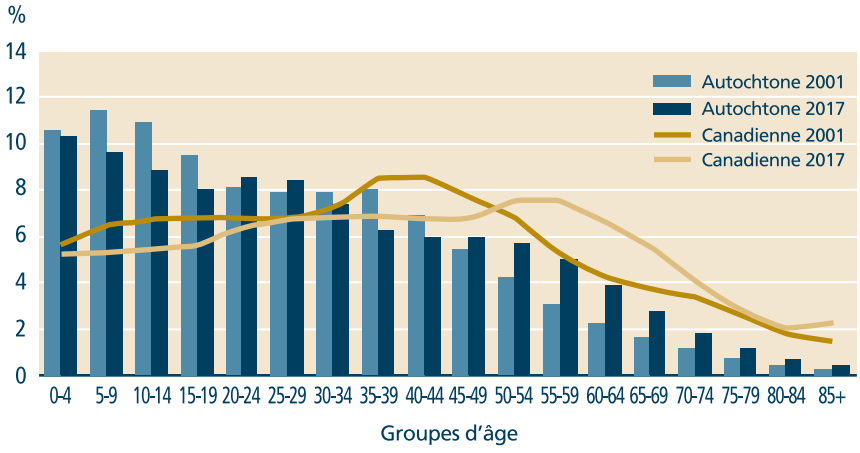

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

FIGURE 6

Nombre d'unions formées dans une vie par cohorte de naissance

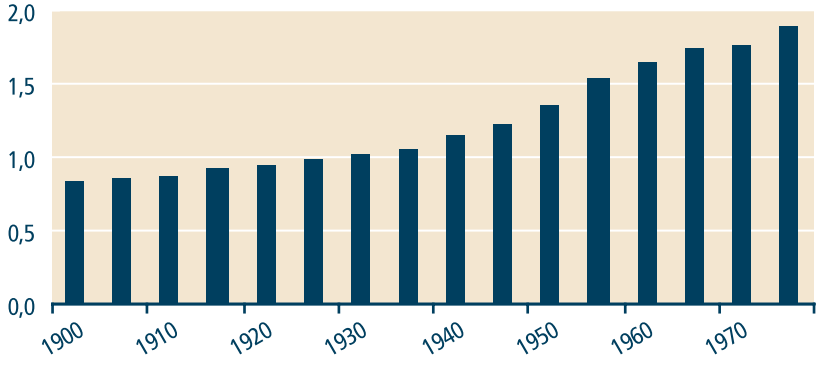

Source : *LifePaths,* Statistique Canada.

familles monoparentales ont progressé de 7,8 % pour la même période, avec une augmentation rapide du nombre d'hommes chefs de famille.

Par conséquent, les enfants sont élevés dans toutes sortes d'environnements familiaux encore dominés par la famille nucléaire traditionnelle, mais de plus en plus représentés sous d'autres formes : parent célibataire, deux maisons et deux parents célibataires, beaux-parents ou familles recomposées, parents de même sexe, grands-parents, etc. Certaines familles sont formées par des couples sans enfant ou dont les enfants ont quitté le domicile familial. La figure 7 illustre la diminution de la proportion des familles traditionnelles (couple marié avec enfants à la maison) par opposition au nombre croissant des autres arrangements familiaux.

Les ménages se diversifient aussi de plus en plus parce que la famille

FIGURE 7
Changement des types de famille

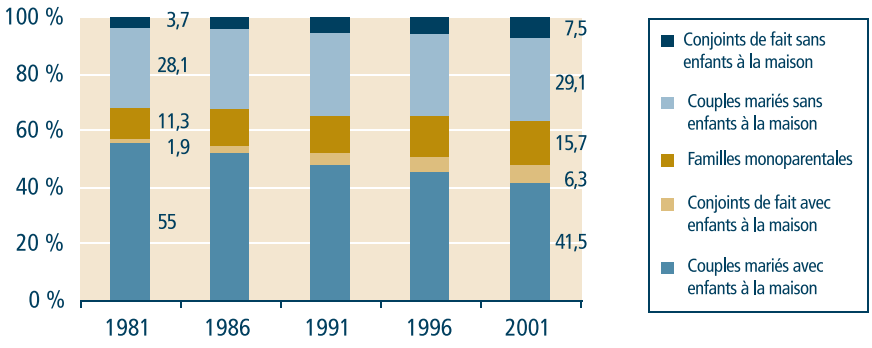

Source : Recensement de 2001.

comme mode de vie est en déclin. Une part croissante de jeunes Canadiens reste célibataire tandis que dans tous les groupes d'âge, de plus en plus de Canadiens vivent seuls (26,8 % des ménages en 2006)[16]. Ces dernières décennies, les 45 ans et moins ont été moins enclins à créer un nouveau ménage[17]. Les jeunes adultes de 25 à 34 ans, notamment, vivent plus longtemps chez leurs parents ou retournent parfois au domicile de leurs parents avec leurs propres enfants. Cependant, les Canadiens âgés de 45 ans et plus ont désormais tendance à s'établir dans un nouveau ménage étant donné le nombre croissant de divorces et de séparations au sein de ce groupe d'âge et l'augmentation de l'espérance de vie. Les taux de constitution des familles ont chuté ces dernières années dans tous les groupes d'âge, à l'exception des personnes de 65 ans et plus qui ont tendance à former des unions de fait[18].

Selon ces tendances et la structure des générations au Canada, les projections de l'Institut Vanier indiquent que les ménages continueront de se diversifier. La proportion de familles constituées d'un mari et d'une femme devrait poursuivre son déclin. Ce sont les familles dont le chef a plus de 55 ans qui devraient connaître la croissance la plus rapide durant la prochaine décennie : de 34 % en 2005, elles devraient atteindre 47 % des familles en 2017[19]. Étant donné que les Canadiens vivent de moins en moins en famille, les ménages seront, en moyenne, moins nombreux.

Selon ces projections démographiques, la diversité entraînera quelques conséquences d'ici 2017. Les familles avec enfants, en particulier les familles monoparentales, continueront de concilier travail et famille. En même temps, beaucoup de ménages vivront sans enfants ou verront leurs enfants partir. Les jeunes adultes d'aujourd'hui retarderaient les marqueurs traditionnels de la vie adulte et repousseraient ou condenseraient ainsi les événements subséquents de leur cycle de vie. On observe déjà cette tendance dans les âges auxquels les femmes deviennent mères[20]. Enfin, si le taux de divorce s'est stabilisé ces dernières années, les effets économiques et sociaux engendrés par les divorces passés continueront d'affecter les familles.

La diversité des modalités d'emploi et les travailleurs

Ces dernières décennies, la variété s'est manifestée au sein du travail par une augmentation des modalités de travail atypiques. Nous pouvons difficilement prévoir si ces phénomènes se poursuivront jusqu'en 2017 étant donné l'étroite relation entre l'emploi, le cycle économique et les changements structuraux d'une économie qui tend à se mondialiser. D'un autre côté, l'impact d'une population vieillissante sur la disponibilité des travailleurs est net et inévitable. D'un surplus relatif, on passera à une pénurie relative de travailleurs, qui gagneront un pouvoir accru de négocier. Le marché du travail de 2017 devrait s'avérer globalement plus intéressant pour les travailleurs à qui on offrira un environnement de travail qui intégrera et accommodera davantage les besoins d'une population diversifiée.

Pour s'adapter aux demandes d'une économie concurrentielle et de plus en plus mondiale, les employeurs ont accepté des modalités d'emploi beaucoup plus flexibles ces dernières décennies. Entre 1989 et 2002, les emplois permanents à temps plein ont chuté de 67 % à 63 % (de 71 % à 66 % pour les hommes et de 63 % à 59 % pour les femmes)[21]. En plus des emplois traditionnels à temps plein, on trouve une variété de modalités de travail atypiques, dont les emplois à temps partiel, les quarts de travail, le travail autonome et le travail contractuel temporaire. La figure 8 montre la croissance de certaines formes d'emploi. Les Canadiens se sont adaptés à ces modalités et les privilégient parfois. Notamment, les emplois à temps partiel sont souvent occupés volontairement (93 % en 2006)[22], car ils répondent aux besoins des étudiants, des aidants naturels, des travailleurs plus âgés et des personnes atteintes d'une maladie ou d'une déficience. Par ailleurs, les travailleurs peuvent préférer travailler à temps plein, mais ils recourent à plusieurs emplois atypiques pour obtenir un revenu suffisant ou pour profiter des avantages

que leur procure l'un d'eux. Certains travailleurs profitent du télétravail alors que d'autres passent moins de temps à la maison à cause des heures de travail supplémentaires ou des déplacements vers ou pour leur travail.

La variété des modalités d'emploi offertes confère aux individus la possibilité de décider de l'effort et du temps qu'ils sont prêts à consacrer à leur travail par rapport à leurs autres obligations et activités. Certaines personnes ont un emploi à temps plein alors que d'autres ont un ou plusieurs emplois à temps partiel; certains occupent des emplois occasionnels ou saisonniers et d'autres ne travaillent pas. Les familles sont capables de combiner les ressources de différentes façons et forment ainsi des ménages à un, un et demi ou deux revenus. Des quarts de travail différents permettent à certains couples de s'occuper des enfants en alternance et d'économiser sur les frais de gardiennage. Après des décennies de présence accrue des femmes sur le marché du travail, le tournant important vers le modèle à deux revenus par famille toucherait environ 70 % des couples (voir figure 9)[23].

Le travail présente une autre forme de diversité, soit le clivage entre les emplois qui offrent une rémunération décente, une sécurité d'emploi, le paiement d'une rente, des autorisations d'absence, une certaine souplesse, etc., et les autres emplois. Les dernières années ont été témoins d'un élargissement tel de la fourchette des revenus d'emploi que seuls les plus gros soutiens économiques ont obtenu des gains alors que les soutiens du milieu ou du bas de l'échelle n'ont vu leurs revenus s'améliorer que faiblement[24]. Les modalités de travail atypiques sont nées principalement de l'existence croissante des « mauvais emplois » mal rémunéré, avec de faibles avantages sociaux et des possibilités d'avancement limitées[25]. De plus, si la flexibilité de ce type

FIGURE 8
Portion des travailleurs qui occupent un emploi atypique

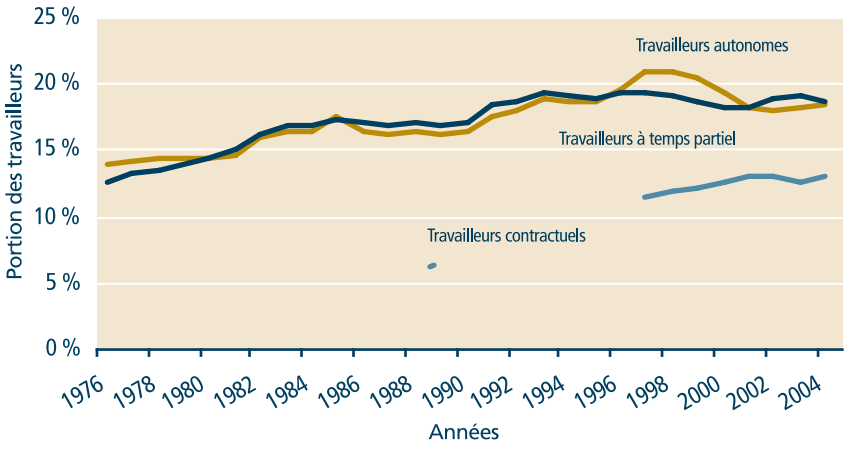

Source : *LifePaths*, Statistique Canada.

de modalité semble convenir aux familles, la recherche indique que ces mêmes modalités peuvent occasionner un stress financier ou des horaires de travail qui finissent par contraindre le temps initialement destiné à la vie familiale[26].

Si les employeurs désirent retenir les travailleurs issus du baby-boom alors même que les travailleur âgés manifestent un intérêt envers une retraite graduelle, on s'attend à ce que les modalités de travail atypiques s'enracinent[27]. Le taux élevé d'employés qui travaillent volontairement à temps partiel laisse croire qu'une semaine de travail réduite pourrait aussi devenir un outil de rétention pour les autres travailleurs. Une offre relativement réduite de travailleurs pourrait en alléger la masse de telle sorte que les travailleurs atypiques bénéficieraient de meilleurs salaires, avantages sociaux et sécurité sociale.

La place laissée par les baby-boomers retraités pourrait stimuler les perspectives d'emploi pour les populations qui ont longtemps été désavantagées sur un marché du travail engorgé, les gens avec une déficience, les jeunes, les minorités visibles, les immigrants récentes et les Autochtones. Certains employeurs déploient déjà des efforts pour favoriser l'emploi des groupes marginalisés en dehors du fait qu'ils ne peuvent plus les négliger[28]. Si cette situation se répandait, les milieux de travail de 2017 brosseraient un portrait plus complet de la population canadienne qu'ils ne le font aujourd'hui.

Comme le montre la figure 2, l'évolution de la population ethnoculturelle « diversifiée » augmentera considérablement la population d'âge actif et de jeunes. Cette revitalisation à venir de la population active pourrait compenser les départs massifs à la retraite. En 2017, lorsque la population en général ne fournira que 75 personnes en âge de travailler (15 à 24 ans) pour 100 personnes assez âgées pour prendre la retraite (55 à 64 ans), la population « diversifiée » fournira 108 jeunes adultes pour 100 pré-retraités. Chez les Autochtones, le potentiel de travailleurs sera beaucoup plus important puisqu'une cohorte de jeunes Autochtones atteindra l'âge adulte dans les 10 prochaines années. En 2017, il y aura environ 191 jeunes Autochtones de

FIGURE 9

Portion croissante des couples à deux revenus (couples mariés et conjoints de faits de 25 à 55 ans)

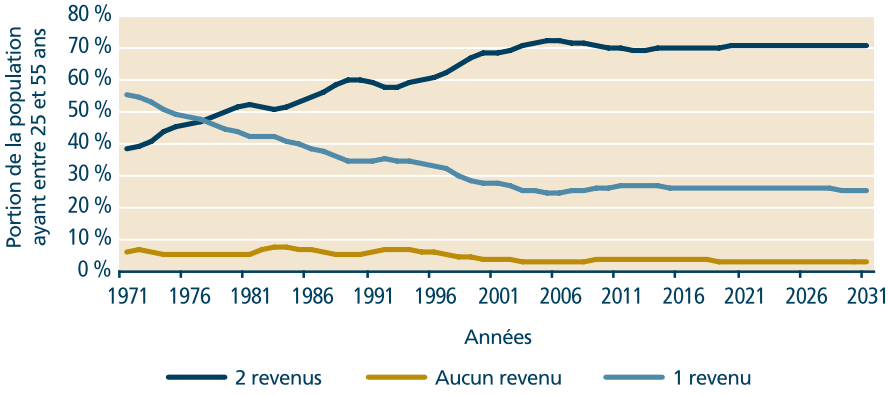

Source : *LifePaths,* Statistique Canada.

15 à 24 ans pour 100 Autochtones de 55 à 64 ans[29].

La diversité des styles de vie

La diversité des contextes ethnoculturels et les modalités familiales et de travail engendrent un nombre incalculable de styles de vie pour les Canadiens. Si cette diversité permet aux Canadiens d'avoir accès à un choix jamais vu, elle pourrait également présenter trois défis en 2017 : l'inégalité, un clivage électoral et un manque de cohésion sociale dans un pays où les Canadiens auront moins d'intérêts communs.

Comme il a été mentionné, on observe des inégalités salariales depuis quelques années, probablement dues aux occasions économiques variables selon les régions. De plus, certains secteurs et compétences sont mieux rémunérés que d'autres. Cependant, une autre possibilité présentée par John Myles[30] suppose que les inégalités de revenu ne se limitent plus aux différences entre les revenus des particuliers (différences de talent personnel, d'effort et de sort), mais se rattachent de plus en plus aux changements dans les comportements familiaux. Les ménages à deux revenus rapportent plus d'heures travaillées que les ménages à un revenu (couples ou célibataires). M. Myles fait aussi allusion à une « homogamie éducationnelle » où il existe une corrélation entre les niveaux d'étude des conjoints, ce qui permet à un individu très éduqué de doubler les avantages d'un revenu supérieur tout en réduisant les risques liés au chômage. Ces arguments soulignent les différences dans la qualité et la quantité de capital humain disponible dans un ménage.

En poussant la réflexion, on peut penser que d'autres ressources influent sur la situation économique et le bien-être global d'un ménage. Ces ressources comprennent le capital social, le capital ethnique et la santé. Les différences observées pour chacune de ces ressources peuvent engendrer différents avenirs. Par exemple, les besoins d'un immigrant récent à l'aise en français, possédant quelques économies tout en étant au chômage, avec des références limitées et des compétences étrangères non reconnues seront très différents des besoins d'une diplômée universitaire canadienne criblée de dettes, employée à temps partiel, mais possédant beaucoup de relations pour son premier emploi professionnel. Différents encore seront les besoins d'un parent seul, propriétaire d'une maison, avec un bon emploi, mais soumis à un horaire contraignant et stressant[31]. Les décisions de vie découlant de ces cas influencent l'économie et le bien-être global. Le rôle, éventuel, des politiques sociales dans la protection des Canadiens contre les issues négatives de ces décisions n'est pas évident. De plus, les conséquences de ces différences peuvent dépasser l'inégalité des salaires et influencer l'accès au logement, à l'éducation, au transport, aux soins de santé, à la sécurité, etc.

Une deuxième conséquence de ces diversités réside dans le clivage électoral qui pourrait s'élargir à cause d'une polarité physique de la population. On peut penser à un clivage urbain/rural ou encore à une division entre provinces. Les régions urbaines, qui renferment 80 % de la population, sont plus jeunes, ont une plus grande diversité ethnoculturelle et une croissance supérieure aux populations rurales stables sinon en déclin, plus âgées et moins diversifiées[32]. Sur le plan des provinces, les poches démographiques pourraient intensifier les différences de priorités : le vieillissement de la population serait plus important dans les provinces de l'Atlantique plus âgées; les problèmes de la jeunesse autochtone intéresseraient davantage les territoires, la Saskatchewan et le Manitoba; les enjeux de l'immigration prédomineraient en Ontario et en Colombie-Britannique; au Québec, la préservation de la société canadienne-française conserverait son importance majeure; l'Alberta pourrait connaître une pénurie de main-d'œuvre plus importante que prévu.

Troisièmement, l'hétérogénéité des styles de vie pourrait causer une fragmentation des valeurs et des points communs de la société canadienne. Le grand nombre de combinaisons et de permutations de valeurs créent des situations où la négociation est nécessaire pour satisfaire des attentes différentes. Par exemple, les rôles des membres d'une famille pour équilibrer le travail, les soins, l'éducation et les loisirs – des rôles relativement clairs dans le modèle traditionnel d'un soutien familial – sont moins évidents dans les situations où la culture, la constitution de la famille et le travail sont interreliés.

Finalement, les styles de vie hétérogènes soulèvent la question de l'existence d'un lieu commun où les Canadiens pourront partager leurs valeurs et construire une solidarité. Fragmentés par les nombreuses circonstances de la vie, nos liens avec des personnes qui partagent nos intérêts peu importe leur situation géographique, grâce à des groupes culturels, des sociétés liées à la santé, des groupes d'intérêts politiques ou de loisirs, etc., sont renforcés par les nouvelles technologies de communication. Si un voisin ne peut s'identifier à une situation vécue avec notre enfant, Internet peut nous mettre en contact avec des gens qui pourront partager leur expérience. Les médias traditionnels répondent aussi aux besoins de segments précis du marché qui ont des intérêts particuliers et ils forment une plate-forme d'échange d'idées similaires. À l'avenir, ce sont les liens entre les personnes qui *ne se ressemblent* pas (comme votre voisin sans enfants, le voisin travailleur de nuit que vous voyez rarement) qui seront difficiles à entretenir.

La « diversité des diversités » de la population canadienne, résumée ici, fera l'objet d'un traitement dans notre projet Population 2017.

Notes

1 Guide de l'utilisateur du recensement de 2001 – Origine ethnique. <http://www.census2006.ca/francais/census01/Products/Reference/tech_rep/ethnic.cfm>.

2 Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

3 « The Changing Face of the Canadian Population », présentation de Laurent Martel, Division de la démographie, Statistique Canada, 8 juin 2007.

4 La portion des immigrants au sein de la population canadienne (absente des figures) s'est accrue de 15 % en 1971 à 18 % en 2001. Cette portion devrait atteindre 22 % d'ici 2017 et égaler la période précédente d'immigration massive de 1911-1931 (Source : « The Changing Face of the Canadian Population », présentation de Laurent Martel, Division de la démographie, Statistique Canada, 8 juin 2007).

5 Le PRP tient à remercier Laurent Martel et René Gelinas de la Division de la démographie de Statistique Canada pour leur aide dans la quantification à l'aide du modèle *PopSim* de cette population « ethnoculturellement » diversifiée.

6 *Le Quotidien*, Statistique Canada, le mercredi 12 septembre 2007. <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/070912/tq070912.htm>.

7 Bélanger, A. *et al.*, 2005. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions*, Ottawa, Statistique Canada, p. 17. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/91-541-XIF/91-541-XIF2005001.pdf>.

8 La deuxième génération se rapporte aux résidants nés au Canada et dont au moins un parent est né à l'étranger.

9 *Le Quotidien*. Statistique Canada le lundi 29 septembre 2003. <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/030929/q030929a.htm>.

10 Le recensement de 2001 comptait environ 690 000 Canadiens possédant deux ou plusieurs citoyennetés. <http://cnews.canoe.ca/CNEWS/Canada/2007/08/01/4386003-cp.html>.

11 En 2001, environ 14 % de la cohorte d'immigrants arrivée entre 1986 et 1995 possédait deux citoyennetés contre 10 % pour les immigrants arrivés avant 1986. <http://www.cic.gc.ca/english/resources/research/census 2001/canada/parta.asp>.

12 Les unions interculturelles constituaient 3,2 % de tous les couples en 2001, une augmentation de 35 % du résultat de 1991. Milan, Anne et Brian Hamm, 2004. « Les unions interculturelles » dans *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/2004001/articles/6882.pdf>.

13 À l'exception de la figure 7, tous les chiffres relatifs aux Autochtones de cette section se trouvent dans Michalowski, Margaret *et al.*, 2005. *Projections des populations autochtones, Canada, provinces et territoires : 2001 à 2017*. Ottawa, Statistique Canada. <http://www.statcan.ca/ francais/freepub/91-547-XIF/91-547-XIF2005001.pdf>.

14 Une famille est un couple marié ou des conjoints de fait, avec ou sans enfants à la maison, ou un chef de famille monoparentale avec des enfants à la maison.

15 Les ménages comprennent des familles et des individus hors de toute attache vivant seuls ou avec d'autres personnes avec qui ils n'ont aucun lien familial.

16 *Ibid.*

17 Sauvé, Roger, 2006. *L'évolution de la structure d'âge et ses effets sur les familles et ménages d'ici 2026*, Ottawa, Institut Vanier de la famille. <http://www.vifamily.ca/library/cft/age_waves_fr.html>.

18 *Ibid.*

19 Les calculs de l'auteur pour 2017 sont basés sur l'interpolation de la figure 4-A dans Sauvé, Roger, 2006. *L'évolution de la structure d'âge et ses effets sur les familles et ménages d'ici 2026*.

20 Anne Milan *et al.*, 2007. *Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006 : Portrait national : Particuliers*, Statistique Canada. <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/famhouse/ind5.cfm>.

21 Chakowski, Richard P. 2007. *Travail atypique et vulnérabilité économique*, document nº 3, coll. sur les travailleurs vulnérables, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques inc. <http://www.cprn.org/documents/35592_fr.pdf>.

22 *Enquête sur la population active*, Statistique Canada, 2006.

23 L'article d'Alain Denhez dans ce numéro traite des caractéristiques de la montée de la participation des femmes à la vie active.

24 Pendant que se déroule le débat sur la mesure de l'inégalité des salaires, une majorité pense que, ces dernières années, seuls les 5 premiers %, voire 1 % des ménages dans la distribution des salaires ont bénéficié de gains en revenus (Voir *The Rich and the Rest of Us d'Armine Yalnizyan; Dimensions of Inequality in Canada* de David A. Green et John Kesselman; et « Les Canadiens à revenu élevé » dans L'emploi et le revenu en perspective, vol. 8, no 9, 75-001-XWE).

25 Chakowski, Richard P.

26 LaPierre-Adamcyk, Evelyn *et al.*, 2006. « A Balancing Act: Parents' Work Arrangements and Family Time », chapitre 3 dans K. McQuillan et Z.R. Ravanera (dir.), *Canada's Changing Families: Implications for Individuals and Society*, University of Toronto Press.

27 Parmi les plus vieux travailleurs qui ont pris leur retraite entre 1992 et 2002, quelque 28 % auraient continué de travailler si on leur avait offert un emploi à temps partiel alors que 27 % auraient continué s'ils avaient pu travailler des heures réduites sans que cela influe sur leur rente. (Source : René Morisette *et al.*, « Inciter les travailleurs âgés à rester au poste » dans *L'emploi et le revenu en perspective*, octobre 2004, vol. 5, nº 10). <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/1100475-001-XIF.pdf>.

28 Allison Cowan *et al.*, *Report on Diversity: Priorities, Practices and Performance in Canadian Organizations*, Conference Board of Canada, 2006.

<http://www.conferenceboard.ca/documents.asp?rnext=1828>

29 Michalowski, Margaret *et al.*

30 D'après « Precarious Families and Income Inequality » de John Myles, présenté au Deuxième symposium annuel de la collaboration en recherche sur les politiques liées à la population, au travail et à la famille, 7 et 8 décembre 2006, Gatineau, Québec.

31 Cette ligne de pensée s'appuie sur le livre d'Amartya Sen, *Capability Approach*, qui définit le bien-être d'une personne comme étant fonction de ses libertés réelles, par exemple, celle d'avoir une vie sociale, de vivre en sécurité dans son quartier, d'obtenir une éducation ou de travailler à temps partiel si elle le désire.

32 « The Changing Face of the Canadian Population », présentation de Laurent Martel, Division de la démographie, Statistique Canada, 8 juin 2007.

Annexes

ANNEXE 1
Croissance des minorités visibles au sein de la population canadienne

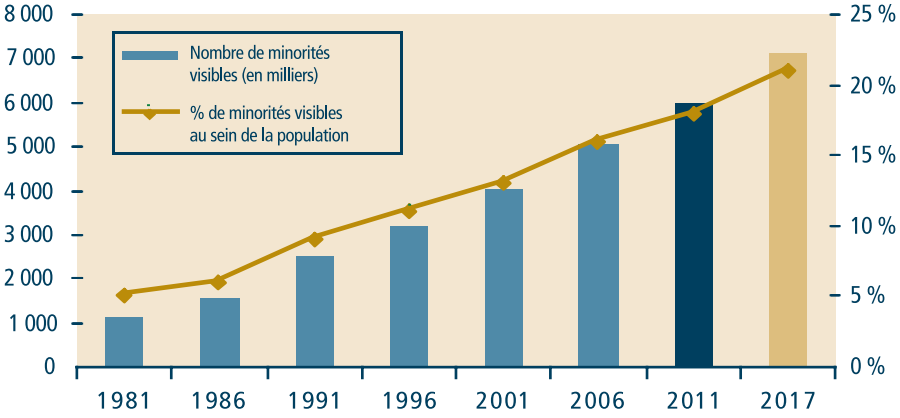

Source : « The Changing Face of the Canadian Population », présentation de Laurent Martel, Division de la démographie, Statistique Canada, 8 juin 2007.

ANNEXE 2

Croissance de la population dont la langue maternelle n'est ni l'anglais, ni le français

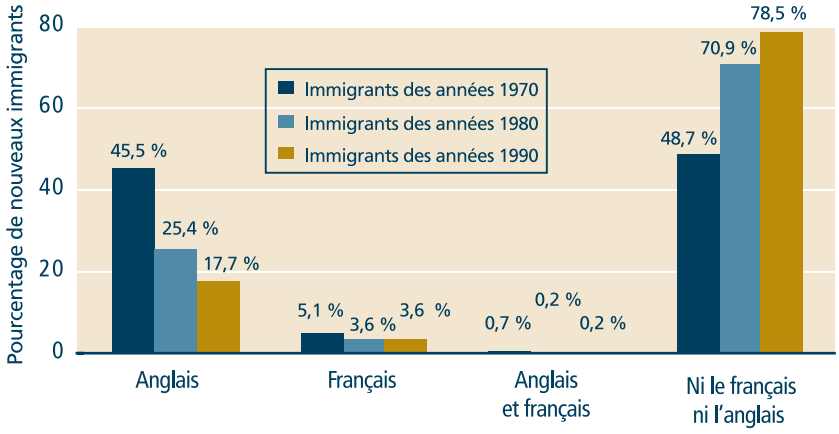

Source : *Profil multiculturel du Canada*, Statistique Canada, 2005

ANNEXE 3

Croissance des religions non chrétiennes, 1991 et 2001

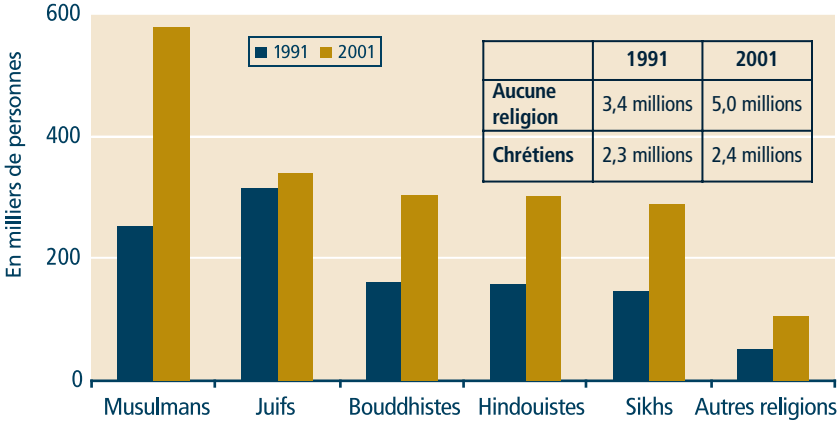

	1991	2001
Aucune religion	3,4 millions	5,0 millions
Chrétiens	2,3 millions	2,4 millions

Source : *Profil multiculturel du Canada*, Statistique Canada, 2005.

Un second regard sur la deuxième génération

Natalie Poirier
Agente de recherche en politiques
Projet de recherche sur les politiques

L'expression « Canadiens de deuxième génération » désigne les citoyens canadiens dont les parents ont immigré. En général, on pense qu'ils sont de descendance européenne. Mais vu le déplacement des sources d'immigration des pays européens aux pays non européens, les prochains Canadiens de deuxième génération seront de plus en plus des enfants d'immigrants des minorités visibles. Selon l'enquête sur la diversité ethnique, près de la moitié (46 %) des Canadiens de première génération de quinze ans et plus ont indiqué une origine autre qu'européenne[1]. La proportion de jeunes canadiens de deuxième génération faisant partie d'une minorité visible augmente, ce qui pose de nouvelles questions concernant des conceptions élargies en matière d'intégration sociale, davantage orientées sur les caractéristiques et les expériences personnelles que sur les transitions. Comment la deuxième génération d'aujourd'hui diffère-t-elle de la composition traditionnelle? Les voies vers l'intégration diffèrent-elles selon l'origine ethnique et la culture? Comment la nouvelle deuxième génération se tirera-t-elle d'affaire et quelles en sont les conséquences sur le plan des politiques? Le PRP a tenu un séminaire le 23 août 2007 afin d'examiner les conséquences de ces questions sur la recherche et les politiques.

La mission : examiner les récifs dans les profondeurs de l'océan

Selon un cadre élaboré par Stuart Sykes, du PRP, les modèles d'intégration et les résultats obtenus dépendent surtout des interactions entre les influences sociales, qui touchent les attitudes personnelles, et des caractéristiques sociétales, qui agissent sur l'accueil des Canadiens de deuxième génération au sein de la société élargie. Ce modèle est basé sur deux formes de stimulus externes, qu'on peut expliquer par une analogie avec l'océan. Au niveau supérieur, on trouve un « océan » d'influences structurales, produit de l'histoire et de l'actualité d'un pays. Plus près de l'individu, on trouve le « milieu social », comparable aux « récifs » dans l'océan, sur lesquels les personnes vivent leurs expériences. Constituée de communautés, d'écoles, de familles, de pairs, de normes culturelles, d'attentes (c.-à-d. le « capital ethnique ») et d'autres facteurs qui définissent le style de vie et les expériences d'une personne, cette enveloppe de réseaux joue un rôle important dans l'acculturation.

Les récifs internationaux

Psychologues et sociologues ont étudié l'influence de différents facteurs sur l'acculturation. Reposant sur ces études, le cadre de Sykes permet de structurer et d'analyser la recherche réalisée à ce jour et d'en déterminer les lacunes. Sous cet angle, chacun des quatre conférenciers invités a examiné différents aspects de ce cadre. Les professeures Min Zhou (Université de la Californie, Los Angeles) et Lucinda Platt (Université d'Essex) se sont penchées sur le récif. Elles ont constaté que l'instruction est un élément central pour aider la deuxième génération à atteindre une plus grande mobilité sociale. Dans le contexte du Royaume-Uni, la recherche de M^me^ Platt conclut que le milieu d'origine a une incidence importante sur la classe sociale future d'un représentant de la deuxième génération; cependant, l'instruction peut améliorer sensiblement la mobilité. Néanmoins, en démontrant le rôle du capital ethnique, on a constaté que les Pakistanais et les Bangladais s'éloignaient du modèle général. M^me^ Platt a posé en principe que cette divergence pouvait être due davantage

à la religion qu'à l'origine ethnique mais elle a considéré qu'il fallait poursuivre la recherche.

Une étude similaire du professeur Zhou aux États-Unis accordait également une place importante au milieu social en général et au capital ethnique en particulier. À Los Angeles, le succès de nombreuses minorités visibles de deuxième génération dépendait du statut de citoyenneté, du capital culturel de la classe moyenne, des attentes familiales et de la quantité de mémoire culturelle que ses membres conservent. Fait particulièrement intéressant, on a constaté que ces facteurs peuvent interagir pour définir les différentes façons de considérer le « succès », selon les attentes culturelles : des Américains de deuxième génération de descendance chinoise ayant un revenu annuel de 160 000 $ ne considéraient pas avoir réussi, contrairement à d'autres, de descendance mexicaine, qui avaient terminé leurs études secondaires. Déterminants, les effets potentiels de ces attitudes face au succès et à l'intégration socio-économiques demeurent difficiles à estimer.

L'océan national et l'identité personnelle

Examinant la perspective canadienne, Keith Neuman, d'Environics, et Jack Jedwab, de l'Association d'études canadiennes, ont étudié l'ensemble des facteurs contextuels sociétaux, ou l'océan entourant les Canadiens de deuxième génération. Ils ont souligné l'importance de reconnaître la « diversité au sein de notre diversité », relevant qu'une minorité visible peut partager une croyance religieuse sans pour autant partager la même culture. Loin d'être monolithique, l'identité est beaucoup plus complexe.

Les perceptions erronées ont été définies clairement dans les conclusions du sondage mené par Environics, le premier du genre au Canada, intitulé « les Musulmans et le multiculturalisme au Canada ». Les conclusions indiquent que les Musulmans canadiens ont des vues similaires à celles des autres Canadiens sur une pléthore de sujets, sauf le point suivant : tandis que 55 % des Musulmans ont affirmé vouloir adopter les coutumes canadiennes, la population canadienne en général supposait que les Musulmans souhaitaient demeurer distincts.

Les résultats de la recherche de Jack Jedwab contredisent l'hypothèse répandue selon laquelle l'héritage ethnoculturel d'une personne peut ébranler son sentiment de « canadienneté » ou son attachement envers le Canada. Essentiellement, les résultats indiquaient que ce sentiment est directement lié à une forte identité personnelle. Ainsi, les personnes dotées de ce type d'identité ont manifesté un sentiment d'appartenance marqué au Canada, à leur ethnicité et à leur religion. Ceux qui avaient un sentiment d'identité défini ont donc choisi de s'identifier comme ils le désiraient, contrairement aux autres, qui avaient accordé peu ou point d'importance à leur source d'identité.

Conclusions

Les jeunes d'aujourd'hui, qui proviennent de plus en plus de minorités visibles, représentent la deuxième génération de demain. Ce changement pose de nouvelles questions d'identité personnelle vu que les développements géopolitiques et les croyances religieuses peuvent influencer profondément le sentiment d'identité et d'appartenance d'une personne et sa vision du monde. Le défi pour le Canada consiste à orienter ses efforts vers l'élaboration des politiques qui ont un impact autant sur l'océan du contexte sociétal que sur le récif du milieu social dans lesquels vivent les citoyens de deuxième génération. Complexe, ce défi nécessite d'équilibrer leurs nouveaux besoins tout en combattant les conceptions erronées de l'ensemble de la société canadienne.

Note

1 Voir l'article concernant l'enquête sur la diversité ethnique de Statistique Canada dans *Le Quotidien* du 29 septembre 2003.

Statistiques du Nord, nature du Nord

Population et environnement au Canada

Robert Engelman
Vice-président des programmes
Institut Worldwatch

Il peut paraître superflu de s'inquiéter de la population dans le pays bénéficiant de la deuxième plus grande superficie au monde – 922 millions d'hectares, surpassés seulement par les 1,69 milliard d'hectares de la Fédération de Russie – et comptant à peine 33 millions d'habitants, soit à peu près autant que le Maroc ou l'Algérie. Tel est le Canada, le 8e pays à la plus faible densité de population sur la planète. Il est donc plutôt étonnant qu'il envisage d'étudier le lien entre l'évolution de sa population et les problèmes de l'environnement.

Avec tous ces grands espaces – presque 28 hectares pour chaque Canadien –, de quoi peut-on bien se préoccuper? La population pourrait continuer d'augmenter jusqu'en 2229 au même rythme qu'aujourd'hui avant d'arriver à la densité actuelle de population des États-Unis. Il lui faudrait jusqu'en 2465 avant d'arriver à la densité actuelle de l'Inde.

De telles comparaisons démontrent la puissance d'une croissance exponentielle. Par exemple, au taux de croissance actuel de la population, le Canada aurait presque 3,2 milliards d'habitants en 2465, soit presque la moitié de la population mondiale d'aujourd'hui. Voilà pourquoi malgré sa faible densité, le Canada doit étudier la question.

Cependant, les Canadiens peuvent supposer que le taux de croissance de la population fléchira dans les prochaines décennies, de sorte qu'il ne soit pas nécessaire de s'en préoccuper. Mais qu'arriverait-il dans les quelques prochaines décennies pour que la croissance baisse : une diminution du taux de natalité? Peut-être, mais avec 1,6 enfant par femme, le Canada a déjà un taux de fécondité sous le seuil de remplacement. Ce taux est semblable à celui de pays d'Europe et d'Asie où les spécialistes et les gouvernements s'inquiètent d'une baisse future de la population.

Ou peut-être la croissance de la population baissera-t-elle en raison d'une diminution de l'immigration. Cependant, le Canada est une des destinations les plus désirées auprès des migrants internationaux et son processus d'immigration est bien considéré. Des taux de mortalité plus élevés ne sont pas envisageables non plus, et la stimulation de l'émigration ne paraît ni très souhaitable, ni réalisable.

Le lien entre population et environnement soulève souvent des questions provocantes. Par exemple, une densité plus élevée serait-elle souhaitable, ou le Canada devrait-il envisager de déterminer un « point final » démographique où la densité resterait faible? Dans quelle mesure les Canadiens toléreraient-ils les problèmes environnementaux affrontés par les pays plus densément peuplés? La possibilité que le Canada évite certains de ces problèmes est peut-être une bonne raison d'étudier la relation entre démographie et environnement au pays – et son évolution future.

Même avec une faible densité toutefois, la population du Canada produit déjà d'importants effets sur les ressources naturelles et l'environnement du pays. Considérez ce qui est raisonnablement bien accepté au sujet de la relation complexe entre population et environnement dans le monde en général. Et considérez, dans la mesure où nous le pouvons, certaines des implications qui en découlent pour les politiques. Elles figurent parmi les raisons pour lesquelles le lien a été difficile à étudier.

Malgré son faible taux de natalité, la population du Canada augmente. Les démographes des Nations unies prévoient qu'elle baissera légèrement dans la deuxième moitié de ce siècle, à partir de niveaux supérieurs à ceux d'aujourd'hui. Mais ils entrevoient que la croissance reprendra ensuite son élan et que la population

canadienne continuera d'augmenter, dépassant les 40 millions d'habitants au 22e siècle (figure 1). Pourtant les responsables canadiens de l'élaboration des politiques se préoccupent sans doute davantage d'autres tendances démographiques au pays – surtout du vieillissement de la population, mais aussi de sa répartition et des tendances migratoires.

Un lien reconnu mais rarement étudié

La plupart des débats passés et actuels sur le lien entre population et environnement ont été fondés sur des convictions philosophiques quant à la nature de l'humanité, voire la nature de la nature elle-même, plutôt que sur des données scientifiques. Malgré la célébrité de l'économiste anglais du 18e siècle T. Robert Malthus, aucune théorie scientifique rigoureuse n'a été élaborée dans ce domaine. La compréhension de l'interaction entre les humains et la *nature* exige la mise en jeu de nombreuses disciplines scientifiques. Pourtant les démographes ont rarement des échanges professionnels avec des écologistes, des physiciens de l'atmosphère, des hydrologues ou même des économistes ou des politicologues. Par surcroît, l'étude de la population et de l'environnement n'a dans le passé guère été un domaine propice aux carrières universitaires. Par ailleurs, même si la population importe, est-il opportun d'y faire quoi que ce soit? Peu de scientifiques ou autres universitaires s'empressent de se plonger dans des questions entourant l'accès au contrôle des naissances, l'avortement, le statut des femmes dans la société ou le degré auquel les pays d'immigration devraient être permissifs. Ce sont des sujets qui surviennent naturellement lorsqu'on se demande si la dynamique des populations peut être modulée par des politiques stratégiques, mais ils peuvent être controversés.

Pourtant, il n'y a pas d'opposition scientifique sérieuse à la théorie voulant que la population revête une grande importance pour des tendances environnementales clés, surtout depuis 60 ans – et inversement. Le développement humain exige le sain fonctionnement des systèmes naturels et de saines interactions dans l'écosystème. Sont en cause, entre autres, le climat, le cycle de l'eau, le contrôle des animaux nuisibles, la pollinisation et la genèse des sols. Des forêts saines dans les montagnes peuvent retenir le sol et prévenir le genre de glissements de terrain qui, de plus en plus souvent, emportent des centaines de vies à la fois aux Philippines et en Amérique centrale. Des terres humides en bonne santé protègent les résidents des littoraux des tempêtes et des inondations. La croissance continue de la population peut compromettre ces systèmes et ces interactions. De récents travaux scientifiques sur l'état de l'environnement mondial l'ont démontré de façon générale.

« Au cours de ces 50 dernières années, l'homme a modifié les écosystèmes naturels plus rapidement et plus profondément qu'au cours de toute autre période comparable de l'histoire de l'humanité, principalement pour satisfaire à la croissance rapide de la demande d'aliments, d'eau douce, de bois, de fibres et de carburant », selon les auteurs d'une évaluation de l'environnement mondial réalisée dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations unies.

Chaque aspect de cette dégradation est en relation complexe mais discernable avec l'ampleur de la présence humaine sur la Terre, en fonction à la fois de la densité de l'occupation et de l'ampleur de la consommation et de la production de déchets à titre individuel. La dynamique de la population ne cause jamais à elle seule une détérioration de l'environnement, ni donc une menace pour le développement humain. Les causes les plus directes et immédiates découlent de l'échec des institutions

FIGURE 1
Population canadienne – Prévisions jusqu'en 2300

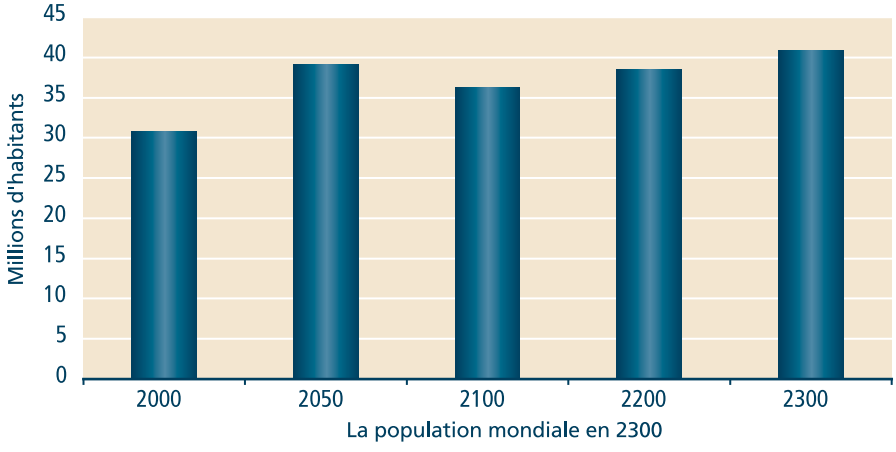

Source : Nations unies, 2004.

humaines à réagir adéquatement aux pressions accrues s'exerçant sur les systèmes naturels par suite de la croissance de la population et du développement. Les problèmes dépassent toutefois de loin l'institutionnel parce que l'échelle des stimuli humains revêt une importance critique pour le délai et l'ampleur de la réaction environnementale. Le risque, au 21e siècle et au-delà, est que de nombreuses populations humaines approchent ou aient déjà dépassé des seuils auxquels les tendances environnementales minent le bien-être humain. Des circonstances qui entraînent une réduction des taux de croissance de la population – et éventuellement la stabilisation ou la baisse graduelle de la population – ne peuvent pas éliminer ce risque. Par contre, elles peuvent le réduire, surtout si nous considérons l'avenir plus lointain. Il peut être utile d'examiner diverses interactions précises entre humains et ressources naturelles qui y sont pertinentes.

Terre et agriculture

Plus de 40 % de la superficie terrestre de la planète a été transformée pour servir à des fins humaines. Plus d'un quart est en pâturage et 12 % est consacrée aux cultures. Bien qu'il reste possible d'affecter davantage de terres à la production alimentaire, les spécialistes de l'agriculture prévoient que l'accroissement de la production devra provenir surtout de rendements accrus des terres déjà cultivées. Cette amélioration du rendement devra tenir compte des facteurs suivants :

1) augmentation de la population;
2) diminution de la malnutrition;
3) augmentation de la consommation de viande à mesure que la richesse augmente;
4) augmentation de la production de carburants biologiques à mesure que la demande d'énergie augmente dans un monde aux ressources de carbone et de pétrole limitées; et – ce qui est peut-être le plus difficile –;
5) maintien à perpétuité de la base de ressources en terre et en eau.

La rareté de l'eau, l'érosion des sols, l'exploitation minière et l'augmentation des prix de l'énergie sont tous des facteurs qui menacent l'abordabilité de la nourriture à long terme et qui pourrait opposer les pauvres et les consommateurs les plus riches dans une compétition perdue d'avance sur le marché mondial des aliments.

Déjà, de nombreux pays ayant de forts taux de pauvreté, un gouvernement faible et une forte croissance de la population connaissent des baisses de la production alimentaire par habitant. Dans des pays au taux de fertilité élevé comme l'Éthiopie, le Malawi, le Rwanda et le Burundi, le morcellement des terres affectées à l'agriculture de subsistance pose un problème vital, de nombreuses terres ne pouvant plus soutenir des familles de cinq ou six personnes. L'épuisement et l'érosion des sols ainsi que le surpâturage sont exacerbés par le fait que les besoins humains continuent de croître en fonction de la population alors que les terres arables sont limitées.

Eau douce

Plus de la moitié de l'eau aisément accessible passant dans le cycle hydrologique mondial est détournée pour des fins humaines. Cette proportion ne peut pas augmenter sensiblement sans créer une menace considérable pour les écosystèmes aquatiques. Les réserves d'eau souterraine baissent fortement dans de grandes parties d'Asie et certaines régions des États-Unis. Il n'y a guère d'indications que ces réserves pourraient se reconstituer facilement pendant que la population augmente, à moins que des progrès radicaux soient réalisés dans l'économie des utilisations finales. En appliquant des définitions hydrologiques du stress hydrique et de la rareté de l'eau fondées sur l'approvisionnement annuel naturel en eau douce renouvelable disponible pour chaque habitant d'un pays, l'organisme Population Action International estime que 745 millions de personnes vivent dans des pays confrontés à un stress hydrique ou une rareté. Le taux de croissance de la population mondiale est en baisse, mais la population des pays à court d'eau progresse aujourd'hui à un rythme exponentiel : dans moins de 20 ans, on prévoit qu'entre 2,75 milliards et 3,25 milliards de personnes habiteront des pays aux prises avec un stress hydrique ou une rareté d'eau, plus ou moins selon le taux croissance global de la population.

Ces données ont trait uniquement à l'eau apportée par le cycle naturel de l'eau, avec la pluie et les chutes de neige. Une part bien moindre de cette eau douce renouvelable est de fait accessible aux humains, et même celle qui l'est n'est souvent pas potable en raison de son mélange à des eaux usées dans les parties fortement peuplées des pays en développement. Depuis des décennies, le nombre de personnes dépourvues d'accès à l'eau potable et à une hygiène de base est tristement constant; il y en a aujourd'hui 1,1 milliard dans le premier cas et 2,6 milliards dans le second. Chaque jour, en moyenne 5 000 enfants meurent de maladies associées à une eau impropre à la consommation et au manque d'hygiène. Des milliards de dollars ont été dépensés pour améliorer le traitement de l'eau et l'infrastructure de distribution, mais l'investissement n'a jamais été suffisant pour faire face à la croissance de la population mondiale.

Pêches

Pendant la plus grande partie de l'histoire de l'humanité, le poisson a constitué une source peu coûteuse mais complète de protéines. Cependant, l'augmentation de la demande humaine commence maintenant à faire monter le prix du poisson au-delà de ce que les pauvres peuvent se permettre. Dans les années 1980, l'appétit de l'humanité pour le poisson a franchi un seuil naturel imprévu lorsque la prise maritime mondiale a atteint les 90 millions de tonnes métriques – un plafond qui n'a depuis lors pas été dépassé de plus de 2 ou 3 millions de tonnes. Même si la production de poissons cultivés augmente chaque année, elle est aussi confrontée à des contraintes environnementales et pourrait ne pas être soutenable comme solution de rechange à long terme aux poissons d'origine sauvage à mesure que les populations humaines continuent d'augmenter.

Les pêches artisanales ont apporté un nouveau gagne-pain à certains fermiers des pays en développement privés de leurs terres lorsque la superficie moyenne des fermes est devenue plus petite par suite de l'augmentation de la population. Malheureusement, cette option n'est peut-être pas soutenable non plus. Il y a aujourd'hui presque trois fois autant de pêcheurs qu'en 1970, mais leur prise moyenne n'atteint plus que les deux tiers de ce qu'elle était en 1970. La tendance à ce qu'un nombre accru de pêcheurs prennent une quantité réduite de poissons demeure une constante des premières années du 21e siècle.

Consommation d'énergie et climat

Les augmentations des prix pétroliers que le monde a connues dans la dernière année découlent d'augmentations de la demande mondiale qui dépassent la capacité de l'industrie.

Les consommateurs de Chine, d'Inde et d'autres pays en développement utilisent encore sensiblement moins d'énergie par personne que ne le font les Nord-Américains ou même les Européens et les Japonais. Ces pays ont parfaitement le droit d'espérer et de prévoir que la consommation de ressources naturelles de leurs habitants atteindra un jour les mêmes niveaux que ceux dont bénéficient les habitants du monde industrialisé. Les questions vitales qui se posent sont les suivantes : quels sont ces niveaux?; et pour combien de personnes?

Le développement humain exige le sain fonctionnement des systèmes naturels et de saines interactions dans l'écosystème. […] La croissance continue de la population peut compromettre ces systèmes et ces interactions.

L'actuel bouleversement des prix de l'énergie n'est qu'une manifestation du fait que les populations riches de la planète consomment les ressources naturelles d'une façon qui n'est pas soutenable à l'échelle mondiale. Ainsi, il y a peu de marge de manœuvre écologique pour que les populations plus pauvres puissent se hisser à leur niveau. La contribution des 1,2 milliard de personnes vivant dans les pays riches aux changements climatiques induits par l'activité humaine compromet la possibilité des 5,3 milliards d'habitants des pays pauvres d'assurer leur subsistance et leur bien-être. Les efforts déployés pour réduire la consommation par personne dans les pays riches et endiguer la croissance de la population dans les pays développés et en développement contribuent tous au développement durable. L'« empreinte écologique » des Européens, quoique plus modeste que celle des Nord-Américains, n'en dépasse pas moins sensiblement ce que le continent peut soutenir. Un retour vers la durabilité environnementale est donc un des avantages de la baisse graduelle de la population que l'Europe commence à constater.

Forêts

Les forêts de la planète ont en général régressé à mesure que les civilisations ont évolué, qui a souvent miné les cultures et les civilisations mêmes qui abattaient les arbres. Aujourd'hui, seulement la moitié des forêts originales sont encore en place, et seulement un cinquième des forêts subsistantes sont relativement à l'abri de l'activité et de l'influence humaines. En 2005, plus de 2,2 milliards de personnes vivaient dans 46 pays – dont Haïti, l'Éthiopie et El Salvador – possédant moins de 0,1 hectare de forêt par habitant. C'est là un indicateur d'une couverture forestière qui a baissé à un niveau critique. Selon les tendances actuelles de la population et de la déforestation, les projections les plus élevées laissent entrevoir que le nombre de personnes touchées pourrait atteindre 3,4 milliards d'ici 2025.

À mesure que les forêts reculent, les femmes doivent marcher plus loin pour recueillir du bois de feu, les prix de la pâte et du papier (qui restent essentiels à l'éducation dans la plupart des pays à revenu faible) augmentent et la terre qui était maintenue en place par les racines et recouverte de végétation devient plus vulnérable à l'érosion et aux glissements de terrain mortels. Le lien entre croissance de la population et forêts contribue de plus en plus à des catastrophes naturelles locales, comme les glissements de terrain meurtriers dans les Philippines et l'Amérique centrale.

Écosystèmes côtiers

Environ 37 % de la population mondiale vit à moins de 100 km d'un littoral maritime. À peu près la moitié des terres humides et des mangroves préhistoriques ont été perdues par suite de ce peuplement croissant des littoraux. Outre le dépérissement biologique direct de ces ressources, il y a eu d'importantes répercussions pour les pêches côtières, et le phénomène a joué un rôle dans la perte de vies lors du tsunami de 2004 dans l'océan Indien. L'augmentation naturelle de la population mondiale et la migration vers les littoraux se combinent pour augmenter la dégradation et la vulnérabilité aux catastrophes.

Diversité biologique

Quelque 20 % de la population mondiale vit dans les 12 % de la planète où la diversité biologique est la plus menacée. Les taux de croissance de la population dans ces régions sont sensiblement plus élevés que la moyenne mondiale. Dans les régions sauvages des Tropiques où se trouvent les derniers refuges d'une biodiversité comparable à celle d'avant la présence humaine, la densité de la population est relativement faible mais les taux de croissance sont plus de deux fois plus élevés que la moyenne mondiale. Le morcellement des forêts, terres humides et autres écosystèmes naturels en parcelles de plus en plus petites et isolées d'espaces sauvages – en combinaison avec la récolte directe, la pollution, les changements climatiques et l'introduction d'espèces non indigènes – constitue une menace directe posée par l'espèce humaine pour le reste de la vie sur la planète. Une diversité du vivant n'est pas un luxe; les pauvres, en particulier, ont longtemps compté sur la nature pour assurer la variété de leur alimentation, trouver des médicaments naturels et gagner leur vie.

Nous acceptons finalement que l'humanité modifie le climat mondial de façons qui mineront vraisemblablement le développement et le bien-être futurs.

Éléments intangibles et perspectives mondiales

Ces systèmes naturels commencent à peine à illustrer les effets des exigences et pressions d'origine humaine. Nous acceptons finalement que l'humanité modifie le climat mondial de façons qui mineront vraisemblablement le développement et le bien-être futurs. Par exemple, nous ne faisons que commencer à comprendre le lien entre la taille et la mobilité inédites de la population humaine et les maladies pandémiques – notamment le VIH / sida et éventuellement la grippe aviaire. Les données environnementales et épidémiologiques indiquent que c'est le système mondial de l'humanité interagissant avec le reste de la planète, et en particulier l'échelle de ce système, dans son ensemble, qui pose danger.

En opposition à ces tendances inquiétantes, il en est une qui touche presque chaque aspect de l'échelle humaine : la croissance de la population est en voie de ralentir, et un plafonnement à l'échelle mondiale pourrait survenir au cours de ce siècle. Malgré des préoccupations envers le vieillissement de la population dans certains pays (phénomène inévitable lorsque les taux de mortalité et de natalité sont simultanément en baisse), la population mondiale continue d'augmenter rapidement. Fait remarquable, la famille humaine moyenne a à peine la moitié de la taille qu'elle avait au début des années 1960. Pourtant, dans une grande partie du monde, la transition démographique – des grandes familles et des vies courtes en faveur des petites familles et des villes longues – est loin d'être terminée. L'élan démographique de la croissance passée et des structures d'âge jeunes continue de faire augmenter la population. Cette croissance ne prendra pas fin naturellement. Elle le fera seulement lorsque les gouvernements accorderont la priorité à la planification des familles et aux services de santé connexes, et lorsqu'il y aura eu des améliorations dans les capacités juridiques et sociales des femmes de gérer leur vie, leur sort et leur procréation.

Une possibilité unique : le cas du Canada

Tout ceci nous ramène à la question du début : pourquoi étudier le lien entre population et environnement dans un pays aussi riche, aussi bien doté en ressources et aussi faiblement peuplé que le Canada? Il y a plusieurs raisons.

Les liens entre population et environnement sont réels et importants au Canada, comme ils le sont dans toutes les sociétés, et ils peuvent être plus faciles à étudier au Canada qu'ailleurs. En tant que pays industrialisé riche, le Canada possède ou peut obtenir des données relativement détaillées, récentes et exactes sur sa démographie et ses réalités environnementales. Plus encore, le pays est loin de toute crise démographique ou environnementale évidente. Par conséquent, il est dans une position idéale pour commencer à dresser un bilan quantitatif de référence de ses résidents, de leur nombre, de leur comportement et de l'état des réserves nationales de ressources naturelles et autres actifs naturels. Lorsque la nécessité d'une telle référence devient évidente, il peut être trop tard

pour en produire une qui ne reflète pas les importants changements susceptibles de se produire au cours du siècle. Le Canada pourrait constituer un modèle selon lequel d'autres pays, industrialisés ou en développement, pourraient analyser leurs propres réalités démographiques et environnementales. Un tel bilan pourrait présenter des données et des analyses auxquelles dans les prochaines décennies, les responsables de l'élaboration des politiques, les analystes et les scientifiques se reporteront. Aucun gouvernement d'une nation industrialisée n'a entrepris une évaluation rigoureuse de ses interactions entre démographie et environnement. Le Canada pourrait produire le premier et donner le ton pour ceux qui suivront, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement.

Vu l'évolution des préoccupations des gouvernements au sujet des changements climatiques induits par l'activité humaine et la publication récente du Troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le moment pourrait être bien choisi pour qu'un pays ayant une population modeste et la réputation d'avoir des politiques progressistes et un comportement responsable à l'échelle internationale s'attaque à la tâche ambitieuse (et peut-être controversée) d'évaluer sa population et les répercussions de son évolution démographique sur son environnement.

Méthodes, approches et champs d'intérêt

Le Canada est en général classé parmi les pays les mieux placés au monde pour ce qui est de la santé de l'environnement et du développement durable. Dans son ouvrage *The Well-being of Nations*, l'expert-conseil en développement durable Robert Prescott-Allen classe le Canada très près des chefs de file que sont la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande et l'Autriche sur les indices du bien-être et de la durabilité environnementale. Mais il juge qu'« aucun pays n'est durable ou même près de la durabilité ». C'est là une clé pour la réflexion sur le lien entre conditions démographiques et environnementales au Canada.

Une première étape dans l'évaluation de la relation entre population et environnement consiste à examiner quelle quantité des ressources naturelles vitales d'un pays sont disponibles, en moyenne, pour chacun de ses habitants. Il ne s'agit pas d'analyser l'*accès* véritable mais simplement d'effectuer une division non abrégée : le total des ressources du pays divisé par sa population. L'objectif est de comprendre comment ce rapport de la disponibilité des ressources par personne évolue avec le temps et l'augmentation de la population ainsi que, dans certains cas, l'épuisement des ressources.

Le Canada a la chance de disposer d'abondantes quantités d'eau douce renouvelable, de terre arable, de forêts et de ressources halieutiques intérieures. Il est difficile d'imaginer que dans un avenir prévisible, sa population pourrait augmenter au point d'en arriver à des raretés de ces ressources naturelles vitales en termes de moyenne par habitant. Même pour ces ressources toutefois, il y a déjà des problèmes locaux et régionaux qui s'aggraveront à mesure qu'augmentent certaines populations locales. En examinant par exemple les tendances en matière de qualité de l'eau par région, des corrélations démographiques pourraient être révélées. Le Canada est clairement autosuffisant sur le plan alimentaire et possède de grandes étendues cultivables, mais quelles sont les tendances de la qualité du sol ou des niveaux de pollution pertinents à la production agricole, et quel est leur rapport aux tendances démographiques? Il peut ne pas être facile de distinguer l'effet de la population nationale et de la population des pays voisins ou du monde entier. La demande américaine à l'égard du bois d'œuvre et, éventuellement, des vastes ressources d'eau potable du Canada entrent évidemment en ligne de compte, mais il peut y avoir moyen de séparer ces facteurs et d'examiner plus spécialement la demande intérieure de bois d'œuvre et d'eau.

Dans d'autres domaines environnementaux, il peut y avoir des enjeux plus évidents à étudier. Les Canadiens figurent parmi les plus grands consommateurs d'énergie par personne, n'en exigeant qu'un peu moins que leurs voisins immédiats au sud. Cette énergie est en grande partie à base de carbone. Même si le Canada réussissait à honorer ses engagements en vertu du protocole de Kyoto et ramenait ses émissions nationales de dioxyde de carbone à leur niveau de 1990, ce ne serait qu'un retour à des émissions qui sont très élevées selon les normes mondiales. Ainsi l'augmentation annuelle de 1 % de la population que connaît le Canada rehausse sensiblement le fardeau mondial des émissions de gaz à effet de serre.

Robert Prescott-Allen estime aussi que le Canada a des résultats moyens ou inférieurs à la moyenne pour ce qui est de la protection des plantes sauvages et des espèces animales, et sur le plan de la proportion du territoire qui est protégée. Si d'autres analyses confirmaient ce jugement, il serait intéressant de déterminer si des dynamiques démographiques se trouvent parmi les raisons de ce résultat perfectible. D'autres questions se posent. Par exemple, l'étalement pose-t-il un problème au Canada? La dynamique des populations est en relation avec ce phénomène sur de longues périodes. Il en va de même en ce qui concerne de façon générale

l'utilisation de terres naturelles à des fins humaines – par exemple à des fins agricoles, résidentielles, commerciales, industrielles ou minières. Grâce à la mondialisation, les sources de la demande qui entraîne de tels changements peuvent se trouver aussi loin qu'en Chine ou en Afrique, ou aussi près qu'à Montréal. Les données pertinentes ne sont pas toujours accessibles ou de la plus grande qualité. En y consacrant un certain effort toutefois, il devrait être possible d'isoler les aspects de la demande qui sont le plus étroitement liés à la dynamique des populations au pays, sous réserve toujours des questions connexes des niveaux de consommation individuelle et des technologies courantes.

Bien qu'il y ait encore moins de données de recherche sur les répercussions environnementales du vieillissement des populations que sur celles de la croissance et de la taille des populations en général, des travaux commencent à y être consacrés. Une étude du vieillissement de la population américaine et des émissions de gaz à effet de serre conclut qu'à mesure qu'augmente l'âge médian de la population des États-Unis, les émissions par personne diminueront vraisemblablement, surtout parce qu'une plus petite proportion de la population est au travail. Il semble y avoir peu d'indications que l'immigration en tant que telle produit des effets importants sur l'environnement, bien qu'elle puisse influer indirectement sur l'environnement par le biais de ses effets démographiques.

Implications et perspectives

Quatre processus font varier la taille des populations : naissances, décès, immigration et émigration. Seuls deux d'entre eux, les naissances et l'immigration, offrent des possibilités réalistes d'influencer les tendances démographiques d'une façon que les responsables des politiques pourraient juger favorable. La volonté d'influencer les niveaux des naissances et de l'immigration met en jeu des questions délicates – la contraception, l'avortement et l'entrée d'étrangers au Canada. Mais il y a aussi une solide base en sciences sociales qui permet d'ancrer la discussion. Par exemple, de nombreux travaux ont examiné l'effet d'un bon accès à des services de contraception sur la réduction des niveaux de fertilité.

Aux États-Unis, un taux de fertilité total d'un peu moins de deux enfants par femme coïncide avec un très haut taux de grossesses non désirées. Presque la moitié de toutes les grossesses ne sont pas planifiées ou recherchées. La population des États-Unis pourrait donc augmenter sensiblement moins rapidement si le pays pouvait réduire son taux de grossesses non désirées aussi près que possible de zéro. Il en va peut-être de même au Canada même si son taux de fertilité total est nettement inférieur à celui des États-Unis. Le Canada pourrait aussi décider de modifier ses lois et processus en matière d'immigration de façon à mieux équilibrer l'arrivée de nouveaux résidents et le départ de résidents par voie d'émigration. En général, si le contrôle de la population à proprement parler est difficile à assurer, les possibilités d'influencer la trajectoire des populations sont plus nombreuses qu'on ne le croit habituellement. Une étude des interactions entre démographie et environnement au Canada pourrait aider à stimuler une discussion sérieuse sur une politique visant la population et l'environnement. À mesure que nous avançons dans le 21e siècle, une telle discussion pourrait devenir de plus en plus nécessaire. En ce sens, le Canada a une possibilité d'être un pionnier parmi les nations.

Canada's Changing Families: Implications for Individuals and Society

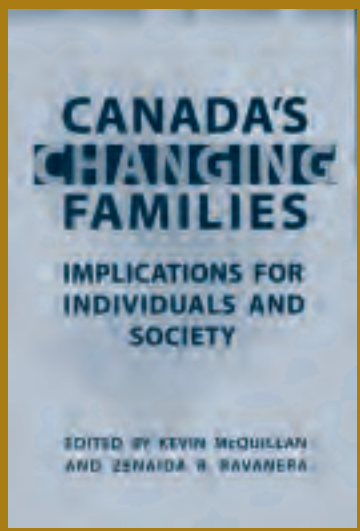

Canada's Changing Families: Implications for Individuals and Society, publié par Kevin McQuillan et Zenaida R. Ravanera, est un recueil informatif des connaissances et des études courantes sur les familles canadiennes. Il jette un bon éclairage sur l'évolution de la structure des familles canadiennes et les transitions par lesquelles passent les familles modernes. Les trois sections de l'ouvrage dressent un état des connaissances actuelles concernant le rôle critique que jouent les familles au Canada au chapitre de l'argent, des soins, du parentage, de la reproduction et de l'apport social. Les auteurs tentent de voir comment les exigences nouvelles et leur évolution influent sur ces rôles qu'assument les familles canadiennes.

McQuillan, Kevin, et Zenaida R. Ravanera, éditeurs. 2006. *Canada's Changing Families: Implications for Individuals and Society.* Toronto : University of Toronto Press.

L'état de santé des Canadiens âgés de demain

Une application du modèle de microsimulation *LifePaths* de Statistique Canada

Jacques Légaré
Marc-Antoine Busque
Samuel Vézina
Département de démographie
Université de Montréal

Yann Décarie
Département de démographie
Université de Montréal
Département de mathématiques
Université de Sherbrooke

La présente étude porte sur le niveau de santé des aînés de demain au Canada, paramètre clé de la planification du financement du système de santé. En utilisant un modèle de microsimulation développé par Statistique Canada (*LifePaths*), cette analyse mesure l'impact d'un scénario de santé plus optimiste que le scénario de référence sur les effectifs projetés de Canadiens âgés de 75 ans et plus en mauvaise santé et, par extension, sur la demande en matière de services à domicile qui y est associée. Un portrait de la situation prévue en 2017 est présenté et ensuite comparé à celui de 2031 (horizon de la présente microsimulation). L'étude montre que même en supposant un scénario optimiste de santé, les effectifs d'aînés de 75 ans et plus en mauvaise santé s'accroîtront considérablement. Cette croissance, d'abord relativement modeste, s'accélérera fortement à partir d'environ 2017, passant, en 2031, à des niveaux multipliés par environ 2,5 par rapport à ceux de 2001.

La santé de la population, et tout particulièrement celle des personnes âgées, est un élément clé de la planification et de la gestion durable des systèmes de sécurité sociale d'un État. *Per capita*, les aînés drainent en effet la part relative la plus élevée des ressources financières et humaines allouées à la santé et aux services sociaux. Il est également important de noter que les dépenses liées aux services sociaux augmentent beaucoup plus rapidement que les dépenses médicales, pharmaceutiques et hospitalières à partir de l'âge de 65 ans. Par exemple, au Québec, les personnes de 65 ans et plus coûtent, *per capita*, 5 fois plus cher que la moyenne de l'ensemble des Québécois et les individus de 85 ans et plus 22,4 fois plus cher, en matière de services sociaux (Kergoat et Légaré, 2007). Le contexte démographique d'un Canada vieillissant commande donc que l'on accorde une importance accrue à l'état de santé des personnes âgées de demain.

Même si les Canadiens âgés demeurent généralement en très bonne santé jusqu'à des âges très avancés, on remarque, à partir de l'âge de 75 ans, une augmentation significative des risques de souffrir d'une incapacité physique ou cognitive qui, dans la plupart des cas, se traduit par l'impossibilité d'accomplir seul une ou plusieurs activités de la vie quotidienne. Or, la population âgée de 75 ans et plus, ceux que l'on appelle les « vieux aînés » – *oldest old* en anglais –, croîtra drastiquement au tournant des années 2020, soit au moment où les premiers baby boomers atteindront l'âge de 75 ans. Dans la foulée de cette augmentation du nombre de vieux aînés, et compte tenu de leurs caractéristiques socio-démographiques, on doit s'attendre à ce que se produise une forte accentuation de la demande de ressources humaines pour des services à domicile. Si, actuellement, l'offre de services est majoritairement tributaire du réseau informel des personnes âgées (conjoint, enfants et amis), le réseau formel risque, demain, de devoir combler une plus grande part des besoins en matière de soutien à domicile (Carrière *et al.*, 2007). Ainsi, si le scénario optimiste que nous proposons se concrétisait, que l'état de santé des Canadiens âgés de demain s'avérait meilleur que celui des aînés d'aujourd'hui, cela se traduirait probablement par des économies substantielles aux niveaux des dépenses publiques.

Méthode

Pour analyser l'impact d'une éventuelle amélioration de l'état de santé des Canadiens âgés sur les effectifs futurs d'aînés en mauvaise santé, on a produit un scénario dans *LifePaths*, dit optimiste, dans lequel on pose l'hypothèse que tous les gains futurs d'espérance de vie seront des années

TABLEAU 1

Effectifs des personnes âgées de 75 ans et plus en mauvaise santé selon le sexe et 2 scénarios de niveau de santé, Canada, 2001, 2017 et 2031

	Scénario de niveau de santé			
	Référence		Optimiste	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous les individus				
2001*	195 947	307 983	192 900	302 924
2017	350 359	482 568	275 914	377 893
2031	651 994	831 459	522 165	684 754
Individus sans enfant survivant				
2001*	49 559	59 247	48 768	58 421
2017	71 196	67 078	56 953	53 695
2031	137 740	132 171	108 959	106 472
Individus sans conjoint ni enfant survivant				
2001*	29 477	49 845	29 063	49 131
2017	46 286	54 482	36 924	43 212
2031	95 850	101 123	74 111	78 865

* Les faibles écarts entre les effectifs des scénarios de référence et optimiste pour l'année 2001 sont dus au fait que la projection débute en 2000.

Source: *LifePaths*, Statistique Canada.

vécues en bonne santé et ce, en concordance avec certaines études européennes (Gaymu *et al.*, 2007). Cette prémisse est effectivement optimiste puisque les recherches scientifiques qui se penchent sur le sujet n'arrivent pas à conclure, à l'heure actuelle, une compression ou une expansion de la morbidité, c'est-à-dire si les gains d'espérance de vie observés au-delà de 65 ans dans les pays occidentaux se traduisent réellement par des années vécues en bonne ou en mauvaise santé (Robine, 2005).

Le modèle utilisé pour générer la population de Canadiens âgés de 75 ans et plus selon le sexe et l'état de santé de 2001 à 2031 se démarque du modèle traditionnel de projection par composantes. En recourant ici au modèle de microsimulation *LifePaths*, il a été possible de projeter simultanément un nombre important de caractéristiques individuelles tout en incorporant des éléments dynamiques permettant de tenir compte des comportements différentiels de chaque individu selon ses caractéristiques. Ainsi, *LifePaths* crée une cohorte fictive à l'intérieur de laquelle chaque individu, au cours de son cycle de vie, est soumis à diverses probabilités de transition. Par exemple, dans le modèle utilisé, chaque individu simulé peut changer d'état matrimonial, de niveau d'éducation, de niveau d'incapacité, etc. Qui plus est, ces probabilités de transition entre divers états sont calculées en temps continu et, dès qu'un changement d'état survient, toutes les autres probabilités de transition s'en trouvent modifiées de manière à tenir compte des nouvelles caractéristiques de l'individu.

Le scénario dit de référence est le scénario original que produit notre version du modèle de microsimulation *LifePaths*, lequel est basé sur un très grand nombre de données provenant de divers enquêtes et recensements de Statistique Canada. En ce qui concerne l'édification du scénario optimiste, on a procédé à des changements de paramètres du modèle original, ayant pour conséquence de limiter les probabilités de détérioration de l'état de santé des individus simulés à partir de l'année 2000. Plus précisément, on a maintenu à un même niveau, tout au long de la période de projection, l'espérance de vie avec incapacité, ce qui implique que tous les gains d'espérance de vie sont des années vécues en bonne santé.

Il convient de mentionner brièvement que l'état de santé des individus a été déterminé selon leur niveau d'incapacité, qu'il soit nul, faible, modéré ou sévère. Pour évaluer ce niveau d'incapacité, on s'est basé sur l'Indice de l'état de santé (IES), qui mesure l'état de santé fonctionnel global d'un individu à partir d'attributs tels que la vision, l'audition, l'élocution, la mobilité, la dextérité, la capacité cognitive, l'émotion ainsi que la douleur et les malaises (Torrance *et al.*, 1996). Dans la présente étude, on a identifié les gens souffrant d'un niveau d'incapacité modéré ou sévère comme les individus en mauvaise santé.

Résultats et analyse

La présence d'un conjoint, d'abord, et la présence d'enfants survivants, ensuite, sont les deux principaux piliers sur lesquels repose le réseau de soutien informel des personnes âgées. Plusieurs recherches ont montré, à cet effet, que le conjoint est la principale source d'aide liée à un problème de santé de longue durée et que les enfants, particulièrement les filles sont une importante source d'aide et de soins et ce, peu importe s'il y a présence ou non d'un conjoint (Stone et Rosenthal, 1997; Carrière *et al.*, 2007). La composition du réseau

social des personnes âgées a donc des implications cruciales eu égard aux pressions exercées sur le réseau de soutien formel, c'est-à-dire sur le système gouvernemental de santé et de services sociaux et, par le fait même, sur les dépenses publiques (Stone, 1993). Ainsi, en plus d'étudier les résultats des deux scénarios pour l'ensemble des effectifs projetés de Canadiens âgés de 75 ans et plus en mauvaise santé selon le sexe, on a étoffé l'analyse en sélectionnant parmi eux, d'abord les individus sans enfants survivants, puis ceux ne pouvant non plus compter sur la présence d'un conjoint. Cette sélection permet d'observer l'ampleur de la hausse des effectifs chez les personnes âgées dont le réseau social familial est restreint et qui risquent de devoir se tourner vers de l'assistance provenant du réseau formel.

Essentiellement, les résultats projettent pour les décennies à venir un accroissement des effectifs de personnes âgées en mauvaise santé, et ce, même en supposant une compression substantielle de la morbidité (voir tableau 1). Plus précisément, selon le scénario de référence, le Canada devrait compter en 2017 plus de 800 000 personnes de 75 ans et plus en mauvaise santé, avec une proportion de 3 femmes pour 2 hommes. Il faut noter que la féminisation générale de la vieillesse est appelée à s'amenuiser grâce à l'amincissement prévue de l'écart entre les sexes de l'espérance de vie (Vallin, 2002; Trovato, 2005; Meslé, 2006).

Par ailleurs, le Tableau 1 présente également les effectifs de vieux aînés en mauvaise santé ayant un environnement familial réduit. On remarque que ces individus, fortement dépendants des services et soins dispensés par l'État, seront composés d'approximativement autant d'hommes que de femmes. Par ailleurs, même si le scénario optimiste se concrétisait, on compterait environ 2 fois plus d'individus dans cette situation en 2031 qu'en 2001.

FIGURE 1

Évolution relative (base 100 en 2001) des effectifs projetés des personnes âgées de 75 ans et plus en mauvaise santé selon 2 scénarios de santé, Canada, 2001-2031

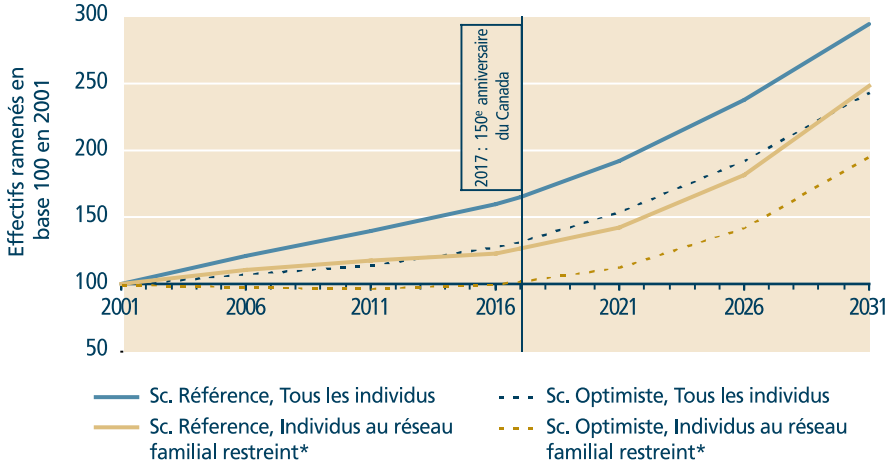

* Un « réseau familial restreint » signifie l'absence de conjoint et/ou d'enfant survivant dans l'entourage de l'individu.

La Figure 1 montre qu'en comparant les effectifs projetés avec la situation de 2001, l'arrivée des baby boomers aux grands âges au tournant des années 2020 accélère grandement la croissance des individus de 75 ans et plus en mauvaise santé. Au cours de la période 2020-2031, les effectifs des individus ayant un réseau familial restreint connaissent une augmentation de l'ordre de 95 % comparativement à 78 % pour l'ensemble des individus, prouvant que les comportements démographiques des baby boomers les auront pourvus d'un entourage familial généralement moins étendu.

Conclusion

Cette étude montre que même si la santé des personnes âgées de 75 ans et plus s'améliorait substantiellement au cours des prochaines décennies, les effectifs d'individus en mauvaise santé dont il faudra s'occuper atteindront des niveaux jamais égalés. L'arrivée des baby boomers aux grands âges vers la période entourant 2017, année du 150e anniversaire du Canada, accélérera cette croissance. Le Canada a donc tout intérêt à prioriser rapidement les enjeux relatifs aux futurs besoins de services d'aide à domicile des personnes âgées, d'autant plus qu'une étude récente montre que comparativement à huit pays d'Europe, on prévoit au Canada d'ici 2030, une croissance du nombre d'aînés en mauvaise santé plus grande, particulièrement à partir de 2017, le baby boom ayant été plus marqué au Canada qu'en Europe (Légaré et Décarie, 2007).

Les références sont disponibles sur le site web du PRP.

Numéro spécial d'*Horizons* sur les jeunes Autochtones

Février 2008

Le PRP, en partenariat avec la Direction de la recherche et de l'analyse du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, prépare un numéro spécial d'*Horizons* qui sera consacré aux jeunes Autochtones. Ce numéro spécial est réalisé dans le cadre d'une initiative interministérielle actuelle du PRP (***Investir dans la jeunesse : leçons tirées des politiques, de la pratique et de la recherche***) et en appuie l'un des grands objectifs, à savoir « analyser les réalités, les questions et les défis changeants auxquels font face les jeunes d'aujourd'hui […ainsi que] les répercussions en matière de politiques publiques ».

Comme tous les jeunes d'aujourd'hui, les jeunes Autochtones doivent s'adapter à des réalités et des difficultés nouvelles quand vient le temps pour eux de se tailler une place dans la très compétitive économie du savoir. Cette pression ajoute un niveau de vulnérabilité supplémentaire à leur passage de l'enfance à l'âge adulte : une étape difficile déjà remplie d'incertitudes. Certes, tous les jeunes doivent traverser ces épreuves, mais les contextes socioéconomique et culturel dans lesquels vivent souvent les jeunes des Premières nations, les jeunes Inuits ou les jeunes Métis posent d'autres défis de taille.

Ce numéro spécial présentera une série d'articles pertinents d'un point de vue stratégique. On y trouvera des résultats d'études, des données et des initiatives récentes mettant en relief les tendances, les défis et les possibilités qui se dégagent pour les jeunes Autochtones, en plein essor démographique au sein d'une population canadienne vieillissante. Le numéro envisagera les perspectives et aspirations des jeunes Autochtones dans la société actuelle et les implications pour l'avenir du Canada sur les plans du bien être, de la cohésion sociale et de la prospérité économique. Les sujets suivants seront abordés :

- démographie;
- identité et valeurs;
- famille et relations entre les générations;
- éducation et marché du travail;
- santé, bien être et activité physique;
- criminalité et détention;
- langue et culture;
- manque de données.

Ce numéro d'*Horizons* devrait être publié en février 2008. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Sandra Franke au téléphone au 613-995-4821 ou par courriel à <s.franke@prs-srp.gc.ca>.

Bibliographie

Les changements démographiques au Canada d'ici 2017 et après : Un défi en matière de politiques publiques
Page 3

Beaujot, Roderic et Don Kerr. 2004. Population Change in Canada, Toronto, Oxford.

Beaujot, Roderic et Zenaida Ravanera. 2007. « Family Models for Earning and Caring: Implications for Child Care », manuscrit.

Beaujot, Roderic, Jianye Liu et Don Kerr. 2007. « Low Income Status by Population Groups, 1961-2001 », Manuscrit.

Bélanger, Alain. 2007. *Rapport sur l'état de la population du Canada* 2003, nº au cat. 91-209, Ottawa, Statistique Canada.

Bongaarts, John. 2004. « Population Aging and the Rising Costs of Public Pensions », *Population and Development Review*, vol. 30, nº 1, p. 1–23.

———. 2006. « How Long Will We Live? » *Population and Development Review*, vol. 32, nº 4, p. 605–628.

Bourbeau, Robert et Mélanie Smuga. 2007. « Declining Mortality and Improved Health Status in 20th Century Quebec: The Benefits of Medicine and Socio-Economic Development », p. 101–115 dans *The Changing Face of Canada: Essential Readings in Population*, R. Beaujot et D. Kerr (dir.), Toronto, Canadian Scholars' Press.

Boyd, Monica et Michael Vickers. 2007. « 100 Years of Immigration in Canada », p. 145–157 dans *The Changing Face of Canada: Essential Readings in Population*, R. Beaujot et D. Kerr (dir.), Toronto, Canadian Scholars' Press.

Boyle, Barbara et Carl Haub. 2007. « A Comparison of U.S. and Canadian Mortality in 1998 », p. 117–126 dans *The Changing Face of Canada: Essential Readings in Population*, R. Beaujot et D. Kerr (dir.), Toronto, Canadian Scholars' Press.

Caldwell, John. 2005. Discussion lors d'un atelier intitulé « Les causes d'une faible fécondité », à l'occasion d'une conférence de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Tours, France, 18–23 juillet 2005.

Canada, Statistique Canada. 2005a. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2005-2031*, Ottawa, Statistique Canada, nº au cat. 91-520.

———. 2005b. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions, 2001 à 2017*, Ottawa, Statistique Canada, nº au cat. 91-541.

———. 2007. *Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe, Recensement de 2006* Ottawa, Statistique Canada, nº au cat. 97-551.

Caron-Malenfant, Eric, Anne Milan, Mathieu Charron et Alain Bélanger. 2007. *Changements démographiques au Canada de 1971 à 2001 selon un gradient urbain-rural*, Statistique Canada, Documents démographiques, nº au cat. 91F0015MIF – nº 008.

Esping-Andersen, G. 1999. *Social Foundations of Postindustrial Economies*, Oxford, Oxford University Press.

Feng, Yan, Sangita Dubey et Bradley Brooks. 2007. *Persistance du faible revenu chez les personnes seules non âgées*, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu, Série de documents de recherche – Revenu, nº au cat. 75F0002MIF – Nº 005.

Grant, Jonathan, Stijn Hoorens, Suja Sivadasan, Mirjam van het Loo, Julie DaVanzo, Lauren Hale, Shawna Gibson et William Butz. 2004. *Low Fertility and Population Ageing*, RAND Europe.

Green, Alan G. 2007. « What Is the Role of Immigration in Canada's Future? », p. 171-179 dans *The Changing Face of Canada: Essential Readings in Population*, R. Beaujot et D. Kerr (dir.), Toronto, Canadian Scholars' Press.

Hatfield, Michael. 2004. « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu », *Horizons*, vol. 7, nº 2, p. 19-26.

Hunsely, Terrance. 2006. « La conciliation travail-vie dans un contexte de vieillissement de la population », *Horizons*, vol. 8, nº 3, p. 3–13.

Keefe, Janice, Jacques Légaré et Yves Carrière. 2007. « Developing New Strategies to Support Future Caregivers of the Older Canadians with Disabilities: Projections of Need and Their Policy Implications », *Analyse de politique*, nº 33 (supplément), p. 65–80.

Kim, Ann H. 2007. « The Flow of Labour and Goods in Canada's International Migration System: 1986-1996 », *Canadian Studies in Population*, vol. 34, no 2, p. 241-268.

Légaré, Jacques. 2001. « Vieillissement démographique et réforme des programmes de sécurité sociale : la situation canadienne dans une perspective internationale», *ISUMA : Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2, nº 2, p. 110-118.

Légaré, Jacques et Yann Décarie. 2007. « Applying Statistics Canada LifePaths Microsimulation Model to Project the Health Status of Canadian Elderly », Article présenté à la conférence de l'International Microsimulation Association, Vienne, 20 août 2007.

Légaré, Jacques, Robert Bourbeau, Bertrand Desjardins et Chad Debois. 2006. « Variations in Cohort Size and Lower Mortality in the Elderly: Implications for Pay-as-You-Go Healthcare Systems », p. 305–318 dans *Longer Life and Healthy Aging*, Z. Yi, E. Crimmins et Y. Carrière (dir.), Dordrecht, Springer.

Livi-Bacci, Massimo. 2000. « An Additional Person: Increasing or Decreasing Returns? », article présenté aux réunions de la Population Association of America, mars 2000, Los Angeles.

Malenfant, Eric Caron, Anne Milan, Mathieu Charron, and Alain Bélanger. 2007. *Demographic Changes in Canada from 1971 to 2001 Across an Urban-to-Rural Gradient*. Statistics Canada, Demographic Documents, Cat. no. 91F0015MIE – No. 008.

Marshall, Katherine et Vincent Ferrao. 2007. « Participation des travailleurs âgés à la vie active », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, nº 8.

Martel, Laurent, Eric Caron-Malenfant, Samuel Vézina et Alain Bélanger. 2007a. « Projections de la population active au Canada, 2006-2031 », *L'Observateur économique canadien*, vol. 20, nº 6.

———. 2007b. « Doit-on craindre une baisse de la population active au Canada? », article présenté aux réunions de l'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences, Trois-Rivières, mai 2007.

Massey, D.S. 1995. « The New Immigration and Ethnicity in the United States », *Population and Development Review*, vol. 21, nº 3, p. 631–652.

Matthews, Deb. 2006. « Can Immigration Compensate for Below-Replacement Fertility? The Consequences of the Unbalanced Settlement of Immigrants in Canadian Cities, 2001-2051 », Université Western Ontario, thèse de doctorat.

Maynard Donna et Don Kerr. 2007. « From Pre-contact to the Present: The Demography of the Aboriginal Peoples of Canada », p. 297-310 dans *The Changing Face of Canada: Essential Readings in Population*, R. Beaujot et D. Kerr (dir.), Toronto, Canadian Scholars' Press.

McDonald, Peter. 2006. « Low Fertility and the State: The Efficacy of Policy », *Population and Development Review*, vol. 32, nº 3 p. 485–510.

McQuillan, Kevin. 2006. « Conclusion: Family Change and the Challenge for Social Policy », p. 293–306 dans *Canada's Changing Families: Implications for Individuals and Society*, K. McQuillan et Z. Ravanera (dir.), Toronto, University of Toronto Press.

Myles, John. 2000. *La maturation du système de revenu de retraite du Canada : niveaux de revenu, inégalité des revenus et faibles revenus chez les gens âgés*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, documents de recherche nº 147.

Myles, John, Feng Hou, Garnett Picot et Karen Myers. 2007. « Why Did Employment and Earnings Rise among Lone Mothers in Canada During the 1980s and 1990s? », *Analyse de politique*, vol. 33, nº 2, p. 146–172.

Organisation des Nations Unies. 1989. « World Population at the Turn of the Century », *Population Studies* no. 111.

———. 2000. *Replacement Migration: Is It a Solution to Declining and Aging Populations?*, Organisation des Nations Unies, Division de la population.

———. 2006. *World Population Policies 2005*, New York, Organisation des Nations Unies, nº au cat. ST/ESA/Ser.A/254.

———. 2007a. *World Population Ageing 2007*, New York, Organisation des Nations Unies, no au cat. ST/ESA/Ser.A/260.

———. 2007b. *World Population Prospects: The 2006 Revision*, New York, Organisation des Nations Unies.

Pellegrin, Jean-Pierre. 2007. « La démographie et les politiques publiques : un intrant devenu un enjeu », article présenté aux réunions de l'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences, Trois-Rivières, mai 2007.

Picot, Garnett et Arthur Sweetman. 2007. « L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, Ottawa, Statistique Canada.

Picot, Garnett et Arthur Sweetman. 2007. « The Deteriorating Economic Welfare of Immigrants and Possible Causes: Update 2005 », p. 181-196 dans *The Changing Face of Canada: Essential Readings in Population*, R. Beaujot et D. Kerr (dir.), Toronto, Canadian Scholars' Press.

Podoluk, Jenny. 1968. *Revenus des canadiens*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique.

Rossier, Clementine. 2005. « Sociability and Fertility: Two Expressions of an Underlying Orientation Toward Social Cohesion? Results from a Longitudinal Survey on Fertility Intentions, France, 1998–2003 », article présenté à l'occasion d'une conférence de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Tours, France, 18 au 23 juillet 2005.

Roy, Laurent et Jean Bernier. 2006. « La politique familiale, les tendances sociales et la fécondité au Québec : une expérimentation du modèle nordique? », Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Simmons, Alan. 2007. « Globalization, Undocumented Migration, and Unwanted Refugees: Trends, Explanations, and Solutions », p. 159-169 dans *The Changing Face of Canada: Essential Readings in Population*, R. Beaujot et D. Kerr (dir.), Toronto, Canadian Scholars' Press.

Stone, Leroy O. 2007. « Who Works Beyond 65? », article présenté à la conférence de l'Association canadienne d'économique, Halifax, 18 mai 2007.

Sunter, D. 2001. « Démographie et marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 13, nº 1, p. 30–43.

Testa, Maria et Laurent Toulemon. 2005. « Intended and Actual Transition to a First Child in France: The Role of Marital and Professional Status », atelier 22, Union internationale pour l'étude scientifique de la population.

Vienna Institute of Demography. 2007. *2002-2006: A Five Year Portrait*, Austrian Academy of Sciences, Vienna Institute of Demography.

Les dynamiques inter-reliées des processus liés aux variations démographiques et aux parcours de vie
Page 13

Heisz, Andrew. 2007. « Inégalité et redistribution du revenu au Canada : 1976 à 2004 », Statistique Canada, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019MIF2007298>. (Consulté le 26 octobre 2007)

Murphy, Brian, Paul Roberts et Michael Wolfson. 2007. L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada — Nº de catalogue 75-001-XIF.

Myles, John. 2005. « Vie adulte différée : comment faire face aux nouvelles inégalités économiques », Conseil canadien de développement social, 12 pages, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2005/vad/vad.pdf>. (Consulté le 26 octobre 2007)

Saez, Emmanuel et Michael R. Veall. 2005. « The Evolution of High Incomes in Northern America: Lessons from Canadian Evidence », *American Economic Review*, vol. 95, nº 3, p. 831–849.

Population et travail en 2017
Page 17

Bélanger, A., L. Martel et al. 2005. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires*, 2005-2031, Statistique Canada, nº 91-520-XWF au catalogue.

Denton, F.T. Spencer, Byron G. 2003. *Population Change and Economic Growth: The Long Term Outlook*, Hamilton : McMaster University.

Geoff, Rowe. 2003. « Fragments de vie : de nouvelles orientations dans l'élaboration des politiques grâce à l'intégration de données sur le cycle de vie » dans Projet de recherche sur les politiques, *Horizons*, vol. 6, nº 2, p.7.

Projet de recherche sur les politiques (PRP). 2005. *Encourager les choix touchant le travail et le départ à la retraite - Rapport de projet.*

L'état de santé des Canadiens âgés de demain : Une application du modèle de microsimulation *LifePaths* de Statistique Canada
Page 51

Carrière, Y., Keefe, J., Légaré, J., Lin, X. et Rowe, G. 2007. « Population Aging and Immediate Family Composition: Implications for Future Home Care Services », *Genus*, Vol. 63, LVXII, n° 1-2, 11-31.

Gaymu J., Ekamper P., Beets, G. 2007. « Qui prendra en charge les européens âgés dépendants en 2030? », *Population*. (À paraître)

Kergoat, M. J., et Légaré, J. 2007. « Aspects démographiques et épidémiologiques du vieillissement au Québec », dans Marcel Arcand et Réjean Hébert (sous la direction de), *Précis pratique de gériatrie*, 3e édition, Montréal, EDISEM et Paris, Maloine, 1-16.

Légaré J., et Décarie Y. 2007. « Applying Canada LifePaths Microsimulation Model to Project the Health Status of Canadian Elderly », paper presented at the *International Microsimulation Association Conference 2007*, Vienna.

Meslé, F. 2006. « Progrès récents de l'espérance de vie en France : Les hommes comblent une partie de leur retard », *Population*, vol. 61, no 4, 437-462.

Robine J.M. 2005. « Are We Living Longer and in Better Health? » Paper presentation as a discussant at the AGIR Final Conference, March 10, 2005, Brussels (AGIR is project of The European Network of Economic Policy Research Institutes: www.enepri.org)

Stone L. O. 1993. « Social Consequences of Population Ageing: The Human Support Systems Dimension », International Population Conference, Montréal, 1993 (Vol. 3, pp. 25-35). Liège : International Union for the Scientific Study of Population.

Stone L. O., et Rosenthal, C. 1997. « The Profile of the Social Networks of Canada's Elderly: An Analysis of 1990 General Social Survey Data », dans H. Litwin, éd. *The Social Networks of Older People. A Cross-national Analysis*. Londres, Praeger, 78-97.

Torrance G. W., Feeny D. H., Furlong W. J., Barr R. D., Zhang Y., et Wang Q. 1996. « Multiattribuable Utility Function for a Comprehensive Health Status Classification System », Health Utilities Index Mark 2, *Medical Care*, 34, 702-722.

Trovato F. 2005. « Narrowing Sex Differential in Life Expectancy in Canada and Austria: Comparative Analysis », *Vienna Yearbook of Population Research 2005*, 17-52.

Vallin, J. 2002. « Mortalité, sexe et genre », dans Casselli, G., Vallin, J., et Wunsch G. (éd.), *Démographie : Analyse et synthèse III – Les déterminants de la mortalité*, Paris, éditions de l'INED, chapitre 53, 319-350.